



« THÉÂTRE L'ARCHIPEL » - RÉGIE A CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ MORALE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE.

Compte-rendu / Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 17 novembre 2021.

MG/SB-2021-11-55

Le dix-sept novembre deux mille vingt et un, à 18h00, le Conseil d'administration de l'EPIC ARCHIPEL, légalement convoqué le 10 novembre 2021, s'est tenu à l'Archipel, sous la Présidence de Madame Isabelle ARTUR-MONNERON.

ÉTAIT(ENT) PRÉSENT(ES) A L'ARCHIPEL

Pour la Ville de Granville

- Madame Isabelle ARTUR-MONNERON
- Madame Valérie DOLOUE
- Monsieur Guillaume VALLÉE à partir de 18h26
- Monsieur Michel PEYRE
- Madame Christine PHILIPPEAU

ÉTAIT PRÉSENT(E) A L'ARCHIPEL

En qualité de personnalité qualifiée

- Madame Michèle ÉMERY
- Monsieur Christian DAVID

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE REPRÉSENTÉE

Pour la Ville de Granville

- Madame Françoise MARGUERITE BARBEITO
donne procuration à Mme ARTUR-MONNERON

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE NON REPRÉSENTÉE

Pour la Ville de Granville

- Mme THOMASSIN

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE REPRÉSENTÉE

En qualité de personnalité qualifiée

- Mme Sonia ZIDANE donne
procuration à M. VALLÉE.

Assistaient également à la séance à l'Archipel :

- Monsieur Marc GOURREAU,
Directeur de l'EPIC Archipel.
- Madame Florence ROPARS,
Administratrice de l'EPIC Archipel

Présents : 7 En visioconférence : 0 Votants : 9 Représentés : 2 Absent : 1

Soit : 10 membres en activité

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

**_*_

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte rendu et procès-verbal du Conseil d'administration du 20 octobre 2021.
- 2- Débat d'orientation budgétaire 2022 – DOB.
- 3- Informations et questions diverses :
 - Prochain CA le 12 janvier 2022.

Rapporteur : Mme la Présidente

APPROBATION DU COMPTE RENDU/PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CA DU 20 OCTOBRE 2021.

A l'Unanimité

Rapporteur : Monsieur le Directeur

Arch. 2021-11-DL-15 – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022 – DOB.

Madame la Présidente soumet aux membres du Conseil d'administration le rapport d'orientation budgétaire pour l'année à venir. Il doit permettre d'organiser un débat.

Le débat d'orientation budgétaire doit favoriser l'information des membres du Conseil d'administration sur la situation économique et financière de l'EPIC mais aussi sur ses engagements pluriannuels.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a étendu le champ d'application du rapport d'orientation budgétaire et du débat d'orientation budgétaire. Ainsi, l'article 107 de la loi NOTRe a rendu le débat d'orientation budgétaire obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (article L. 2312-1 du CGCT).

Les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC) rattachés aux communes seront soumis au débat d'orientation budgétaire en application de l'article L. 2221-5 du CGCT.

Le projet de rapport d'orientation budgétaire fait partie d'un document ci-dessous.

Sous réserve que cette proposition recueille son accord, le Conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 (MAPTAM) et notamment son article 93,

VU la loi NOTRe du 7 août 2015,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2016-12-173 du 15/12/2016 portant création de la régie à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière – dénommée « ARCHIPEL », et approbation de ses statuts,

VU l'article 11 des statuts de l'EPIC Archipel, qui détermine les attributions du Conseil d'administration,

CONSIDÉRANT que le rapport du débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'une délibération.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

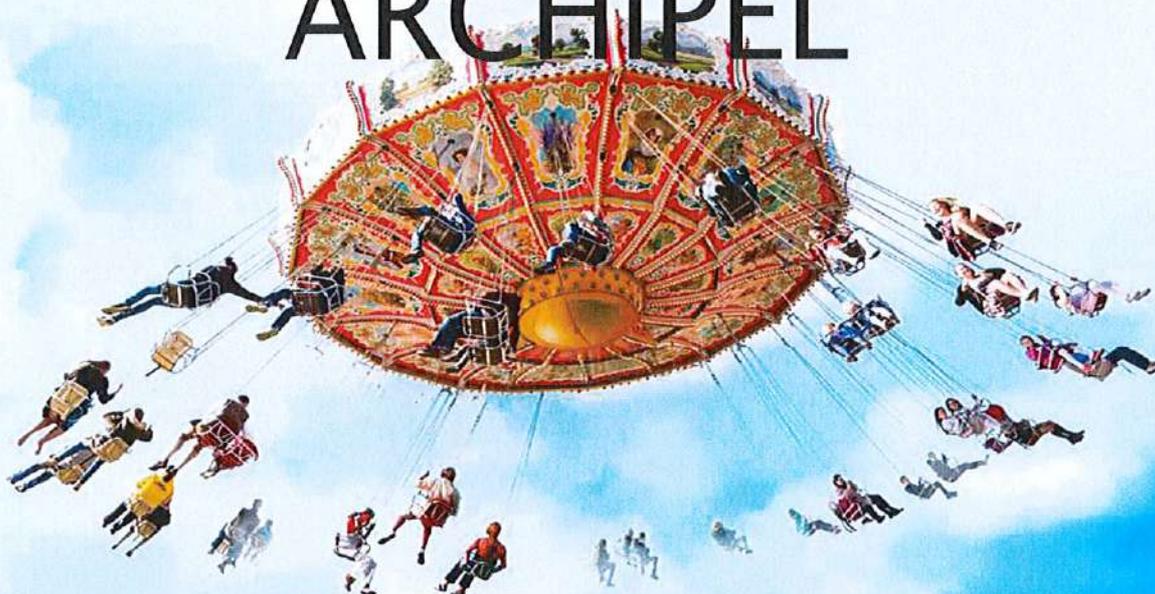
ARTICLE 1^{er} :

De prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022.

ARTICLE 2 :

De charger Monsieur le Directeur de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

EPIC ARCHIPEL



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021**



SOMMAIRE

I – Environnement Général Page 2

- 1.1- Cadre Juridique
- 1.2- Le contexte
- 1.3- La création de l'EPIC Archipel au Printemps 2017
- 1.4- Le projet de scène conventionnée d'intérêt national

II - Perspectives budgétaires Page 6

- 2.1 – Rappel des orientations
- 2.2 – Approche d'une année écoulée
- 2.3 – Les Grands axes du budget de fonctionnement 2022
- 2.4 – Les Grands axes du budget d'investissement 2022

III – Personnel et masse salariale Page 12

- 3.1 – Organigramme
- 3.2 – Evolution



Représentation stage de cirque

Artonik

Les Virtuoses

I- L'ENVIRONNEMENT GENERAL

1.1 - Le cadre juridique

Le débat d'orientation budgétaire doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de l'EPIC mais aussi sur ses engagements pluriannuels.

La loi du 6 février 1992, dans ses articles 11 et 12, a étendu aux communes de plus de 3 500 habitants, ainsi qu'aux régions, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget qui était déjà prévue pour les départements (loi du 2 mars 1982).

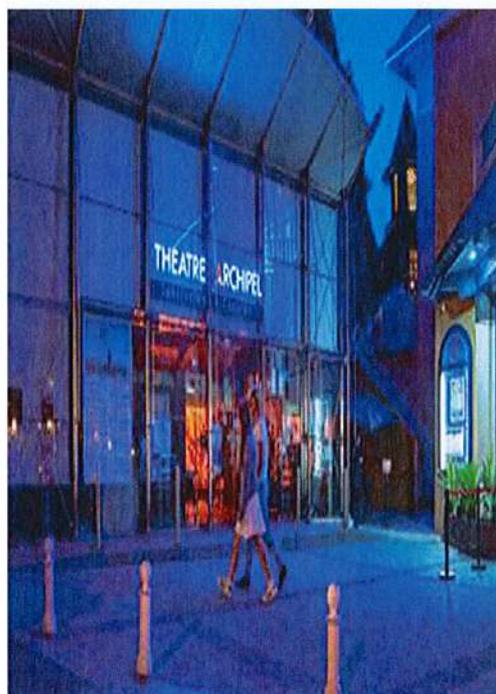
Selon l'article L22221-5, les règles budgétaires et comptables des communes sont applicables aux régies municipales.

La loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a apporté des précisions et soumis les collectivités de plus de 10 000 habitants à de nouvelles obligations d'information dans le cadre du DOB dans un souci d'accroissement de la transparence financière. Outre un rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel doit être faite. Il doit être fait état de l'évolution des dépenses et des effectifs, notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

1.2 - Le contexte

Construite en 2001, la salle de l'Archipel avait pour but de palier à un manque structurel en matière d'équipement culturel à Granville. Porté par l'association Office Culturel de Granville jusqu'en 2012, son objet était notamment de programmer des représentations et d'assurer une communication culturelle sur le territoire granvillais. Le changement de nom en 2012 résulte aussi d'un changement d'objet puisque l'association Archipel se concentre exclusivement sur le développement du spectacle vivant (Saison culturelle et Festival Sorties de Bain) et dans une moindre mesure à la location de ses salles aux congrès, séminaires et autres soirées spectacle.

Ce changement d'objet associatif s'opère naturellement dans le temps, à la suite de deux conventionnements triennaux (2006-2009 et 2009-2012) autour de la mention « Théâtre contemporain Populaire ».



C'est dans ce contexte que l'EPIC Archipel a signé officiellement dès janvier 2019 un nouveau conventionnement d'intérêt national intitulé « Art en territoire » pour les quatre années à venir (2019-2022). Une Convention Pluriannuelle d'Objectifs a été rédigée entre l'Etat, La Région, le Département, la Ville de Granville et L'EPIC Archipel.

1.3 - La création de l'EPIC Archipel au Printemps 2017

Souhait de la municipalité précédente, l'association Archipel a donc changé de structure depuis le 1^{er} avril 2017 pour se muter en Etablissement Public Industriel et Commercial. Bien que l'ensemble de ses activités restent identiques, d'importantes transformations juridiques et administratives ont eu lieu depuis sa création.

L'EPIC «Archipel» est là pour répondre au mieux, aux nouveaux enjeux culturels et à l'organisation de nos territoires, tel que stipulé dans les nouveaux statuts :

« Afin d'assurer la pérennité d'un service public culturel, dans le domaine du spectacle vivant, de garantir le développement des activités de l'Archipel la Ville de Granville souhaite créer une régie personnalisée - Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par la transformation de l'association Archipel. Ce nouvel organisme assurera la diffusion et la promotion de la culture, pour contribuer au développement économique résidentiel et présentiel du territoire. »

1.3.1 - Les objectifs

La création de la régie personnalisée EPIC a ainsi pour objectifs :

« De contribuer au développement de la politique culturelle de la Ville de Granville par la pérennisation d'une mission de service public culturel dans le domaine du spectacle vivant, notamment dans le cadre de la structuration du maillage culturel du territoire.

De renforcer le positionnement de l'Archipel comme un acteur économique et culturel du développement territorial, qui contribue à l'attractivité du territoire, et à l'accroissement de son rayonnement local, régional, national voire européen.

De maintenir l'Archipel comme un pôle de référence du spectacle vivant, visant à garantir l'accès au plus grand nombre, dans le respect des droits culturels, favorisant ainsi la cohésion sociale et le vivre ensemble. Il s'agit de créer un établissement public culturel qui peut prétendre à l'appellation de scène conventionnée par la DRAC. »

1.3.2 - Les missions et les moyens

Pour assurer le fonctionnement de cette nouvelle entité, des missions ainsi que des moyens ont été définis, comme suit :

« Conformément à l'esprit des objectifs initiaux présentés dans le Préambule, la régie personnalisée EPIC a pour missions de :

Contribuer au développement de la scène contemporaine dans toutes ses formes de création, dans les locaux mis à disposition par la Ville de Granville et dans l'espace public, tenant compte de l'environnement culturel et du maillage territorial, tel que définis dans les objectifs du préambule ;

Accompagner les artistes par des résidences sous toutes formes et permettant de bonnes conditions de production et de diffusion ;

Soutenir la production des spectacles par toute forme de contractualisation ;

Assurer une diffusion des spectacles en faveur d'un large public, selon les critères nécessaires au conventionnement par la DRAC ;

Développer des actions culturelles en faveur de tous les publics, notamment le public scolaire, le public empêché... ; Positionner la Régie personnalisée – EPIC comme un outil de développement territorial favorisant l'attractivité régionale, notamment en consolidant et en développant les réseaux et les partenariats, et en exploitant des activités commerciales qui ont vocation à renforcer l'économie résidentielle de la Ville de Granville et les recettes propres de la régie personnalisée - EPIC. Afin de garantir la programmation d'un pôle de référence dans le domaine du spectacle vivant, le projet artistique et culturel de la régie personnalisée EPIC est conçu et porté par un directeur / une directrice. Cette mission du directeur / de la directrice sera exercée conformément aux objectifs de la politique en faveur de la création artistique évoqués dans l'article 3 de la loi n°2016-925 du 07 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

La Ville de Granville apporte à la régie personnalisée - EPIC les moyens financiers nécessaires à la gestion des services publics, en complément des recettes propres générés par cette dernière. La contribution de la Ville de Granville prend la forme d'une contribution financière décidée tous les ans par le conseil municipal après le débat d'orientation budgétaire réalisé au sein du conseil d'administration de la régie personnalisée - EPIC, mais également d'une mise à disposition des locaux nécessaires à l'activité de la Régie Personnalisée - EPIC.

La régie personnalisée - EPIC peut effectuer tous actes juridiques, toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, financières et industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement aux missions indiquées ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou qui en constituent commercialement et techniquement le complément normal, d'intérêt général et directement utiles à la régie personnalisée - EPIC. »

ARTICLE 5 - REGIME DES BIENS IMMOBILIERS ET MOBILIERS DE LA REGIE PERSONNALISEE– EPIC

« La liste des biens immobiliers et mobiliers mis à disposition est fixée par délibération du Conseil municipal de la Commune de Granville. Elle fait l'objet d'une convention de mise à disposition au profit de la régie personnalisée – EPIC »

1.3.3 - La convention régissant les relations avec la Ville

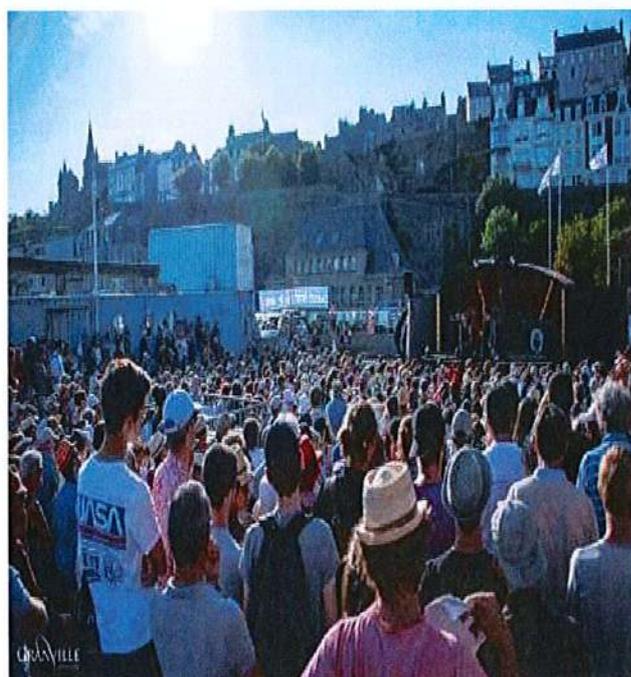
Dans ce cadre, une convention régissant les relations entre la Ville et l'EPIC a été rédigée et soumise au conseil d'administration afin d'harmoniser les rapports qui unissent la Ville et l'EPIC :

« L'EPIC Archipel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière présente la caractéristique d'être un service public d'une collectivité locale que celle-ci souhaite individualiser de manière affirmée en le dotant d'une autonomie forte. L'EPIC Archipel est une personnalité morale distincte de la collectivité locale et dispose d'un budget propre. Son autonomie juridique lui permet de passer des contrats, d'agir en justice et de posséder des biens. Son autonomie financière lui permet de bien délimiter les coûts de son service.

La présente convention a pour objet de définir les relations entre l'EPIC Archipel et la Ville de Granville, celle-ci mettant à disposition de l'EPIC l'essentiel des moyens matériels et financiers nécessaires à l'exercice de sa mission. »

1.4 - Scène conventionnée d'intérêt national

Afin de s'ancrer culturellement dans le paysage culturel normand, l'Archipel dispose d'un conventionnement géré par le Ministère de la Culture dont l'appellation « Art en Territoire » permet à l'EPIC de rayonner davantage : Cette appellation a pour objectif d'identifier et de promouvoir un programme d'actions artistiques et culturelles présentant un intérêt général pour la création artistique et le développement de la participation à la vie culturelle mise en œuvre par une structure et contribuant à l'aménagement et à la diversité artistique d'un territoire.



Par ce conventionnement, l'Archipel souhaite réaffirmer ses engagements et ses croyances envers l'Art et le territoire.

Les enjeux sont les suivants : défendre l'idée d'une culture accessible à tous mais exigeante dans ses choix.

Aussi ce conventionnement ne proposera-t-il pas de changement radical mais bien plus une évolution empreinte de continuité, fidèle à ses fondements et ses valeurs : un travail de proximité en lien avec les artistes, le public et le territoire qui le constituent. Si nous ne toucherons pas à ce qui fait la sève et la force de notre lieu, nous essaierons de faire évoluer notre dernier conventionnement « Théâtre contemporain et populaire » en travaillant davantage sur le lien ténu entre le théâtre de salle et le théâtre de rue pour proposer un nouvel enjeu tel une problématique de territoire en redéfinissant nos modes de diffusion avec nos collègues des villes voisines. Par ailleurs, cette démarche va dans le sens de la loi « Création » (Article 3 / point 7) « puisqu'elle participe à étendre la culture sur un territoire tout en veillant à l'émergence et la reconnaissance des nouveaux créateurs ». Ce parti pris donne par ailleurs tout son sens à l'appellation ministérielle de « Scène conventionnée d'intérêt national ».

Depuis 2019, un réseau au sein de l'EPCI « Granville, Terre et Mer » a été créé (Voisins d'Scènes) avec quelques villes du territoire (Granville, Saint Pair, Jullouville, Bréhal et La HayePesnel). De ce réseau s'en est créé un autre « Voisins d'Rue » dans la continuité du festival « Sorties de Bain ». Le but est d'échanger, de mutualiser certains spectacles et d'offrir au public un meilleur rayonnement de la culture sur notre territoire.

Des outils ont été mis en place à savoir une billetterie informatisée commune « Tick'boss » mais dont les recettes respectives sont gérées par chaque entité. Un agenda commun, régenté par l'Office de Tourisme Granville, Terre et Mer a également vu le jour. De nouvelles perspectives organisationnelles sont actuellement à l'œuvre pour les prochaines années.

II – LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES

2.1 - Rappel des orientations

Comme stipulé dans les statuts, l'EPIC Archipel bénéficie d'un conventionnement labélisé par le Ministère de la Culture avec des dotations plus conséquentes pour mener à bien le projet de « Théâtre contemporain et populaire ». Précieuse, cette convention fixe les missions de l'Archipel sur le territoire et la place de Granville au cœur d'une région étendue. Au-delà de la simple activité de programmation dans son lieu, cette appellation permet à la structure d'étendre son activité sur un territoire proche (Communautaire), de contribuer à l'émergence d'artistes, à l'accompagnement de nouveaux projets, à la mise en place d'actions culturelles plus ambitieuses. Par ailleurs, elle renforce aussi la place du théâtre et des arts de la rue, faisant de Granville un pôle de référence culturelle dans ce domaine d'activité. Étendue sur quatre années, cette convention apporte un équilibre à l'EPIC. Nous entrevoyons sereinement les futures saisons pour bâtir des projets d'envergure et amener l'Archipel et Granville à avoir un poids non négligeable, en matière de spectacle vivant, sur le territoire normand.

2.2 - Analyse d'une année écoulée

Nouvelle année difficile, 2021, aura vraiment éprouvée l'équipe. L'absence de ligne claire, l'annulation des spectacles en cascade, et l'adaptation permanente n'auront pas facilité la gestion de l'Archipel au quotidien. Fort heureusement, le retour du festival « Sorties de Bain » et la reprise de la saison auront permis de remotiver les équipes.

Il y eut d'abord l'annulation des spectacles de janvier à juin qui a entraîné une baisse conséquente des recettes (- 20 585€ de remboursement de billets), compensé fort heureusement par le fonds de soutien de la DRAC. A noter, qu'en tant que Scène Conventionnée, nous avons payé ou reporté l'ensemble des équipes artistiques. Sur les 20 spectacles programmés lors de la saison 20/21, 8 ont été reportés pour la saison 21/22. L'année 2021 aura généré 104 000€ de billetterie (avec les reports) contre 127 339€ pour une année « normale » (2019, année de référence). A souligner que la fréquentation du public n'est plus la même depuis le COVID, les taux de remplissage étant plus faible.

Concernant le festival « Sorties de Bain », même s'il a eu lieu, nous avons dû créer de nombreuses adaptations afin que l'événement ait lieu : réduction des jauges, barriérage des sites, réduction du Off de moitié, contrôle à certaines entrées, etc...

Les locations de salles ont été divisées de moitié (15 500€ contre 25 818€ en 2019). Le mécénat a également baissé de 10 000€. A noter, malgré tout, le beau soutien des artisans, commerçants pour le festival. Côté recettes propres, en dehors de la billetterie, l'absence de marchands forains et de bar durant la manifestation de rue a été un gros manque à gagner.

Face à l'adversité, l'ensemble de l'équipe a répondu présent. Elle a su mettre en place des actions dématérialisées avec des interviews, des plateaux vidéo : La chaîne Youtube de l'Archipel a fonctionné à plein !

Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs a su tirer profit des actions autorisées, à savoir : les résidences de création et la médiation. Concernant les résidences de création, il y en eut trois fois plus, accompagnées de présentations de travail à destination des professionnels. Côté médiation, nous n'avons pas manqué d'imagination puisque là encore les actions ont été démultipliées de janvier à juin (Cf bilan d'activité 2020/2021). Certains spectacles ont été joués dans les établissements scolaires, d'autres ont mis en place des ateliers. Par ailleurs, il y eut quelques projets innovants tel que celui mené avec Quentin Postel le chanteur de Magenta, en collaboration avec l'ensemble des collèves de la communauté de communes.

A noter également durant cette année, la consolidation du poste de Sébastien Jossic en CDI et la prolongation du contrat de Mélanie Thorel dans le cadre du Pep's (Plan de relance de la Région) pour le réseau ReNAR. Un apprenti du nom de Max Trohel a également rejoint l'équipe jusqu'à la fin 2022 et ce pour un accompagnement des actions culturelles.

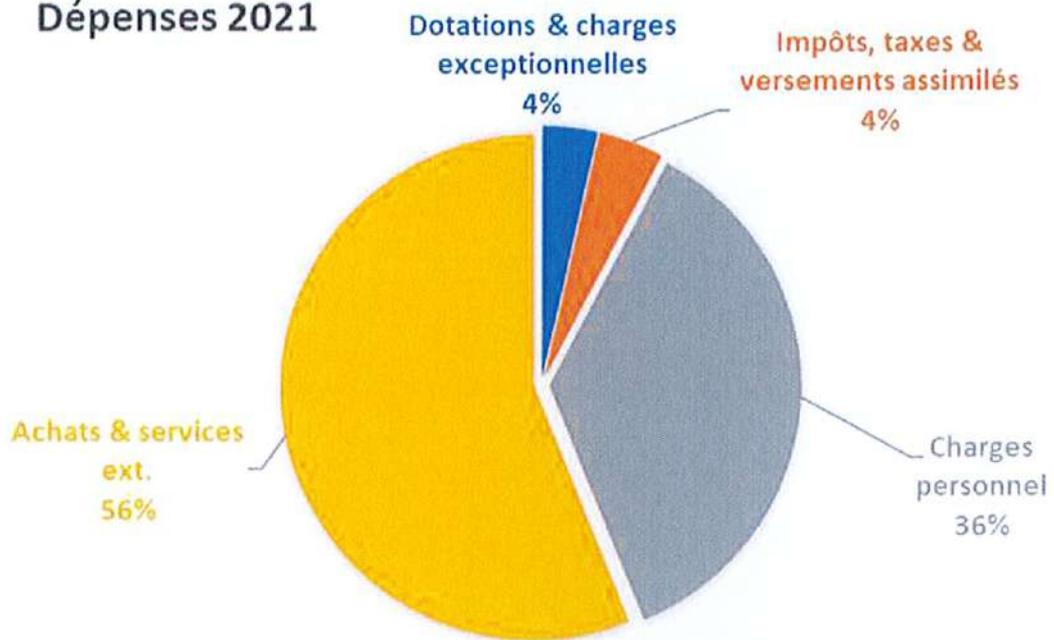
Côté investissements, nous avons poursuivi notre plan pluriannuel par le remplacement de matériel d'une part et l'évolution technique d'autre part :

- Projecteurs pars à leds, pupitre lumière, enceinte amplifiée côté technique.
- Photocopieur et ordinateur à unité centrale côté administratif.

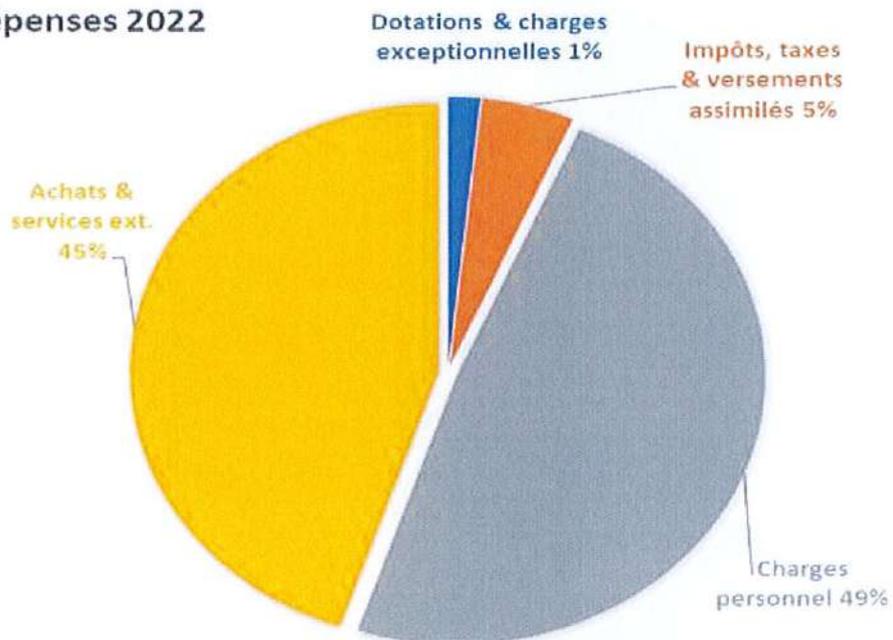
- 2.3 - Les grands axes du budget de fonctionnement 2022

- 2.3.1 - Les dépenses

Dépenses 2021



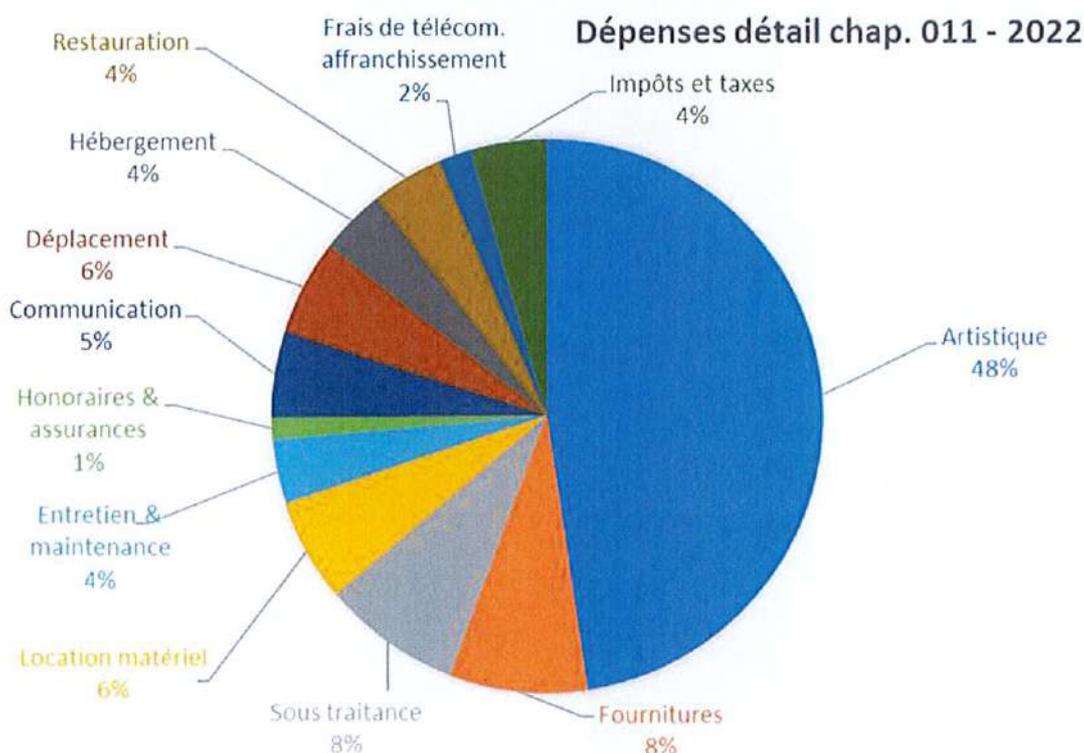
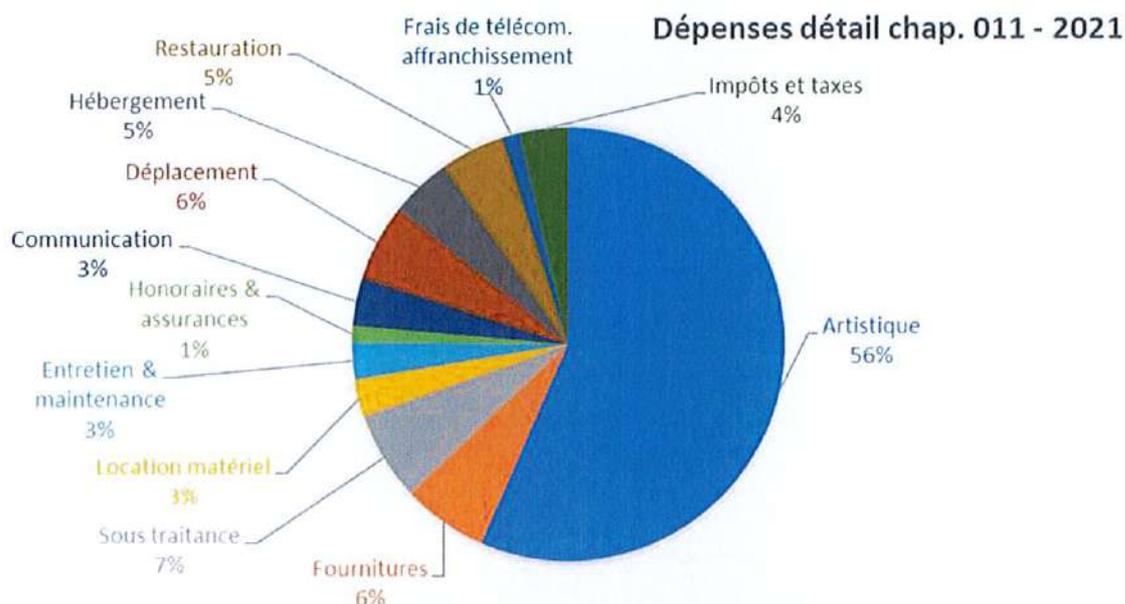
Dépenses 2022



Afin de répondre à la lettre de cadrage budgétaire et à la volonté de la Mairie de réduire les coûts de fonctionnement, demande a été faite de rester à budget constant pour cette année 2022.

En 2021, le chapitre 011 enregistre une somme exceptionnelle (963 133.46€) liée directement à la situation de crise sanitaire. Cette dernière a entraîné une augmentation de l'activité, principalement sur le budget du réseau ReNAR, liée au programme de relance de la Région Normandie.

Les dépenses inscrites au chapitre 011 pour l'année 2022 retrouvent le niveau d'une année « normale », à savoir 576 430€.



En raison de l'activité, la majeure partie des dépenses seront liées à la programmation qu'il s'agisse du festival Sorties de Bain ou bien de la saison culturelle (de septembre à juin) et sont découpées comme suit :

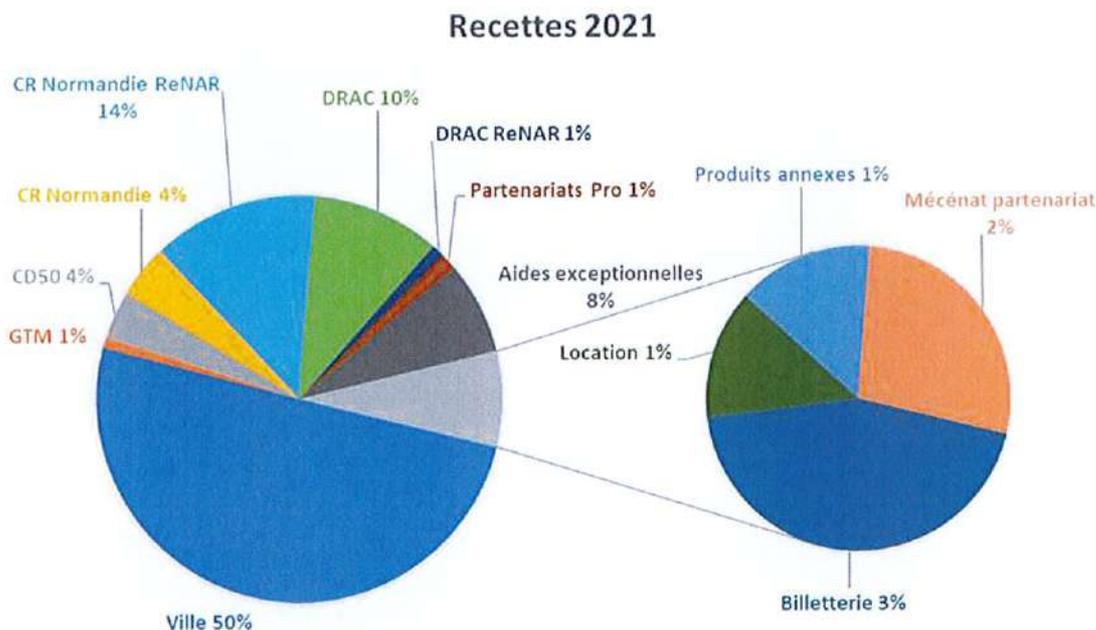
- 150 000€ : Au titre de la saison culturelle (une soixantaine de dates)
 - 75 000€ : Au titre du festival « Sorties de Bain » (une trentaine de dates officielles)
- De cette programmation découle les frais annexes liés à l'hôtellerie (22 500€), la restauration(21 500€), les frais de route (21 000€) ainsi que la communication [Annonces et insertions:14 500€, Affiches : 3 350€, Flyers et Brochures : 10 950€, frais d'affranchissements : 3 500€,Frais de télécommunications : 3 500€...]

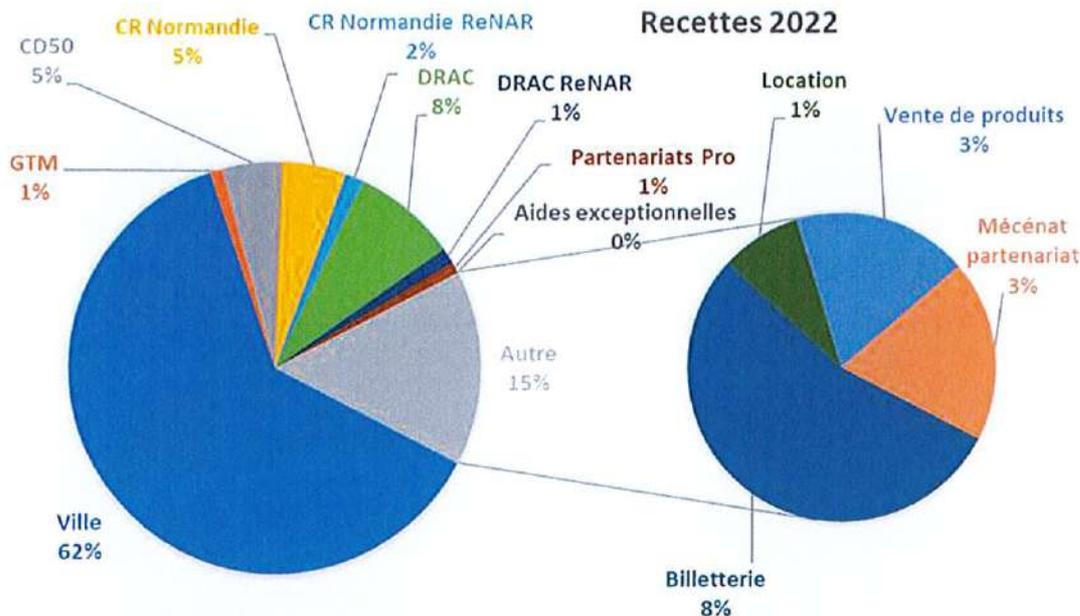
Depuis le 1^{er} janvier 2018, décision a été prise par le conseil d'administration (par le biais d'une convention régissant les rapports entre la ville et l'EPIC) de prendre à notre charge les fluides, les abonnements, les frais liés à la maintenance du bâtiment ainsi que les menus travaux. Nous prévoyons des enveloppes identiques pour l'année à venir. Ces dépenses sont stables et maîtrisées depuis le réajustement pour 2019

Autre poste conséquent, les salaires dont les taxes et les charges qu'ils représentent, s'élèvent pour l'année 2022 à 599 450€. Nous étions en 2021 à 596 423€. Là encore, cette hausse est due à l'accroissement des charges et aux changements d'échelons des personnels. Cette somme se répartit entre les 12 salariés attachés au bâtiment (dont les mises à disposition de Gilles Hamel et Sylvie Brin), aux intermittents techniciens venant en renfort de notre équipe certains soirs de spectacles, aux longs stages, à l'apprentissage et à quelques formateurs de théâtre employés durant l'année pour des opérations de médiation culturelle.

A noter que la Ville de Granville n'abonde que pour 505 500€ dans les charges de personnel. Reste 93 950€ à la charge de l'EPIC pour couvrir les frais restants.

2.3.2 - Les recettes





Pour les produits de l'EPIC, trois postes se distinguent nettement : les recettes propres liées aux ventes, les subventions d'exploitation et enfin les produits exceptionnels.

Concernant les recettes propres, elles sont liées principalement aux recettes de billetterie et donc à l'activité de programmation de la salle, appréciée ou non par le public et qui génère de ce fait des ressources plus ou moins importantes en fonction des saisons. En raison du COVID, l'année 2021 aura été assez catastrophique avec une perte d'activité de janvier à mai 2021.

Pour 2022, les recettes propres sont difficiles à prévoir. Tout dépendra de la situation sanitaire et de son évolution. Nous avons inscrit pour 2022 :

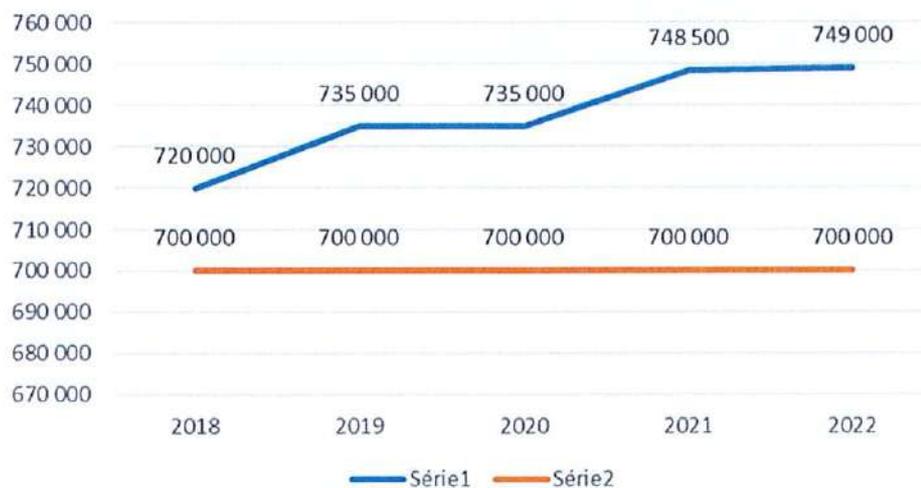
- Recettes Billetterie : 100 000 € (à l'identique de 2021)
- Recettes congrès : 15 500 € (idem 2021)
- Vente de produits et produits annexes (vente espaces pub, espaces marchands...) : 35 000 € en prévoyant le bon déroulement du festival
- Partenariat : 35 000€, en renouant avec l'année 2019.

Bien sûr, nous continuerons à développer les partenariats et les échanges afin de donner toutes les chances à l'EPIC de s'auto-financer pour partie.

Les subventions d'exploitation (hors ville), quant à elles, auront tendance à augmenter pour les années à venir grâce notamment au conventionnement qui va amener les institutions à renforcer leur participation. L'année 2022 coïncide avec la réécriture du projet de conventionnement pour les années 2023 à 2026.

Concernant la subvention de la Ville, elle restera la même qu'en 2021 (749 000€, comprenant les salaires du personnel mis à disposition par la Ville soit 49 000€). A noter que la participation de la Ville pour les ressources humaines ne couvre pas la totalité des salaires, comme évoqué précédemment. La partie fonctionnement, quant à elle, reste identique à hauteur de 243 500 €.

Evolution de la subvention de la Ville



Série 1 : Subvention totale (fonctionnement + les mises à disposition)
Série 2 : Subvention de fonctionnement

L'importance de l'autofinancement de la structure pousse donc l'ensemble des collaborateurs à repenser leur manière de travailler et d'appréhender leurs postes. Il faut, sans cesse, penser à subvenir à nos propres besoins en redéfinissant notre schéma économique. Le sponsoring, la publicité, la création de produits dérivés font désormais partie de notre démarche. Et cette démarche n'est pas simple pour un lieu qui doit avant tout rester au service du public.

2.4 - Les Grands axes des projets d'investissement 2022

Comme nous venons de le voir, l'EPIC n'est pas en capacité d'investir considérablement en 2022, compte tenu de la crise et du fort investissement de 2020. Outre l'achat de petits matériels nécessaires au fonctionnement, nous resterons modestes sur ce poste.

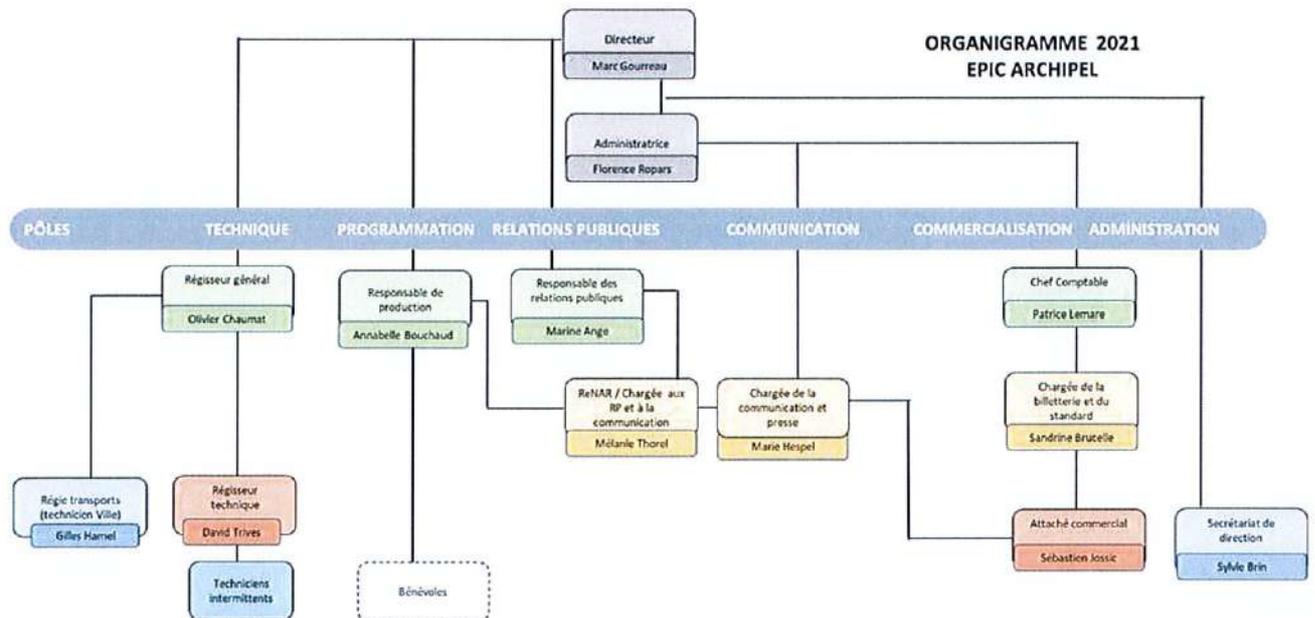
En 2022, l'autofinancement Archipel sera de 15 000€ pour des pars à led afin de compléter un parc lumière obsolète.

En effet, l'évolution des éclairages scéniques (technique led), nous oblige à investir, l'ancien système étant voué à disparaître. Le montant consacré à cet investissement se découpera en deux tranches : 7 500€ en janvier et 7 500 € en mai avec la réaffectation du résultat 2021.

Compte tenu du vieillissement important du bâtiment, décision a été prise par les élu.e.s de la Ville d'investir à la fois dans le clos et le couvert de l'Archipel pour les années 2022 et 2023. Une réfection des assises aura également lieu. Des fauteuils flambants neufs seront installés dès l'été 2022. C'est un réel soulagement pour l'équipe et la direction que ces transformations puissent avoir lieu. Le bâtiment commençait effectivement à devenir quelque peu dégradé.

III- PERSONNEL ET MASSE SALARIALE

3.1 - L'organigramme

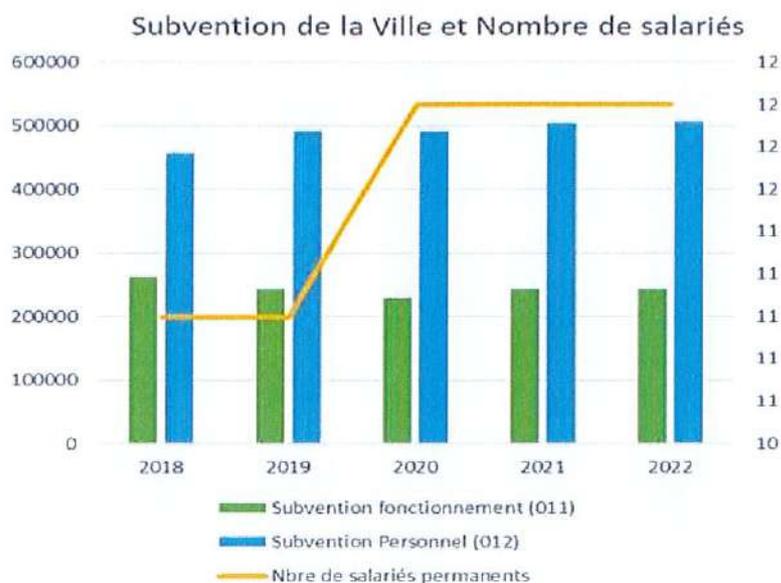


3.2 - L'évolution

Suite au passage de l'EPIC, de profondes mutations ont été effectuées. La restructuration du service s'est poursuivie en 2021. Sébastien Jossic est venu conforter l'équipe à la billetterie du théâtre ainsi qu'en soutien aux partenariats privés.

Mélanie Thorel, quant à elle, a pu prolonger son contrat avec nous grâce au plan Pep's, financé par la Région. Son poste se découpe en deux missions : l'une dédiée au réseau ReNAR, l'autre à la mission de médiation culturelle sur le territoire. Le financement de la Région s'arrêtant en juillet 2022, nous verrons (suivant les aides des collectivités) si nous poursuivons ou non notre engagement à ses côtés pour la fin d'année. A flux tendu, l'équipe de l'Archipel n'est pas trop nombreuse compte tenu de l'ensemble des missions qui lui sont dévolues.

A noter également qu'une revalorisation indiciaire de la grille (en fonction des accords des organismes paritaires) aura lieu cette année pour une partie du personnel. Quelques changements d'échelons (tous les deux ans) liés à la convention collective sont également à prévoir.



*Dont les agents mis à disposition par la mairie à partir de 2019

Avec l'écriture du nouveau projet de conventionnement, 2022 devrait nous permettre de repenser la dynamique de l'EPIC (notamment financièrement) et de renforcer à la fois les équipes et les projets. Bien sûr, il nous faudra penser notre mission plus largement, notamment avec le réseau Voisins d'Scènes qui devrait connaître un tournant important dès 2022.

Contraignant mais stimulant, ce projet de Scène Conventionnée d'Intérêt National nous incite à développer le spectacle vivant sur le territoire ainsi qu'à renforcer les ramifications avec l'ensemble des acteurs socioculturels. Nous pouvons difficilement nous permettre de proposer des projets à minima car s'il en va de la notoriété de la structure. C'est bien toute une dynamique locale qui est impactée par les actions et missions de l'Archipel. Qu'il s'agisse du tissu économique ou bien des établissements scolaires, notre engagement doit rester le même : Faire du spectacle vivant, un service public de qualité communément partagé

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Prochain CA sera le mercredi 12 janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h48.

Mme la Présidente,


ARCHIPEL
 Place Maréchal Foch - BP 329
 50403 GRANVILLE Cedex
 Tél. 02 33 69 27 30 - Fax 02 33 69 27 39

Isabelle ARTUR-MONNERON.

Françoise MARGUERITE-MARBEITO

ABSENTE EXCUSÉE

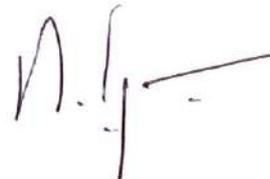
Guillaume VALLÉE



Valérie DOLOUE



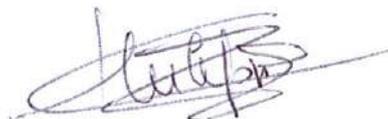
Michel PEYRE



Nadège THOMASSIN

ABSENTE EXCUSÉE

Christine PHILIPPEAU



Christian DAVID



Michèle ÉMERY



Sonia ZIDANE

ABSENTE EXCUSÉE



« THÉÂTRE L'ARCHIPEL » - RÉGIE A CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ MORALE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE.

Compte-rendu / Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 20 octobre 2021.

MG/SB-2021-10-53

Le vingt octobre deux mille vingt et un, à 18h00, le Conseil d'administration de l'EPIC ARCHIPEL, légalement convoqué le 11 octobre 2021, s'est tenu à l'Archipel, sous la Présidence de Madame Isabelle ARTUR-MONNERON.

ÉTAIT(ENT) PRÉSENT(ES) A L'ARCHIPEL

Pour la Ville de Granville

- Madame Isabelle ARTUR-MONNERON
- Madame Françoise MARGUERITE-BARBEITO
- Madame Valérie DOLOUE
- Monsieur Guillaume VALLÉE
- Madame Nadège THOMASSIN

ÉTAIENT PRÉSENTS EN VISIOCONFÉRENCE

Pour la Ville de Granville

ÉTAIT PRÉSENTE A L'ARCHIPEL

En qualité de personnalité qualifiée

- Madame Michèle ÉMERY

ÉTAIT PRÉSENTE EN VISIOCONFÉRENCE

En qualité de personnalité qualifiée

- Madame Sonia ZIDANE

Assistaient également à la séance à l'Archipel :

- Monsieur Marc GOURREAU,
Directeur de l'EPIC Archipel.
- Madame Florence ROPARS,
Administratrice de l'EPIC Archipel.
- Monsieur Laurent PETITGAS,
Directeur Général Adjoint de la Ville de Granville.

ÉTAIT ABSENT(E) EXCUSÉ(E) NON REPRÉSENTÉ(E)

Pour la Ville de Granville

- Monsieur Michel PEYRE
- Madame Christine PHILIPPEAU

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ NON REPRÉSENTÉ

En qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Christian DAVID

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE REPRÉSENTÉE

Pour la Ville de Granville

Présents : 6 En visioconférence : 1 Votants : 7 Représenté : 0 Absents : 3
Soit : 10 membres en activité

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

*_*_*_*

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte rendu et procès-verbal du Conseil d'administration du 21 avril 2021.
- 2- Décision modificative n°3.
- 3- Bilan d'activité 2020 / 2021
- 4- Convention de groupement de commande N°GC21.01 – convention constitutive de groupement de commandes relative aux fournitures et services relevant des marchés TIC (Technique de l'information et de la communication).
- 5- Informations et questions diverses :
 - Point sur le lancement de la saison 2021/2022.
 - Planification des Conseils d'administration pour 2022.
 - Prochain CA le 17 novembre 2021.

*_*_*_*

Rapporteur : Mme la Présidente

APPROBATION DU COMPTE RENDU/PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CA DU 21 AVRIL 2021.

A l'Unanimité

Rapporteur : Madame Florence ROPARS

Arch. 2021-10-DL-12 – DÉCISION MODIFICATIVE N°3.

Madame la Présidente expose aux membres du Conseil d'administration qu'après le vote d'un budget primitif, le Conseil d'administration, conformément au paragraphe 4.2 du chapitre 4 du titre II de la nomenclature comptable M4, a la possibilité de le modifier jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique, par l'adoption de décisions modificatives.

Depuis l'adoption du budget primitif, le 14 janvier 2021, il apparaît nécessaire de réaliser une nouvelle modification afin de réajuster le budget en fonction des recettes supplémentaires (recettes propres et subventions).

La section de fonctionnement s'équilibre à 145 411 €, conformément aux tableaux suivants :

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
D	F	PROGRAM		604		011	COPR	ARCHADMI	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	20 000.00
D	F	FONCTION		6063		011	ARCH	ARCHTECH	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 000.00
D	F	FONCTION		611		011	ARCH	ARCHADMI	SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 300.00
D	F	PROGRAM		611		011	RNAR	ARCHADMI	SOUS-TRAITANCE GENERALE	7 000.00
D	F	FONCTION		6156		011	ARCH	ARCHADMI	MAINTENANCE	4 386.00
D	F	PROGRAM		623601		011	DIFF	ARCHCOM	AFFICHES	250.00
D	F	FONCTION		623601		011	ARCH	ARCHCOM	AFFICHES	150.00
D	F	FONCTION		623602		011	ARCH	ARCHCOM	FLYERS ET BROCHURES	2 000.00
D	F	FONCTION		6244		011	ARCH	ARCHADMI	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	10.00
D	F	PROGRAM		625102		011	CULT	ARCHADMI	DEPLACEMENTS ARTISTES	200.00
D	F	PROGRAM		625701		011	CULT	ARCHADMI	HERBERGEMENTS ARTISTES	650.00
D	F	FONCTION		6333		012	PERS	ARCHPERS	PART. EMPLOYEURS FORMATION PROFESS. CONTINUE	210.00
D	F	FONCTION		6335		012	PERS	ARCHPERS	VERS. OBLIG. OUVRANT DROIT A L'EXON. TAXE APPRENT.	50.00
D	F	PROGRAM		637		011	DIFF	ARCHADMI	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	4 500.00
D	F	FONCTION		6411		012	PERS	ARCHPERS	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	8 300.00
D	F	FONCTION		6412		012	PERS	ARCHPERS	CONGES PAYES	80 000.00
D	F	FONCTION		6451		012	PERS	ARCHPERS	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	3 050.00
D	F	FONCTION		6452		012	PERS	ARCHPERS	COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 000.00
D	F	FONCTION		6453		012	PERS	ARCHPERS	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 000.00
D	F	FONCTION		6454		012	PERS	ARCHPERS	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	600.00
D	F	FONCTION		6471		012	PERS	ARCHPERS	PRESTATIONS DIRECTES	120.00
D	F	FONCTION		6472		012	PERS	ARCHPERS	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	100.00
D	F	FONCTION		648		012	PERS	ARCHPERS	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	315.00
D	F	FINANCES		6815		68	FIN		DOTAT.PROV. POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPL	8 220.00
									TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	145 411.00

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	F	FONCTION		64198		013	PERS	ARCHPERS	AUTRES REMBOURSEMENTS	1 255.00
R	F	FONCTION		6459		013	PERS	ARCHPERS	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	14 373.00
R	F	PROGRAM		70604		70	CULT	ARCHADMI	ATELIERS D'ART AVEC TVA	529.00
R	F	PROGRAM		70606		70	ARCH	ARCHADMI	RECETTES CONGRES	10 500.00
R	F	FONCTION		7088		70	ARCH	ARCHCOM	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	-2 670.00
R	F	FONCTION		7404		74	RNAR	ARCHPERS	SUBVENTION REGION NORMANDIE	-50 000.00
R	F	PROGRAM		7404		74	CULT	ARCHADMI	SUBVENTION REGION NORMANDIE	1 730.00
R	F	PROGRAM		7404		74	RNAR	ARCHADMI	SUBVENTION REGION NORMANDIE - RESEAU RENAR	1 990.00
R	F	FONCTION		7405		74	ARCH	ARCHPERS	SUBVENTION DRAC	-7 500.00
R	F	PROGRAM		7405		74	CULT	ARCHADMI	SUBVENTION DRAC	11 620.00
R	F	PROGRAM		7405		74	DIFF	ARCHADMI	SUBVENTION DRAC	43 000.00
R	F	PROGRAM		7406		74	CULT	ARCHADMI	SUBV. MINISTERE DE LA JUSTICE	570.00
R	F	PROGRAM		7407		74	DIFF	ARCHADMI	SUBVENTION ODIA - ONDA	2 200.00
R	F	PROGRAM		7409		74	DIFF	ARCHADMI	MECENAT ET PARTENARIATS	16 155.00
R	F	FONCTION		7410		74	PERS	ARCHPERS	SUBVENTION RENAR POUR PERSONNEL	218.00
R	F	PROGRAM		7411		74	DIFF	ARCHADMI	PARTENARIATS PROFESSIONNELS (CNV, SACEM, SACD)	6 397.00
R	F	FONCTION		7412		74	PERS	ARCHPERS	AIDE AU PAIEMENT COVID URSSAF	26 906.00
R	F	FONCTION		7718		77	PERS	ARCHPERS	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS / OPE DE GESTION	67 672.00
R	F	FONCTION		773		77	ARCH	ARCHADMI	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	466.00
									TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	145 411.00

Sous réserve que ces propositions recueillent son accord, le Conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU les statuts de l'EPIC Archipel adoptés par délibération du Conseil municipal n° 2016-12-173 en date du 15/12/2016, et notamment leur article 21 qui évoque que l'EPIC doit voter son budget primitif afin d'engager régulièrement ses dépenses et d'encaisser les recettes liées aux services rendus.

VU la délibération n°Arch. 2021-01-DL-05 en date du 14 janvier 2021, adoptant le budget primitif pour l'exercice 2021,

CONSIDÉRANT qu'après le vote du budget primitif, le Conseil d'administration a la possibilité de le modifier jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique, en adoptant des décisions modificatives, afin de prendre en compte les modifications se déroulant dans l'année et non prévue initialement,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

D'inscrire dans la décision modificative n°3 du budget de fonctionnement présenté et dont la balance s'établit conformément aux tableaux ci-dessus.

ARTICLE 2 :

De charger Monsieur le Directeur de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapporteur : Monsieur Marc GOURREAU

Arch. 2021-10-DL-13 – BILAN D'ACTIVITÉ SAISON 2020-2021.

Le bilan d'activité relatif à la saison 2020/2021 est présenté en séance.

Sous réserve que ces propositions recueillent son accord, le Conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2016-12-173 du 15/12/2016 portant création de la régie à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière – dénommée « ARCHIPEL », et approbation de ses statuts,

VU l'article 11 des statuts de l'EPIC Archipel, qui détermine les attributions du Conseil d'administration,

CONSIDÉRANT le bilan d'activité de la saison 2020/2021 de l'EPIC,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE :

De prendre acte du bilan d'activité de la saison 2020/2021, annexé à la présente délibération.

BILAN D'ACTIVITE SAISON 2020 / 2021



 www.archipel-granville.com
RÉSERVATIONS 02 33 69 27 30

Du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

SOMMAIRE

Préambule

Fiche N°1 : Fonctionnement

I – Personnel Permanent (p.7)

- 1.1 - Mouvements / Recrutements / Arrêts maladie
- 1.2 - Répartition des fonctions
- 1.3 - Personnels intermittents

II – Plan de formation (p.10)

III – Bénévoles (p.10)

IV – Accueil des stagiaires (p.11)

V – Fonctionnement structurel (p.11)

- 5.1 – Service au public
- 5.2 – Vie Statutaire

Fiche N°2 : Activité (Saison, Sorties de Bain, Réseaux)

I – Evaluation saison (p.12)

- 1.1 – Saison 2020-2021 en quelques chiffres
- 1.2 – Fréquentation
- 1.3 – Tarifs
- 1.4 – Abonnements
- 1.5 – Partenariats
- 1.6 – Statistiques et analyses

II – Contenu saison (p.19)

- 2.1 – Programmation Tout Public
- 2.2 – Programmation Jeune Public
- 2.3 – Médiation
- 2.4 – Tableaux et outils d'analyse (notamment dans le cadre du conventionnement)

III – Archi'Plus saison (p.38)

IV – Locations de salles (p.39)

V – Bilan Sorties de Bain (p.40)

- 5.1 – Bilan artistique et actions périphériques
- 5.2 – Logistique, organisation de territoire et communication
- 5.3 – Public, partenaires financiers et budget

VI – Communication (p.46)

- 6.1 – La communication en chiffres
- 6.2 – Presse Saison
- 6.3 – Presse Sorties de Bain
- 6.4 – Presse Médiation & Sorties de chantier

Conclusion

Préambule

A l'image de l'ensemble de théâtres et structures culturelles de France, la saison 2020/2021 de l'Archipel aura été considérablement réduite voire quasi inexistante. En raison de la pandémie, bon nombre de représentations n'ont pas eu lieu et il a fallu composer avec ce que nous avions à notre disposition pour « réinventer » du spectacle vivant en dehors de nos établissements de diffusion.

Après une saison 2019/2020 en pointillée, la 2nde vague de la pandémie aura affectée profondément nos métiers. Les confinements successifs, la réglementation renforcée puis l'interdiction des rassemblements auront porté un coup terrible à une activité déjà fragile. Fort heureusement, notre Scène Conventionnée d'Intérêt National aura été largement soutenue par les subventions et les fonds publics. Souhaitons désormais que cette période de pandémie soit derrière nous et que nous puissions retrouver notre activité de 2019 en renouant la confiance du public. Pour ce faire, il faudra, à nouveau le soutien des collectivités dans le cadre d'un plan de relance à la reprise. En effet, nous ne sommes pas sûr d'un retour prégnant de nos publics dans les salles et il faudra, sans doute, mettre en place des actions pour les inciter à reprendre le chemin des théâtres.

Concernant la vie du personnel, nous avons bénéficié de l'arrivée d'une collaboratrice au poste des Relations Publiques le 1^{er} octobre 2020 en remplacement d'une autre partie en janvier de la même année. Un contrat à durée indéterminée est venu également conforter le poste de la responsable de la billetterie dès le 1^{er} janvier 2020. En dépit de la situation fort complexe, l'équipe a su faire bloc et se ressourcer en inventant des formes adaptées aux publics scolaires et empêchés : Vidéos, actions de médiation, programmations délocalisées, etc.

Enfin, la démarche culturelle autour du spectacle vivant se concrétise sur le territoire communautaire (Granville, Terre et Mer). Notre réseau Voisins d'Scènes a connu une belle avancée par la signature officielle d'une charte le 30 juin 2021, en présence de l'ensemble des Maires et des villes membres du réseau.

Ainsi donc, ce bilan mettra-t-il en exergue et dans le détail une saison chaotique et incomplète en raison des profonds bouleversements survenus. Quoique instable, cette saison nous aura permis néanmoins de nous réinventer et de changer nos modes de fonctionnement. Face à l'adversité, nous avons appris à nous adapter et mettre en place de nouvelles techniques privilégiant notamment le travail à distance, la visioconférence et des applications partagées. Positifs, ces derniers ont été un plus afin de limiter nos déplacements en dehors du travail de programmation.

Fiche n°1 : LE FONCTIONNEMENT

I - Le personnel permanent

La convention collective de référence est celle des « Entreprises culturelles et artistiques » pour l'ensemble des salariés à l'exception du Directeur de l'Etablissement Public qui est employé selon le régime contractuel de la fonction publique pour une durée de 3 ans.

Au 31 août 2021, l'Archipel emploie 11 permanents : tous à temps plein.

1.1 - Les mouvements/recrutements/arrêts maladie

- Permanents

* L'EPIC dispose de 11 permanents (9 en CDI et 2 en CDD).

* La Ville de Granville met à disposition deux personnels Ville :

- Sylvie Brin, adjointe administratif principal de 2^{ème} classe à 100%
- M. Gilles Hamel, adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 30%

- Temporaires

* Mélanie Thorel assure actuellement un mi-temps rattaché au réseau ReNAR et un second mi-temps rattaché à la communication et aux relations publiques de l'Archipel depuis le 1^{er} janvier 2021.

- Mouvements

* Arrivée officielle de Marine Ange au poste de Relations Publiques le 1^{er} octobre 2020.

* Sébastien Jossic assure le poste d'Assistant Commercial depuis le 1^{er} janvier 2021, à temps plein, en contrat à durée indéterminée.

- Arrêts maladie : 23 jours.

1.2 - Répartition des fonctions

- Direction : 2 personnes

☐ Marc Gourreau

Directeur, en charge de la programmation et le développement du projet Archipel

☐ Florence Ropars

Administratrice

- Administration/comptabilité : 2 personnes

☐ Patrice Lemare

Chef comptable

☐ Sylvie Brin

Secrétaire de direction

- Communication/relations publiques : 2,5 personnes

☐ Marine Ange

Responsable Relations publiques

☐ Marie Hespel

Attachée aux Relations Presse et à la Communication

☐ Mélanie Thorel (1/2 temps)

Attachée à la communication et à la Médiation.

- Accueil du public/billetterie/standard : 2 personnes

☐ Sandrine Brucelle

Chargée de billetterie

☐ Sébastien Jossic

Assistant Commercial

- Sorties de Bain / Réseau ReNAR : 1,5 personnes

☐ Annabelle Bouchaud

Chargée de Production. Temps de travail partagé : mi-temps Archipel – mi-temps Réseau ReNAR

☐ Mélanie Thorel

Mi-temps réseau ReNAR dans le cadre du plan de relance PEPS

- Technique : 3 personnes

☐ Olivier Chaumat

Régisseur Général

- ☐ David Trives
Régisseur adjoint
- ☐ Gilles Hamel (30% de son temps de travail)
Transporteur

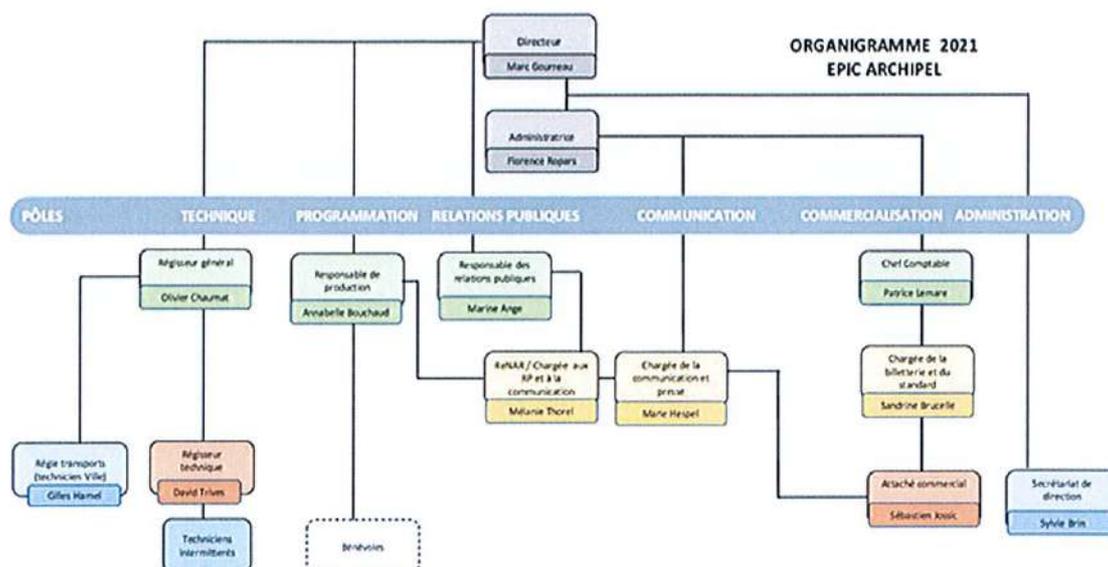
1.3.- Le personnel intermittent

Cette saison et malgré l'interdiction de recevoir du public et donc l'annulation des spectacles entre novembre 2020 et mai 2021, l'Archipel retrouve le même niveau d'embauche d'intermittents que les années précédentes et ce pour plusieurs raisons :

- Du fait de l'annulation des spectacles de la saison (durant 7 mois) et par solidarité avec les régisseurs intermittents, une indemnité a été versée aux personnes qui devaient être embauchées pendant cette période.
- Pour le festival Région en Scène, du 09 au 12 mars 2021, nous avons embauché 6 régisseurs intermittents, pour une masse de 118 heures. Une convention avec l'association Diagonale a été signée pour refacturer cette mise à disposition de personnel.
- Le festival Sorties de Bain s'est déroulé, cette année, sur une période plus longue qu'habituellement. En conséquence, 9 régisseurs intermittents ont été embauchés pour un volume de 430 heures de travail.

Saison	Nbre d'heures	Nbre de cachets	Techniciens	Artistes	Salaires bruts
2016-2017	768	21	9	3	20 400 €
2017-2018	643	1	11	1	13 931 €
2018-2019	730	0	18	0	15 634 €
2019-2020	420	0	12	0	9 045 €
2020-2021	699	7	15	2	16 386 €





II - Plan de Formation

Le personnel a régulièrement des formations afin de lui permettre de suivre soit l'évolution des équipements, soit les dispositions réglementaires de sécurité, ou bien encore de se perfectionner sur les techniques et outils mis à leur disposition.

Dépenses consacrées à la formation : **3 885 €**

Dates intervention	Type de formation	Personnel concerné	Durée	Coût
23-25/11/2020	Réseaux sociaux, stratégie et community management	1	3 jours	1 470 €
02-04/04/2021	Facile à lire et à comprendre	1	2 jours	450 €
27/05/2021	Accueil des publics sourds et malentendants	3	1 jour	690 €
5-6/07/2021	Les contrats du spectacle : aspects juridiques	1	2 jours	315 €
30/08-03/09/2021	Sécurité – Electricité dans les salles de spectacles	1	5 jours	960 €

III - Les bénévoles

83 bénévoles, en 2021 sont venus prêter main forte à l'équipe pour accompagner le temps fort du festival « Sorties de Bain » au mois de juillet.

Parmi tous ces volontaires, **une cinquantaine ont participé à l'accueil des spectacles** au cours de la saison **2020-2021**.

IV - Accueil de stagiaires

L'Archipel est régulièrement sollicité pour accueillir des stagiaires, qu'il s'agisse de formations brèves pour découverte du milieu professionnel ou de formations plus longues pour validation d'acquis.

En 2020-2021, ce sont seulement **5 jeunes** qui ont franchi les murs de l'Archipel pour s'initier au monde du spectacle vivant. En raison de la COVID19, bon nombre de stages (dont les stages 3^{ème}), ce sont trouvés annulés :

Coline CHERADAME – 1^{er} au 15 septembre 2020 – Relations Publiques (Master)

Tom LEBLANC – 1^{er} octobre au 30 novembre 2020 – Technicien (BTS Pro)

Max TROHEL – 25 au 30 janvier 2021 - BPJEPS

Annaëlle GERARD – 29 mars au 16 juillet 2021 – Assistante Sorties de Bain (Master)

Gaël FLOUX – 29 mars au 29 juillet 2021 – Assistante Sorties de Bain (Master)

A cela s'ajoute, les visites professionnelles de classes et groupes d'enseignement supérieur tout au long de l'année.

V - Le Fonctionnement structurel

5.1 - Le service au public

En fonctionnement habituel, l'Archipel est ouvert au public **5 jours sur 7** (hors programmation du week-end. Pour information, la programmation des week-ends et jours fériés aurait représentée l'équivalent de **42 journées** pour 2020/2021), hors COVID.

Cette saison, la billetterie de l'Archipel a été fermée au public du 21 juillet au 27 août, et ce pour permettre au personnel de prendre une grande partie de ses congés. Toutefois, le personnel n'a été réellement absent du bâtiment que du 02 août au 15 août 2020.

En raison de la pandémie, notre établissement est resté fermé au public du 19 octobre 2020 au 3 mai 2021.

5.2 - La vie statutaire

Suite aux récentes élections municipales du mois de mai 2020, l'EPIC a vu son Conseil d'Administration se refondre totalement.

Les instances du Conseil d'Administration de l'EPIC se composent de 10 personnalités, comme suit :

Présidente : Isabelle ARTUR MONNERON

Vice-Présidente : Françoise MARGUERITTE BARBEITO

Membres élus : Valérie DOLOUE, Guillaume VALLEE, Michel PEYRE, Nadège THOMASSIN, Christine PHILIPPEAU.

Personnalités qualifiées : Michèle EMERY, Sonia ZIDANE et Christian DAVID.

Fiche n°2 : ACTIVITÉ (Saison, Sorties de Bain et Réseaux)



I - Evaluation saison

1.1 - La saison 2020-2021 en quelques chiffres

Public fidélisé

Abonnements, affiliations : 578 (*nombre arrêté au 19 octobre*)

Nombre de spectacles programmés

(Hors Sorties de Bain)

36 spectacles (*dont 32 annulations COVID*)

Nombre de représentations (au titre de la saison officielle)

71 représentations (*dont 59 annulations en raison du COVID*)

Nombre de spectateurs accueillis en salle :

Nombre total : 1009 spectateurs dont 47 gratuits

Nombre de jours réservés à l'accueil en résidence et travail de création :

72 jours

Nombre d'événements de location (séminaires, congrès, spectacles) :

6 événements – 15 jours

Public accueilli : 545 personnes

Le festival Sorties de Bain : 4 jours + Préalables

35 compagnies (dont 10 Off) / 94 représentations

15 événements supplémentaires Archi'plus pour 1 016 spectateurs pour 109 participants (Stages, présentations de travail, ateliers...)

339 interventions culturelles (246 sur temps scolaire et 93 hors temps scolaire)

4 ateliers théâtre hebdomadaires au THV – 4 expositions dans le foyer du Théâtre

1.2 - La fréquentation

Cette rubrique appelle deux précisions : La capacité d'accueil totale de l'Archipel est de 400 places et celle du Théâtre de la Haute Ville est de 63 places.

Nous devons également tenir compte des jauges inférieures à notre capacité réelle d'accueil. En effet, les spectacles « jeune public » appellent des jauges inférieures à notre capacité maximale.

Durant la saison 2020-2021, prenant en compte les jauges déterminées pour chacune des 71 séances, nous avons enregistré une capacité d'accueil de **15 425 places**.

- La fréquentation : **1009 billets d'entrées délivrés** :

- Le nombre de jeunes de – de **18 ans** est de **489 spectateurs** sur l'ensemble de la saison, soit **48,5%**

- Le taux moyen de fréquentation est donc de **6,5 %**, pour les spectacles proposés, **83% des représentations ayant été annulées**.

Tableau de fréquentation (situation comparée) *

	2018/2019		2019/2020		2020/2021	
	Représentations	Public	Représentations	Public	Représentations	Public
Octobre	8	1524	5	838	12	1009
Novembre	8	1767	12	2089	11 annulées	0
Décembre	11	2343	13	2427	12 annulées	0
Janvier	7	1719	9	1463	7 annulées	0
Février	10	1448	8	1484	6 annulées	0
Mars	9	1590	4 + 5 (annul)	914	9 annulées	0
Avril	6	1106	4 (annul)	0	13 annulées	0
Mai	1	318	0	0	0	0
JUIN	0	0	0	0	1 annulée	0
TOTAUX	60	11815	60	9215	71	1009

*Dans ce tableau, les saisons s'échelonnent du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante. Nous n'avons pas compté les soirées d'ouverture (saison et Sorties de Bain) qui sont des soirées gratuites et ouvertes au plus grand nombre.

1.3 - Les tarifs

Pour la saison 2020/2021, nous n'avons pas procédé à des augmentations de tarifs.

Le prix moyen du billet sur la saison est de 11,63 €

Le coût moyen du fauteuil sur la saison ne peut être défini en raison de la pandémie.

	Tarif Hors Abt			Tarif Abt		
	PT	TR	TJ	PT	TR	TJ
HC	35 €	35 €	35 €	30 €	30 €	30 €
A	28 €	24 €	20 €	24 €	20 €	16 €
B	18 €	16 €	12 €	14 €	12 €	8 €
C	14 €	10 €	8 €	10 €	6 €	4 €
D	10 €	8 €	6 €	6 €	4 €	2 €

S'agissant du jeune public, collégien ou lycéen, l'Archipel adhère aux dispositifs suivants :

Spot 50 : mis en place par le Conseil départemental en direction des jeunes de 11/15 ans

Carte Atouts Normandie : mis en place par le Conseil régional pour les 15/20 ans

Pour le tout public, nous avons mis en place le « **Chèque Culture** ».

1.4 - Les abonnements

Pour cette saison, nous avons eu **11 731€** de recettes billetterie contre **108 819€** l'année passée. Nous avons eu **59 représentations annulées** en cette fin de saison en raison du COVID19 ! Nous avons remboursé ou reporté (à la saison 21/22) les billets préachetés. Les récents événements nous ont montré qu'il fallait rester prudent concernant la billetterie puisqu'elle participe à l'équilibre financier de la structure.

Pour cette saison, nous avons décidé de changer nos formules d'abonnements car nous nous sommes aperçus que le public délaissait l'abonnement classique trop contraignant et incompatible avec leur mode de vie. Nous avons créé une carte d'adhésion, plus souple qui ouvre des droits à l'abonnement.

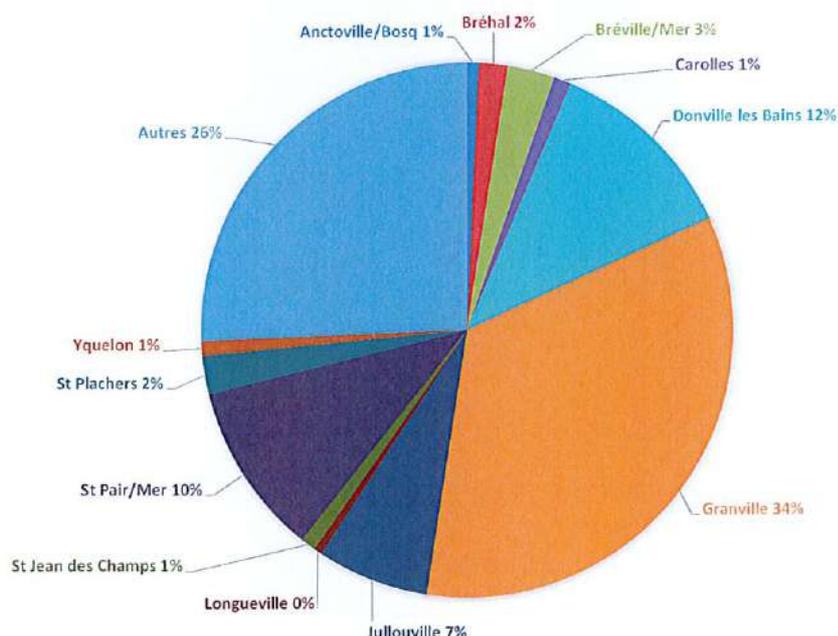
Situation comparée sur les derniers exercices

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Abonnement	766	656	573
Affiliation	79	81	0
Adhésion collectivités	7	8	5
Total	810	868	578*

* Saison interrompue fin octobre 2020

Répartition géographique des abonnés

Ville d'origine	% âge d'abonnés
Anctoville/Bosq	1%
Bréhal	2%
Bréville/Mer	3%
Carolles	1%
Donville les Bains	12%
Granville	34%
Jullouville	7%
Longueville	1%
St Jean des Champs	1%
St Pair/Mer	10%
St Planchers	2%
Yquelon	1%
Autres	25%



1.5 - Les partenariats

1.5.1 - Avec des structures locales

Nos partenaires restent toujours les mêmes chaque année. Leur implication varie selon les thématiques et les publics touchés par les actions menées. Aussi pouvons-nous citer pêle-mêle : les Musées, la Médiathèque, l'Ecole Intercommunale de Musique, les services d'animation et de jeunesse, la mission locale, les services en charge des publics empêchés, les établissements d'enseignements et enfin les centres hospitaliers ou de soins.

* Les partenariats en direction d'un public éloigné ou empêché

- Sur une proposition de tarifs préférentiels – en lien avec les structures sociales municipales (Agora, FJT) ou des associations (Les Mots Bleus, MAS, OSE, IME, AGAPEI...).
- Par la mise en place d'actions spécifiques (rencontres personnalisées avec les équipes artistiques).
- Par la diffusion soutenue d'une information plus pertinente sur la programmation et son contenu.

*Les partenariats pour la réalisation de projets

Nous travaillons à développer la pratique d'échanges et de savoir-faire avec d'autres opérateurs du territoire.

- **Les responsables de GTM** pour des projets ponctuels / Réseau Voisins d'Scènes
Dans ce cas, nos échanges s'appuient sur une expertise en matière de programmation et un accompagnement technique et artistique du projet accueilli.
- **L'équipe d'animation de l'Espace Jeune** pour la mise en place d'actions ciblées sur des programmations de la saison.
- **L'Agora, le pôle Seniors et le foyer logement les Herbières** pour la mise en place d'opérations de décentralisation du Festival Sorties de Bain. Depuis plusieurs années, le festival se déploie sur le quartier Saint Nicolas avec l'organisation des Sorties de quartiers avec une journée de programmation de spectacles. Des échanges réguliers sur des programmations de la saison.
- **Les structures hospitalières de Granville**, et notamment le Centre de rééducation fonctionnelle Le Normandy et l'hôpital des longs séjours Paul Poirier. Projets développés dans le cadre du dispositif Culture-santé.
- **Les établissements pour les études supérieures** : Ecoles aide-soignant.e.s, école infirmier.e.s, BTS Banque, BTS natisme, BTS restauration, BTS cosmétique... Des liens ont été mis en place mais sont difficiles à concrétiser.
- Dans le cadre du conventionnement d'intérêt national, nous avons créé le réseau **Voisins d'Scènes** qui met en avant la programmation sur le territoire.

*Les partenariats « naturels »

Ces projets sont développés avec :

- **La Médiathèque** - programmation, échanges pertinents d'informations et de propositions, organisation d'ateliers de pratique – rencontres d'artistes.
- **Les Musées** - gratuité des accès aux expositions pendant la période des Sorties de Bain, ateliers de pratique artistique avec les compagnies programmées dans le cadre de la saison.
- **L'Ecole Intercommunale de Musique** - premières parties assurées par les grands élèves de l'Ecole, master-class et rencontres avec les ensembles musicaux invités dans la saison, ateliers de pratique artistique et rencontres d'artistes.
- **Le Centre de loisirs Château Bonheur** - Organisation d'un stage de pratique des arts de la rue et travail avec des plasticiens : présentation du travail des enfants pendant les Sorties de Bain et rencontres d'artistes.
- **Les Centres de loisirs de communes environnantes** : Impliqués notamment lors des Sorties de Bain.
- **La Crèche** – Déplacements organisés des enfants sur la programmation de saison en direction du tout jeune public. Des séances sont spécifiquement programmées pour la crèche.

1.5.2 - Avec les associations locales

- **L'association du Carnaval** – Des passerelles sont en permanence tissées avec les acteurs du Carnaval de Granville, les arts de la rue sont le champ d'expression des projets croisés entre les deux structures.
- **L'association Slam va bien** - programmation de projets spectacles autour du Slam et participation aux sélections du grand Slam national.
- L'association **Marée Moderne** – Un échange d'information et un lien pendant le festival avec l'installation du bar éphémère « Chez Maguie ».
- **L'association Le fil rouge** et notamment une collaboration affirmée sur le temps du festival.
- **L'association de la rue des juifs** pour organiser, là encore, des choses durant les Sorties de Bain.
- **Les galeries d'art de Granville** – Galerie Art et Thé notamment - Pour le développement autour street art sur le temps du festival.
- **L'Association Uumannaq**, pour leur festival de l'automne.
- **L'Association Victor Hugo and Co** pour une rencontre littéraire à l'automne.
- **L'Association P2N**, pour un concert en amont du festival Papillons de nuit au printemps à l'Archipel.

1.5.3 - Avec des structures régionales

- **Les 2 Pôles Nationaux des Arts du Cirque normands** – partenaire naturel d'échanges et de programmation pour ce qui porte intérêt au domaine du cirque, notamment avec l'événement festival « Spring ».
 - **Les autres théâtres de la région** : Théâtre Municipal de Coutances, Théâtre Roger Ferdinand de Saint-Lô, l'Espace Jean Vilar de Iles et bien d'autres pour l'organisation de tournées concertées et la coproduction de créations régionales.
- L'Archipel travaille également avec d'autres théâtres de Normandie et des Pays de Loire pour harmoniser des tournées, pratiquer des échanges et réfléchir et se concerter sur les pratiques professionnelles.

1.5.4 - En réseaux professionnels

1.5.4.1 - Le Chaînon

Projet collectif original à l'échelle nationale, le réseau Chaînon est fondé sur des principes mutualistes, toujours au service du spectacle vivant. Faire la promotion des artistes nationaux en émergence est l'une des principales missions de ce groupement de professionnels.

L'Archipel adhère à ce réseau depuis près de 20 ans et participe activement au développement de ce projet national.

1.5.4.2 - Diagonale, fédération normande du Chaînon

Afin de structurer au mieux le Chaînon sur le territoire, des fédérations régionales ont été créées pour effectuer un travail de terrain efficace. Ainsi les artistes locaux sont-ils repérés en région en amont avant de participer au festival national du Chaînon.

L'évènement public/professionnels de Diagonale prend corps à l'occasion du festival Région en scène qui se tient, sur le territoire normand. En 2021, le festival Région en Scène s'est déroulé du 10 et 12 mars.

Le festival est soutenu financièrement par la Région Normandie, les départements de l'Eure, de la Seine Maritime, de la Manche et du Calvados. L'O.D.I.A apporte également son aide aux projets entrant dans le champ de ses compétences.

Rencontre professionnelle

Une rencontre professionnelle sur le thème « Un an après le début de la crise sanitaire, qu'en est-il des programmations culturelles ? Quelles évolutions ? Quelles nouvelles réflexions entre élu.e.s et responsables de programmation ? ».

Les Lieux de programmation

4 lieux du territoire bas normand (Granville, La Haye Pesnel, Bréhal et Saint-Pair) ont accueilli les 10 spectacles du festival Région en Scène.

1.5.4.3 – Réseau ReNAR, Réseau Normand des Arts de la Rue

Réseau normand d'échanges et de mutualisation des spectacles, Le ReNAR coordonne notamment des tournées de compagnies de rue en Normandie durant la période estivale. Créé depuis 14 ans, il fait désormais partie des réseaux nationaux importants du secteur Arts de la Rue.

A la demande du Ministère, l'Archipel, s'est vu confié la mission de « tête de pont » du réseau. Financé par le Ministère à hauteur de 15 300€ pour son action significative dans le secteur. Le réseau s'est doté depuis sa création d'un poste de coordination à mi-temps et d'un poste de secrétariat, postes financés par les 11 villes et/ou structures du réseau que sont : l'Atelier 231, l'Archipel, les Virevoltés, L'Eclat, La Renaissance, les villes de Bagnoles de l'Orne, Bernay, La Hague, Caen, Falaise et Saint Romain de Colbosc.

Ce réseau s'est également doté d'outils de communication (site, plaquettes promotionnelles...) pour avoir une visibilité plus grande auprès des compagnies et autres structures culturelles. Un soutien accru à la création s'est renforcé depuis 2 ans. En effet, les partenaires étudient les accompagnements possibles à la création de compagnies (en développement) au sein du réseau. Un projet de deuxième poste de coordination a été créé. Enfin, un second cercle pour les autres villes qui souhaitaient rejoindre le réseau a vu le jour.

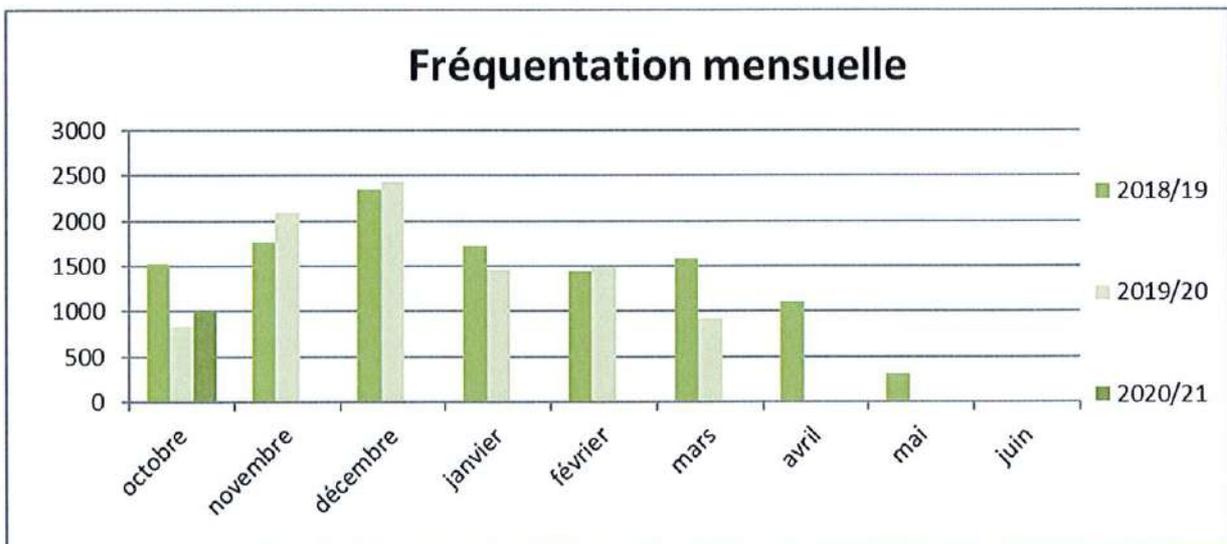
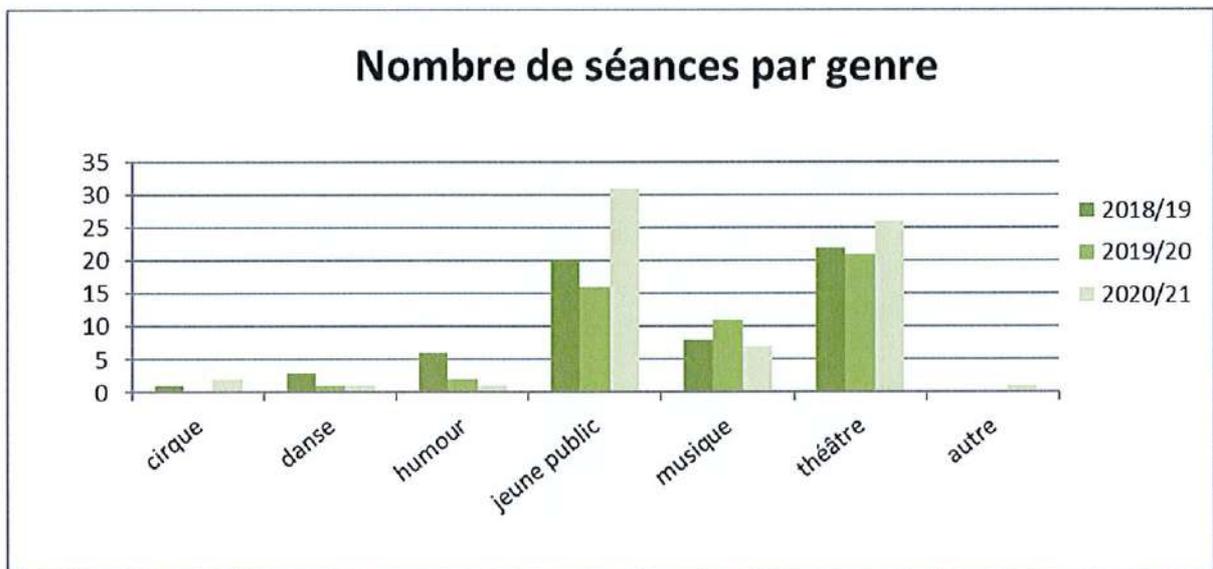
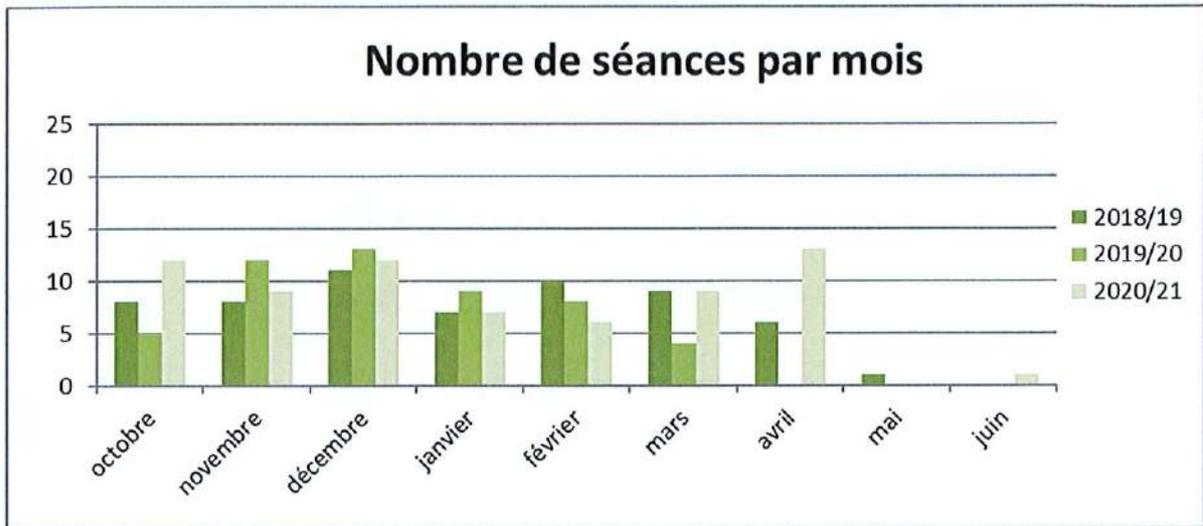
1.5.4.4 – Réseau « Voisins d'Scènes »

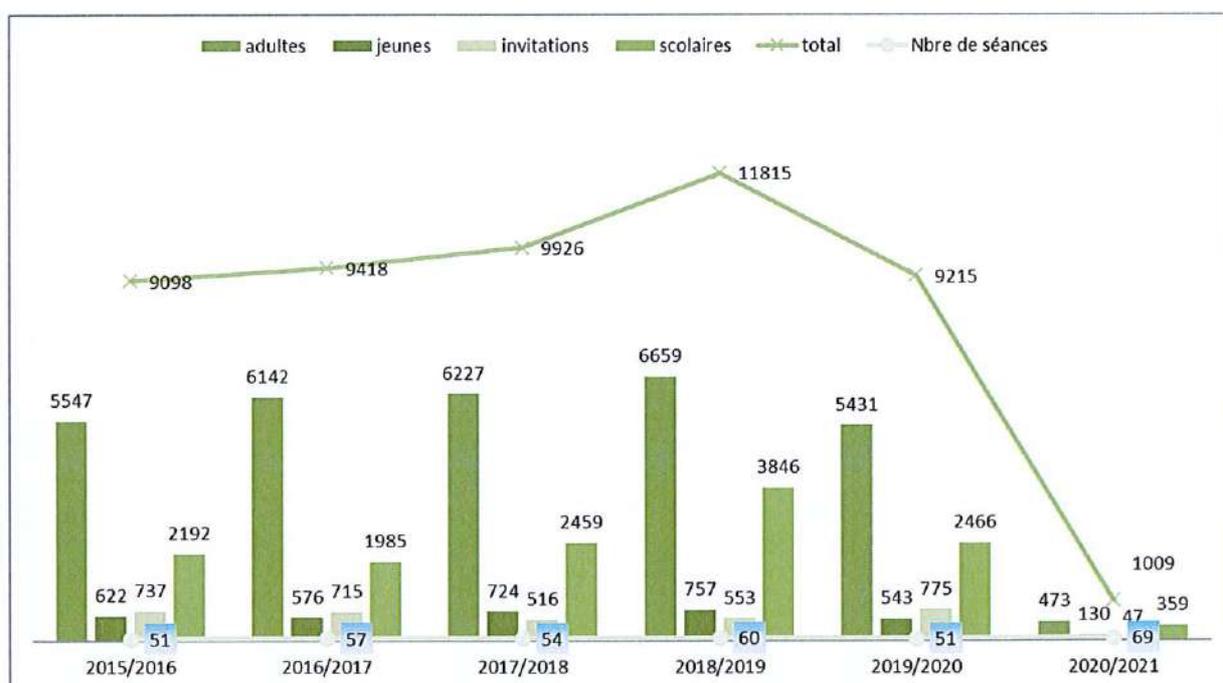
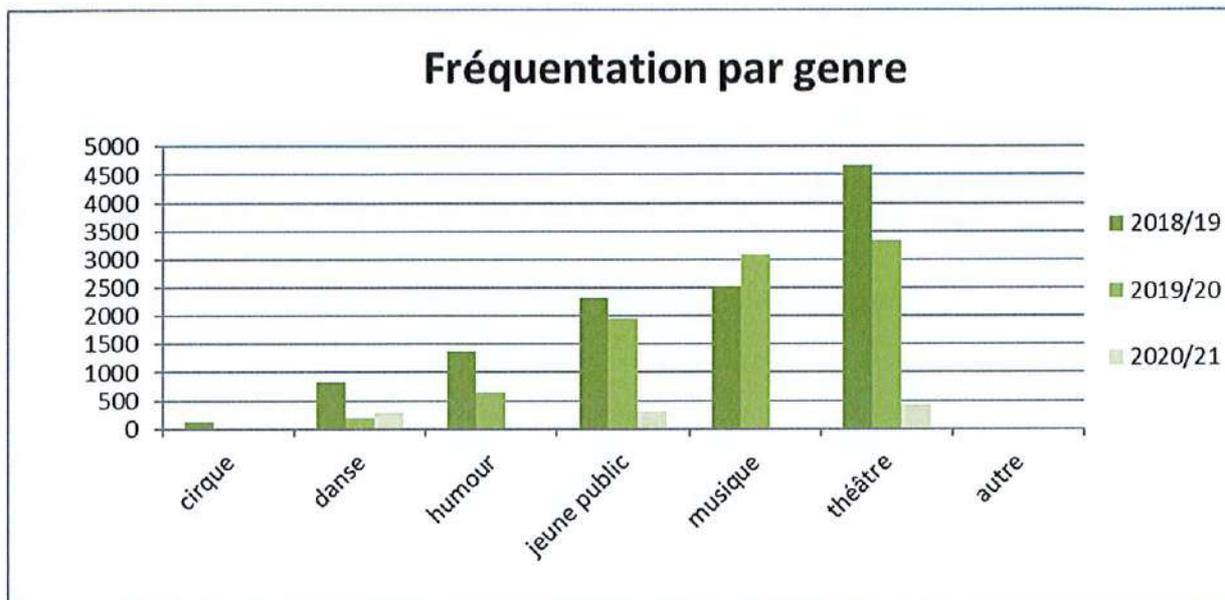
Dans le cadre de son conventionnement et afin de faire rayonner le spectacle vivant sur le territoire, le réseau « Voisins d'Scènes » a été créé avec les villes de Saint Pair sur Mer, La Haye Pesnel, Bréhal, Jullouville et Granville.

Ce groupe informel a souhaité, en lien avec les élus et les acteurs culturels du territoire, redonner une dynamique pour la diffusion du spectacle vivant professionnel sur le territoire dans le cadre de ses missions de service public. Le 30 juin 2021, une charte officielle a été signée en présence de l'ensemble des Maires et Adjoint.e.s à la Culture.

1.6 – Statistiques et analyses

Compte tenu de notre structure d'Etablissement Public, nous avons pris le parti de dissocier le bilan d'activité (saisonnier - septembre à août) du bilan financier (établi sur l'année civile). Aussi ce dernier fera-t-il l'objet d'un second document complémentaire du bilan d'activité. Au vu des différents graphiques présentés ici, nous voyons que la saison 2020-2021 a subi les affres de la pandémie en termes de fréquentation que de recettes billetterie (cf 1.4).





II – Contenu saison

2.1 - Programmation tout-public

Depuis le mois d'octobre 2018, nous répondons au cahier des charges de la Scène Conventionnée. Aussi avons-nous gardé nos objectifs et nos engagements vis-à-vis de l'Etat, de la Région, du Département et la Ville.

Cette appellation de Scène Conventionnée, mention *Art en Territoire*, a pris officiellement effet en janvier 2019 (et ce pour quatre ans). Elle repose sur le fondement d'un projet culturel bien établi. Les principaux engagements sont les suivants :

- Une attention renforcée à la création
- Un élargissement de l'offre en faveur de publics diversifiés
- Une implication affirmée dans la vie culturelle de la cité

Et ce, sur l'ensemble du territoire communautaire Granville, Terre et mer tant pour la diffusion, la médiation que les résidences de création.

2.1.1 - Les résidences et coproductions

Bienveillante à l'égard de la création, l'Archipel poursuit son engagement auprès des équipes artistiques. Dans le cadre des résidences nous prenons en charge les salaires, les transports, les repas et l'hébergement éventuellement les besoins techniques et administratifs des compagnies accueillies sur leur temps de présence à Granville.

2.1.1.1 - Résidences

- **Compagnie Dodeka – Création « Alice a 17 ans »**

La compagnie est implantée en Normandie à Coutances

Théâtre

Résidence de création du 7 au 12 septembre 2020, soit 6 jours

Budget résidence : 9 290€ + TOM Archipel : 4 500 €

L'accueil sera suivi de 2 préachats pour la saison 2021/2022 (4 000€).

- **Compagnie Crescité – Création « La Folle Idée »**

La compagnie est implantée en Normandie

Théâtre

Résidence de création du 26 au 31 octobre, soit 6 jours

Budget résidence : **4 089,50€** + TOM Archipel : 4 500 €

L'accueil a été suivi de 1 préachat (4 850€) pour la saison 2021/2022

- **Compagnie Théâtre Group' – Création « Le Grand Procès»**

La compagnie est implantée dans le Jura

Théâtre de Rue

Résidences de création :

- 02 au 06 novembre 2020, soit 5 jours
- 11 au 15 janvier 2021, soit 5 jours

Budget résidence : **13 000€** + TOM Archipel (5 jours) : 3750 € + Prêt atelier Lycée Morandière

- **Compagnie Habacuq – Création « Epémère Saga »**

La compagnie est implantée en Normandie

Théâtre radiophonique

Résidences de création

- 12 au 16 octobre 2020, soit 5 jours
- 02 au 06 novembre 2020, soit 5 jours
- 07 au 11 décembre 2020, soit 5 jours
- 11 au 14 janvier 2021, soit 4 jours
- 29 juin au 02 juillet 2021, soit 4 jours

Budget résidence : **14 322€** + TOM Archipel : 18 750 €

L'accueil a été suivi de 1 représentation radiophonique offertes pour le cadre des Sorties de bain 2021.

- Théâtre des Furies – Création « En attendant le déluge »

La compagnie est implantée en Normandie

Théâtre

Résidence de création du 08 au 11 décembre 2020, soit 4 jours

Budget résidence : **5 000€** + TOM THV : 600 €

L'accueil sera suivi de 2 préachats (5 500€) pour la saison 2021/2022

- Compagnies Echappés Vifs / Lisa klax– Création « Portrait d'une jeunesse en fuite »

Les compagnies sont implantées en Normandie

Théâtre

Résidence de création prévue du 22 au 28 février, soit 7 jours

Budget résidence : **8 500€** + TOM THV : 1050 €

L'accueil devrait être suivi de préachats pour la saison 2022/2023.

- Cie Cœurs Vaillants – Création « Corps à corps et âmes »

La compagnie est implantée en Normandie

Théâtre

Résidence de création du 16 au 23 avril 2021, soit 8 jours

Budget résidence : **3 481,60€** + TOM Archipel : 6000 €

- Wood'Sisters – Création « The Attic Family »

La compagnie est implantée en Normandie

Théâtre

Résidence de création du 23 au 30 avril 2021, soit 8 jours

Budget résidence : **7 000€** + TOM Archipel : 6000 €

L'accueil a été suivi de 3 préachats (6 600€) pour le festival des Sorties de Bain

2.1.1.2 - Mises à disposition de lieux pour projets accompagnés

- Cie Axe Désordonné : Création « Novecento Pianiste »

Structure implantée en Normandie

Théâtre

Résidence de création du 26 au 30 octobre, soit 5 jours au THV

Budget résidence : **750€** (TOM THV)

- Charivari Palace : Labo Clowns

Accompagnement sur la saison

Artistes implantés en Normandie

Accueil de travail : quelques week-ends dans l'année au Théâtre Haute Ville : soit 8 jours

TOM THV : 1200 €

- Compagnie Al Doce : Polaroïd

Accompagnement dans le cadre du partenariat avec le Pôle Régional de Ducey

Compagnie Normande / Danse

Accueil de travail du 3 au 7 mai soit 5 jours

Budget résidence : Pris en charge par le Pôle Régional / TOM Archipel : 3750 €

2.1.1.3 - Coproductions

- Cie Grandes Marées - Création « Seuil »

Structure implantée en Normandie

Théâtre Ados

Cinq préachats programmés durant la saison 2021/2022 (5000€)

Coproduction : 4000€.

- Cie Cœurs Vaillants – Création « Corps à corps et âmes »

La compagnie est implantée en Normandie

Théâtre

Coproduction : 4000€.

- Compagnie Tourner la Page – Création « Ce fou de champignons »

La compagnie est implantée en Normandie

Théâtre

Deux préachats pour la saison 2022/2023 (non déterminés)

Coproduction : 5000€.

- Annibal et ses Eléphants – Création « Docteur Jekyll et Mister Hyde »

La compagnie est implantée en Région Parisienne

Théâtre de rue

Deux préachats à voir pour les Sorties de Bain 2022.

Coproduction : 4000€.

-Compagnie Le Cri Wilhelm- Création « Le Spectre d'Alfred H »

La compagnie est implantée en Normandie

Théâtre

Coproduction : 4000€.

-Compagnie Traversant 3- Création « Zède »

Structure implantée en Rhône Alpes

Théâtre JP

Deux préachats programmés durant la saison 2021/2022 (4800€)

Coproduction : 3 000€

- Spark Compagnie - Création «Une enfant à Gaziphur»

Structure implantée en Normandie

Théâtre

Coproduction sur ce spectacle : 4 000€

Deux préachats pour la saison 2022/2023 (non déterminés)

Soit 90 jours consacrés au travail de création

Budget résidences : 64 683,10 €

Théâtres en Ordre de Marche (TOM) pour frais résidence : 50 850 €

(Hors lieux extérieurs non valorisés)

Coproductions : 28 000 €

2.1.2 - Les préachats

Dans le cadre de la programmation plusieurs spectacles ont fait l'objet de préachats.

Dans le cadre des Sorties de Bain :

- **Acid Kostik** : Sa Majesté le Peuple - Théâtre de rue (Normandie)

2 représentations : **4 380 €**

- **Ballon Vert** : Démokratia – Théâtre de rue (Normandie)

2 représentations : **7 200 €**

- **Batteurs de Pavés** : La Chaux-de-fonds - Théâtre de rue (Suisse)

2 représentations : **4 000 €**

- **Cie Grand Colossal Théâtre** : Enterre moi partout – Théâtre de rue (Île de France)

2 représentations : **5 000 €**

- **Cie Hardie** : Sacré Alexandre ! – Théâtre de rue (Normandie)

3 représentations : **3 000€**

- **Cie Pakatras** : La Traversé – Cirque de rue (Hauts-de-France)

1 représentation : **2 300€**

- **Cie Raoui** : Nenna – Théâtre de rue (Aquitaine) > Dispositif SACD

3 représentations : **2 300€**

- **Cie Pina Wood** : Parce que les majorettes... – Théâtre de rue (PACA) > Dispositif SACD

2 représentations : **3 900€**

- **Cie Wood Sisters : The Attic Family** – Théâtre de rue (Normandie)

2 représentations : **4 400€**

Dans le cadre de la saison :

- **Cie TYFC** : Création « Finis ton assiette ! » - Bruxelles (Belgique)

4 représentations : **5 600 €**

- **Tourner la page** : Création « La Petite fille et la mer ! » – Théâtre (Normandie)

4 représentations : **3 600 €**

- **Cie Nuits Vertes** : Création « Breaking the news » – Théâtre (Normandie)

2 représentations : **6 000 €**

- **Cie Sans soucis** : Création « La Fabrique » – Théâtre (Normandie)

3 représentations : **2 300 €**

- **Cie Le Plus Petit Cirque du Monde** : Création « Borderless » - Cirque (Île de France)

1 représentation : **2 900€** (dans le cadre de Spring)

-**Cité Théâtre** : Création « Rabudôru » - Théâtre (Normandie)

1 représentation : **4 000€**

-**Cie Le Chat Foin** : Création « Hchouma » - Théâtre (Normandie)

4 représentations : **2 400€**

Soit 38 représentations en préachats

Budget préachats : 63 280 €

2.1.3 - La diffusion

- La programmation se décline principalement sur 2 lieux : L'Archipel dont la capacité moyenne d'accueil est fixée à 400 places et le Théâtre de la Haute Ville (petit lieu de 60 places). Compte tenu de sa faible capacité d'accueil les programmations présentées au Théâtre de la Haute Ville sont généralement doublées voire triplées.
- Le Théâtre de la Haute Ville reste en priorité un lieu pour les petites formes et l'émergence. C'est en ce sens que le projet a été conçu.
- En marge des programmations initiées par l'Archipel, le THV accueille également d'autres projets conduits par des associations. Tout comme l'Archipel, les locaux sont loués ou mis à disposition.
- La programmation reste plurielle ouverte à la musique, au cirque et autres formes croisées. Elle se caractérise, cependant, par une dominante théâtre, identité de notre projet de conventionnement.
- Des incursions hors-les-murs ont été amorcées durant cette saison notamment lors des Sorties de Bain.

Au cours de la saison 20/21, hors festival Sorties de Bain, (cf chapitre ci-dessous) en intégrant bien sûr la programmation donnée au Théâtre de la Haute Ville qui fait partie intégrante du projet, nous avons présenté au public, tous genres confondus,

36 spectacles et donné à voir 71 représentations dont 59 annulées en raison du COVID

Pendant les Sorties de Bain, intégrées dans la définition de notre projet d'établissement, nous avons présenté au public, tous genres confondus,

35 spectacles et donné à voir entre 94 représentations réparties sur 3 semaines en raison de la COVID

Soit pour l'ensemble de l'année :

Environ 71 spectacles pour 165 représentations (hors annulations)

Soit 39 spectacles pour 106 représentations

* En qualité de Scène Conventionnée d'Intérêt National mention Art en Territoire, l'équipe s'attache à ce que **50% de nos propositions s'inscrivent dans le genre théâtre.**

Principalement les spectacles en direction des jeunes font l'objet de séries ainsi que ceux programmés au Théâtre de la Haute Ville (THV) – en raison de la faible jauge – ou encore ceux extra muros (Extra). Cependant plusieurs propositions de théâtre ont été doublées, voire triplées, et ce particulièrement sur les projets où l'Archipel s'est engagé de manière significative (résidences, coproductions, préachats...).

Bon nombre de représentations annulées en raison de la COVID19 mais payées.

- Finis ton assiette - Cie TYFC	4 représentations - Extra
- La Petite fille et la mer - Cie Tourner la page	5 représentations - Extra
- ML King – Calidand Théâtre	2 représentations
- Monsieur, Blanchette et le loup – Périphériques	4 représentations
- Breaking the news – Les Nuits Vertes	2 représentations
- Frusques – Catherine Dreyfus	4 représentations - Extra
- Meet Fred – Hijinx	2 représentations
- La Fabrique– Cie Sans Soucis	3 représentations
- Le 11/11/11 – Cie 11h11	3 représentations – Extra / THV
- Elle, pas Princesse, Lui pas héros – Théâtre Romette	4 représentations - Extra
- Première neige – Elvis Alatac	2 représentations
- Hchouma – Chat Foin	4 représentations – Extra
- Toilci et Moilà – Cie Bicaudale	4 représentations – Extra
- Un Sac de Billes – Théâtre des bonnes langues	2 représentations

Une attention privilégiée est réservée aux **compagnies et artistes régionaux**.

Ainsi en 2020/2021, nous avons inscrit dans la programmation de nos salles et sur le temps des Sorties de Bain :

En saison

- Cie Tourner la page avec 5 représentations – Théâtre JP
- Cie Caliband Théâtre avec 2 représentations – Théâtre
- Cie Nuits Vertes avec 2 représentations – Théâtre
- Cie Sans soucis avec 3 représentations – Théâtre JP
- Cie Cité Théâtre avec 2 représentations – Théâtre
- Cie Chat Fouin avec 4 représentations – Théâtre Ados
- Le Chat Foin avec 2 représentations – Théâtre (annulées)

Au festival « Sorties de Bain » / Programmation In et Off

- Cie Acid Kostik avec 3 représentations – Théâtre
- Cie Le Ballon Vert avec 2 représentations – Théâtre
- Cie Hardie avec 3 représentations – Théâtre
- Marcel et ses drôles de dames avec 6 représentations – Cirque
- Mycélium avec 2 représentations – Théâtre
- Wood Sisters avec 2 représentations - Théâtre

La programmation de la saison 2020 /2021 (Hors festival) / JP et TP (Hors annulations)

Théâtre et humour
26 spectacles/ 53 représentations

Cirque et danse
5 spectacles/ 11 représentations

Musique (dont Chanson humoristique)
6 spectacles/ 7 représentations

Fréquentation du public des représentations pour la saison :

Moyenne sans intérêt puisque 59 représentations annulées

☐ Moyenne de la fréquentation par spectacle : 28 spectateurs

☐ Moyenne de la fréquentation par séance : 14 spectateurs



La programmation 2020/2021 spécifiquement au Théâtre de la Haute Ville

Le THV accueille, à un rythme régulier, certains spectacles de la saison et plus particulièrement ceux qui réclament une certaine intimité avec le public, les propositions des compagnies en émergence... La jauge du Théâtre de la Haute Ville est de 63 spectateurs.

Un important volume de l'activité du THV est également réservé aux accueils des projets associatifs avec lesquels nous sommes en étroite liaison, qu'ils s'agissent de spectacles proposés par le milieu associatif, les établissements scolaires, les particuliers engagés dans un projet culturel. Tous ces événements annexes n'apparaissent pas dans la programmation mais dans les Archi+.

Cette saison 2020/2021, nous devons accueillir une représentation du spectacle « Le 11/11 à 11h11 » dans le cadre des scènes itinérantes.

2.2 - Programmation Jeune Public

La programmation réserve une part importante au public jeune, sur temps scolaire et hors temps scolaire. Celle-ci s'adresse à la petite enfance (18 mois), aux enfants des écoles maternelles et primaires puis s'étend au public des collèges et lycées. Toutes les propositions à l'adresse du public jeune sont également proposées en séance « tout public », en complément d'une programmation « famille ». D'année en année, les propositions s'étoffent offrant ainsi une programmation importante et attractive.

2.2.1 - Programmation sur temps scolaire

Crèches et Maternelles

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| - Frusques – Catherine Dreyfus | Danse |
| - La Fabrique – Cie Sans Soucis | Théâtre objets |
| - Toilci et Moilà – Cie La Bicaudale | Danse |

Primaires CP-CM2

- | | |
|--|---------|
| - La Petite fille et la mère – Cie Tourner la Page | Théâtre |
| - Monsieur, Blanchette et le loup - Cie Périphériques | Théâtre |
| - Globe Story– El Perro Azul | Théâtre |
| - Elle pas princesse, lui pas héros – Théâtre des Romettes | Théâtre |

Collèges et Lycées

- | | |
|---|------------------|
| - Finis ton assiette ! – TYFC | Théâtre |
| - ML King 306 – Caliband Théâtre | Théâtre |
| - Breaking the news– Les Nuits vertes | Théâtre |
| - Meet Fred – Cie Hijinx | Théâtre d'objets |
| - Rabudôru – Cité Théâtre | Théâtre |
| - Première neige – Elvis Alatac | Théâtre |
| - Hchouma – Chat Foin | Théâtre |
| - Un Sac de billes – Théâtre des Bonnes Langues | Théâtre |

2.2.2 - Programmation hors temps scolaire avec des classes

- Rabudôru – Cité Théâtre	Théâtre
- Un Sac de billes – Théâtre des Bonnes Langues	Théâtre
- Breaking the news– Les Nuits vertes	Théâtre
- La Magie Lente	Théâtre
- An Irish Story – Kelly Rivière	Théâtre
- Une Vie – Les Grands Théâtres	Théâtre
- La Convivialité – Cie Chantal et Bernadette	Théâtre
- Les Fantômes de la rue Papillon – Filprod	Théâtre

Nombre de places « scolaires » au titre de la saison 2020/2021 : 404 places

Spectacles en direction du public scolaire (Accompagnateurs compris)

SPECTACLE	Séances sur tps scolaire		Séances hors tps scolaire	
	Maternelle / Primaire	Collège / Lycée	Collège	Lycée
Finis ton assiette !		22		
Dance and Speak easy				5
La Petite fille et la mer !	172			
ML king		205		
La Magie Lente				COVID
An Irish Story				COVID
Une Vie				COVID
Monsieur Blanchette	COVID			
Breaking the news		Adaptation médiation		
Globe Story	Adaptation médiation			
Meet Fred		COVID		
La Fabrique	Adaptation médiation			
Elle pas princesse, lui pas héros	Adaptation médiation			
Rabudôru				COVID
Première neige		COVID		
Hchouma		COVID		COVID
Toilci et Moila	Adaptation médiation			
Un Sac de Billes		COVID	COVID	
Sous total 1	172	227		5
Sous total 2		399		5
Total Général		404		

Les établissements scolaires pour la saison 20/21 :

- Ensemble des écoles maternelles et primaires de la **Communauté de communes Granville Terre et Mer**.
- **Lycées Granville** : La Morandière, Marland, Institut Sévigné
- **Lycées Avranches** : Notre Dame de la Providence, Lycée Littré
- **Lycée Saint Hilaire du Harcouët** : Claude Lehec
- **Collèges** : Institut Sévigné, Collège Malraux, Collège de Bréhal, Collège de la Haye Pesnel, Collège de Montmartin, Collège de Pontorson

2.3 - La Médiation

Attention, nous n'aborderons ici **que les actions de médiation liées à la saison. Pour celles ayant trait au festival « Sorties de Bain »**, il faut se reporter au chapitre « Sorties de Bain ».

Cette année encore avec l'aide des comédiens du territoire, beaucoup de projets ont vu le jour et ont été bien accueillis par les établissements scolaires, structures et autres centres de loisirs. Une fois encore, la saison 2020/2021 aura été dense pour les actions de médiation surtout avec la COVID où il nous a fallu composer.

« Chronophages », les actions de médiation occupent une part importante du temps du personnel dédié à cela. C'est un travail de fourmi qui donne toute la sève et le sens de nos actions culturelles de territoire. Quoique souvent méconnues ou peu médiatisées (c'est le cas par exemple des actions « Culture Justice »), ces projets créent énormément de lien social et participent, sans nul doute, au succès et à l'enracinement de l'Archipel. Si l'on regarde les chiffres, ce travail de terrain est colossal :

Actions réalisées pour la saison

Sorties spectacles	42
Présentations de travail	14
Rencontres	53
Séances (nombre d'interventions)	223
Visite théâtre	7
	339

Sur temps scolaire	246
Hors temps scolaire	93
	339

2.3.1 - Les ateliers de pratique amateur

Le collectif des formateurs du **Théâtre de la Haute-Ville** propose des ateliers et des stages pour s'initier ou se perfectionner dans différentes disciplines tout au long de la saison culturelle. En 2021/2022, ce sont environ **90 personnes** qui ont suivi ces formations.

Lundi	18h00 à 20h00	Atelier théâtre		Nadia Delaunay de la Cie Théâtre à Part
Mardi	10h30 à 20h30	Ateliers chansons	Choisir une chanson française, se l'approprier par la musique et l'interprétation pour être capable de la présenter en public.	« Notre atelier chanson » est accompagné des musiciens Stéphane Dumont et Samuel Loison
Mercredi	14h00 à 15h00	Atelier théâtre pour les 6-10 ans	Des ateliers théâtre adaptés à chaque âge pour aborder le texte, la voix, le souffle, l'espace... et créer une petite troupe éphémère.	Patricia Pommiès de la Cie Ornithrynque
Mercredi	15h00 à 16h30	Atelier théâtre pour les 11-14 ans		
Mercredi	20h00 à 22h00	Atelier théâtre de réalisation pour les ados-adultes		
Jeudi	20h00 à 22h00	Atelier d'improvisation théâtrale	Abordez le théâtre grâce à l'improvisation. Révélez vos compétences artistiques et libérez votre jeu. Créons ensemble, à partir d'exercices et d'improvisation, un spectacle construit.	Virginie Chapdelaine
Vendredi	18h00 à 20h00	Atelier Cabaret	Au travers de différentes disciplines, chaque comédien construira seul ou en duo des numéros.	Virginie Chapdelaine
Vendredi	20h00 à 22h00	Atelier Stand-up	Seul sur scène, sans accessoire, venez partager avec le Granville comédie club votre envie de monter sur scène pour faire rire le public	Virginie Chapdelaine

A ces ateliers saisonniers, s'ajoutent des stages les week-ends et au mois de juillet et août à destination des locaux et vacanciers. Ils sont animés par Nadia Delaunay « Stage de découverte théâtral, de lecture à voix haute » en août (2 sessions de 1 semaine) et par Luce Dauthier « Initiation à la Chanson » en juillet et août (2 sessions de 1 semaine). Des labos impro avaient été aussi programmés sur des week-ends durant la saison culturelle 20/21.

2.3.2 - Présentation spécifique des actions hors temps scolaire

2.3.2.1 - Le Partenariat avec l'Ecole Intercommunale de Musique

Les échanges avec L'E.I.M. sont nombreux. Sur cette saison, la collaboration avec nos deux structures s'est traduite par :

- **Mise en place du projet Musithêa** (Atelier Musique et Art Dramatique)

Pour cette septième saison, cet atelier spécifique a su, une fois de plus, mêler harmonieusement théâtre et musique. Six jeunes musiciens et comédiens ont travaillé à partir de textes et de musiques adaptés. Un compte rendu de formation a eu lieu le 23 juin 2021.

Durée 15h00 – **15 participants**

- **MAGENTA / 18 mars**

Concert annulé en raison de la COVID

- **Les Espagnols de Paris / 04 juin**

Projet annulé en raison de la COVID

2.3.2.2 - Le Comité de Carnaval

Cette pratique consiste à renforcer les liens existants entre le temps fort du Carnaval et le Festival Sorties de Bain. Si le Carnaval peut s'inviter sur le temps des Sorties de Bain au travers d'une manifestation festive, l'Archipel s'invite quant à lui sur le temps du Carnaval en proposant un spectacle, en salle, d'une compagnie de rue. Le 12 février 2021, nous avons invité Alexis Delmastro (avec *Toute la mer du monde*) lors du lancement du Carnaval de Granville. La représentation fut annulée (COVID19).

Par ailleurs, pour les Sorties de Bain 2021, le comité de Carnaval devait mettre à disposition de l'Archipel un ensemble d'objets pour la décoration du centre-ville.

2.3.2.3 - Les Centres de Loisirs de la Communauté de Communes

- **Un atelier créatif avec Les Wood Sisters - Juillet – 37 heures**

Sous la houlette de la compagnie Wood Sisters, les enfants des accueils de loisirs de la Communauté de communes de Granville Terre et Mer (6 centres de loisirs) ont fabriqué des costumes et ont plongé dans l'univers du spectacle à partir d'objets recyclés. Une exposition photos a eu lieu durant le festival « Sorties de Bain » et sur les murs des villes participantes.

Nombre d'enfants : **93 jeunes**

2.3.2.4 - Mission Insertion Scolaire et Professionnelle de Granville

- **Un atelier créatif avec Nadine Portier- Juillet – 21 heures**

Encadré par Nadine Portier, un atelier créatif a vu le jour à destination des jeunes de l'UEMO dans le cadre du projet Culture Justice. Une exposition a eu lieu durant le festival du 1^{er} au 4 juillet 2021.

Nombre de personnes : **5 jeunes en réinsertion.**

2.3.2.5 - L'Agora : L'Ephémère saga et Points rencontres

En partenariat avec l'Agora sont organisés des temps de rencontres informelles et conviviaux auprès des publics très éloignés. Le public cible est celui résidant dans les tours du quartier populaire. Rencontres individualisées à chaque **Point Rencontre** autour de la programmation du théâtre et particulièrement de la programmation jeune public. Travail de proximité également avec des résidents bénévoles du quartier sur la saison et les Sorties de Bain.

Prolongement cette saison avec la mise en place d'un projet en lien avec les habitants du quartier Saint Nicolas. La réalisation d'une œuvre fictionnelle avec les écrivains Jérémy Fabre et Nathanaël Frérot intitulée « **L'Ephémère Saga où comment j'ai grandi au bord de la Mer** ». Ce projet a donné lieu à plusieurs veillées rencontres pour la restitution du travail. En raison de la crise sanitaire, c'est finalement des enregistrements radiophoniques et le tirage d'ouvrages qui ont été produits.

2.3.2.6 - Les Musées

Chaque année, des échanges sont mis en place avec les musées de la ville : Programmation, rencontres d'artistes, etc... Dans le cadre du Festival Sorties de Bain, il y a eu une **ouverture gratuite** de l'ensemble des Musées de Granville avec un travail autour de Carnaval.

2.3.2.7 - La Médiathèque

Un véritable partenariat se tisse avec la Médiathèque. Le projet se développe autour de rencontres d'artistes programmés dans la saison, de lectures d'avant-première, d'interventions théâtrales des praticiens amateurs.

* **Mise en place de la « malle à lire »**. Lors de la présentation des spectacles « Jeune public » programmés à l'Archipel, la Médiathèque organise un dépôt de livres ciblés, laissés à la libre consultation des parents et des enfants avant et après le spectacle. Présente sur 10 spectacles de l'année, cette formule a touché une vingtaine de personnes (enfants et parents) à chaque rencontre.

2.3.2.8 - L'Animathèque

Lieu d'échange et de rencontre, l'Animathèque a permis, sur cette saison encore, bon nombre de collaborations, notamment ateliers de théâtre, petites représentations ou rencontres. Ainsi, nous avons eu :

* **Des accueils de compagnies** durant le festival des Sorties de Bain.

* **Des échanges, des répétitions** de théâtre lorsque cela est possible.

2.3.2.9 - Ateliers Temps du midi à l'Institut Sévigné

Des ateliers sont mis en place depuis 8 ans pour l'apprentissage du théâtre au sein de cet établissement entre 11h00 et 14h00 de novembre à juin. Cet apprentissage au théâtre touche des 4^{ème} et 3^{ème} sur la base du volontariat. Compte tenu de la Crise Sanitaire, nous avons dû annuler.

2.3.2.10 - Culture Justice / STEMO

Partenariat tripartite (Archipel / STEMO / Ville de Saint Pair), ce projet repose sur plusieurs actions dans le but de réintégrer des jeunes en difficulté judiciaire par la pratique du cirque.

Ce projet n'a pas vu le jour en raison de la COVID.

2.3.2.11 - Culture Justice / Maison d'arrêt de Coutances

Le projet et la thématique de juin 21 ont été les suivants :

- **Des ateliers** avec la compagnie « Acid Kostik » dans le cadre des Sorties de Bain 2021.
- **Thématique** : Se mettre en scène.
- **Période** : 15 au 25 juin 2021 pour 17 heures.
- **Public concerné** : 7 personnes + quelques accompagnateurs.

2.3.2.12 - Librairie

L'Archipel s'est associé à la librairie Le Détour. Les soirs de spectacle, cette librairie est accueillie dans nos murs pour présenter une sélection de livres en rapport avec le spectacle donné, qu'il s'agisse de spectacle en direction du public famille ou du tout public. En 2019-2020, la librairie fut présente sur 2 spectacles.

2.3.2.13- Les Sorties de chantier

Chaque année, nos résidences de création amènent parfois des résultats de travail que nous appelons Sorties de Chantier. Ce sont des points d'étape dans le travail de création que nous soumettons au public afin que ce dernier puisse donner son point de vue sur des spectacles en devenir. Cette saison, nous avons eu :

- La Théâtre Group' avec « Le Grand Procès »
- Les Wood Sisters avec « The Attic Family »
- Cie Al Doce « Polaroid »

2.3.2.14 – Actions liées au festival Sorties de Bain (Cf Chapitre IV) Outre les actions énumérées plus haut, nous avons mis en place d'autres actions lors des Sorties de Bain.

2.3.2.15 – Rencontres numériques « Aparté »

En raison de la COVID19, nous avons mis en place des ITV, des reportages et autres rendez-vous radiophoniques qui ont comptabilisé 2170 vues sur Youtube.

Parmi elles, nous pouvons citer : « Parcours de femmes », « Théâtre Group' dans les Oreilles », « Emission spéciale autour de *La Magie lente* et des violences intrafamiliales », les Rencontres littéraires Victor Hugo, les enregistrements de SLAM et enfin les captations de concerts des élèves de l'Ecole de Musique.

2.3.2.16 – Culture s'anime avec le Projet AMA

En lien avec l'Espace Jeune, la compagnie de cirque AMA a mis en place un projet avec des adolescents du 19 au 30 juillet (dans le prolongement des Sorties de Bain qu'ils ont appelé « Attentat artistique ». Ce travail d'une dizaine de jeunes a fait l'objet de 2 représentations publiques d'une centaine de personnes.

2.3.2.17 – Projet ADVOCACY

Un travail autour du clown a eu lieu avec les adultes handicapés encadré par l'association ADVOCACY. Le propos était de travailler autour de l'expression corporelle par le biais du travail clownesque. Un travail pour 9 personnes au plateau durant 24h de formation.

2.3.3 - Présentation spécifique des actions sur temps scolaire

2.3.3.1 - « New Freeture » - Collège Malraux

Un gros projet musical a été mis en place avec le collège Malraux et le collectif PAN. Dans ce collectif, les musiciens du groupe New Freeture ont mené de nombreux ateliers avec les élèves.

- **14 ateliers pour un total de 81 heures** ont été organisés au sein de l'établissement, animés par les musiciens. A ceux-ci s'ajoutent des rencontres d'artistes qui leur permettent de découvrir le processus de création.
- Une centaine d'élèves ont participé à des ateliers autour du SLAM, de l'écriture, de la fabrication d'instruments, de la sonorisation...
- Un compte rendu du travail a eu lieu dans les murs de l'Archipel.

Nombre d'élèves : **120 élèves**

2.3.3.2 – Ateliers IME

La Cie Charivari Palace a mené des ateliers en lien avec l'IME des ateliers d'expression corporelle pour jeunes handicapés.

- 24 heures de **formation** ont été délivrées aux élèves, animées par le comédien Christophe Langlois.
- La classe de 8 élèves a présenté son travail au Théâtre de la Haute Ville.
- Une **visite** de la structure culturelle a eu lieu également.

Nombre d'élèves : **8 élèves**

2.3.3.3 – Jumelage « Le Grand Procès » / Lycée Morandière

Un projet avec plusieurs volets a été mis en place avec cet établissement et les classes de BAC PRO carrosserie :
- 5 heures de **formation théâtrale** ont été délivrées aux élèves, animées par les comédiens de la compagnie.
- 47 heures de projet audiovisuel en lien avec la création du Théâtre Group'. Les classes ont créés et présentés un film durant le confinement.

- Période : Novembre 2020 et janvier 2021.
- Projet qui a participé au Prix de l'Audace 2021.

Nombre d'élèves : **87 élèves**

2.3.3.4 – Les parcours regards de la saison

En collaboration avec le Conseil Régional, plusieurs actions ont été mises en place cette saison :

- **ML King – Caliband Théâtre** / Lycée Marland / 10h / 22 élèves
- **Breaking the news – Les Nuits Verts** / Lycée Thère de Saint Lô / 14h / 26 élèves
- Les élèves ont assisté **aux représentations ou adaptations** dans les lycées (cause COVID)
- **Des visites du théâtre de l'Archipel** ont été organisées pour l'ensemble des classes.

Public concerné : 48 participants.

2.3.3.5 – Les Ateliers de la saison

En lien avec les écoles, collèges et lycées des ateliers ont été menés :

- Projet « Finis ton assiette » / 2 heures d'ateliers avec la compagnie TYFC / Lycée Marland Granville
- Projet « Théâtre et enchantement » 12 heures d'ateliers avec la Cie Tourner la Page / Lycée LEHEC – St Hilaire du Harcouet.
- Projet « Initiation théâtrale » 23 heures d'ateliers avec la Cie Tourner la Page / Collège Malraux– Granville.
- Projet « Initiation théâtrale » 60 heures d'ateliers avec la Cie Tourner la Page / Lycée Sévigné – Granville.

Public concerné : 97 participants.

2.3.3.6 – Atelier «La Petite fille et la mer»

La Compagnie Tourner la Page a créée des ateliers à destination des élèves autour de leur projet JP, « La Petite fille et la mer ». 2 écoles ont reçu un parcours théâtral de **75 heures chaque soit 150 heures pour les 2 projets**.

- Ecole de Coudeville sur Mer : 75 heures pour 61 élèves
- Ecole de Bricqueville sur Mer : 75 heures pour 90 élèves

Public concerné : 151 participants.

2.3.3.7 – Les actions culturelles en raison de la COVID 19

Les théâtres étant fermés, de nombreuses actions culturelles ont eu lieu dans les établissements scolaires, notamment sous forme de représentations adaptées ou bien d'actions culturelles :

- « La Petite Taupe », cie Acte2 : Représentations dans 9 écoles de Granville / 16 heures / **402 élèves**.

- « Petites Histoires de potager », cie Sans Souci : Représentations dans 5 écoles / 5 heures / **224 élèves**.
- « Rencontres avec l'ORN » : 5 établissements (3 primaires et 2 collèges) / 9 heures / **396 élèves**.
- « Globe Story », Cie Perro Azul : 3 écoles / 4 heures / **204 élèves**.
- « Ateliers liberté expression », avec le groupe Magenta : 4 collèges (classe de 6^{ème}) / 24 heures / **96 élèves**.
- « Elle pas princesse, Lui pas héros », Théâtre Romette : 3 écoles / 4 heures / **133 élèves**
- « Actions Breaking the news », Cie Nuits vertes : 3 établissements (2 lycées et 1 collège) / 5 heures / **159 élèves**
- « Hchouma », cie Chat Fouin : Projet annulé
- « Toilci et MoiLà », cie Bicaudale : 4 établissements (maternelles) / 4 heures / **145 élèves**

Public concerné : 1 759 participants.

2.3.3.8 - Ateliers et rencontres d'artistes

Nombreuses sont les rencontres avec les artistes et /ou metteurs en scène programmés dans la saison. Ces rencontres ont lieu dans les établissements scolaires ou de santé, dans les lieux culturels mais aussi dans des endroits plus informels. Ces rendez-vous sont appelés bords de scène lorsqu'ils ont lieu à l'issue d'une représentation.

Deux « Bords de Scène » cette année, avant la crise sanitaire, avec les compagnies du **Caliband Théâtre**, et la **compagnie belge Thank You For Coming** qui ont sensibilisé **180 personnes** (enfants, adolescents ou adultes).

2.3.3.9- Visites de salle

Chaque année des visites sont organisées au sein de l'Archipel pour faire découvrir l'envers du décor. A destination principalement des scolaires, ces visites s'adressent également aux structures et entreprises qui le souhaitent. En 2020-2021, ce sont quelque **78 personnes qui auront été sensibilisées aux coulisses du théâtre soit une dizaine d'heures** concédées aux visites sur une année pour 6 journées.

2.4 – Tableaux et outils d'analyse (notamment dans le cadre du conventionnement)

2.4.1 – Etude globale de l'activité

2.4.1.1 – Saison

REPRESENTATIONS EN ITINERANCE SAISON CULTURELLE 2020-2021								
Date	Heure	Nbre	Cie Régionale	Nom spectacle	Compagnie	Genre	Lieu	Coût artistique HT
7, 8 et 9 octobre 20	10h et 18h30	4	0	Finis ton assiette !	Thank you for coming	Théâtre	Yquelon	5 600.00 €
13-oct.-21	10h, 14h et 18h30	4	1	La Petite fille et la mer	Tourner la page	Théâtre	Bréhal	3 745.00 €
2, 3 et 4 février 21*	20h30	3	0	Le 11/11 à 11h11	Cie 11h11	Théâtre	La Haye Pesnel et THV	3 700.00 €
22 et 23 mars**	10h, 14h30 et 18h30	4	0	Elle pas princesse, lui pas héros	Théâtre des Romettes	Théâtre	Saint Nicolas	3 900.00 €
30/03/2021*	21h	1	1	Rabudôru	Cité Théâtre	Théâtre	Saint Martin Bréhal	4 000.00 €
8 et 9 avril 2021*	10h, 14h et 20h30	4	1	Hchouma	Chat Fouin	Théâtre	Lycée Morandière	2 400.00 €
TOTAL		20	3					23 345.00 €

* Annulation COVID

** Adaptation médiation > COVID

2.4.1.2 – Festival

REPRESENTATIONS EN ITINERANCE FESTIVAL SDB 2021

Saison 2020/2021

Dates	Compagnie	Spectacle	Résidence			Coproduction
			Durée Jours	Montant brut	VHR	
	Grandes Marées	Seuil				4 000.00 €
	Tourner la Page	Ce fou de Champignons				5 000.00 €
	Annibal et ses éléphants	Docteur Jekyll et Mister Hyde				4 000.00 €
	Le Cri Wilhelm	Le Spectre d'Alfred H				4 000.00 €
	Traversant 3	Zède				3 000.00 €
	Spark cie	Une enfant à Ghazipur				4 000.00 €
7 au 12 septembre	Dodeka	Alice	6	8 960.00 €	330.00 €	
26 au 31 octobre	Crescité	La Folle idée	6	4 089.50		
2 au 6 novembre	Théâtre Group'	Le Grand Procès	5	5 250.00 €	2 750.00 €	
12 au 16 octobre 2 au 6 novembre	Habacuq	Ephémère Saga	15	7 322.00 €		
8 au 11 décembre	Le Théâtre des Furies	En attendant le déluge	4	5 000.00 €		
11 au 15 janvier	THEATRE GROUP	LE GRAND PROCES	5	5 000.00 €		
11 au 14 janvier	Habacuq	Ephémère Saga	4	3 500.00 €		
22 au 28 février	Les Echappés Vifs /Lisa Klax	Portrait d'une jeunesse en fuite	7	7 000.00 €	1 500.00 €	
16 au 23 avril	Cœurs Vaillants	Corps à corps et âmes	8	3 081.60 €	400.00 €	4 000.00 €
23 au 30 avril	Wood Sisters	The Attic Family	8	5 000.00 €	2 000.00 €	
29 juin au 02 juillet	Habacuq	Ephémère Saga	4	3 500.00 €		
Sous total			72	57 703.10 €	6 980.00 €	28 000.00 €
Total				92 683.10 €		

2.4.1.3 – Résidences et coproductions

2.4.1.4 – Médiation

Nom de l'action	Période	Nbre de participants				Rencontre Pros/Amateurs hors les murs	Etablissements scolaires partenaires (Nbre classes)	Nbre de structures culturelles partenaires (Hors Archipel)	Nbre de structures autres que culturelles	Budget Global	Budget Archipel**
		Scolaires	Etudiants	Jeunes hors tps scolaire	Adultes						
Musithéa*	Janvier - mai			10							
Séminaire Option Théâtre	Janvier - avril	24				57	1		1 500.00 €		
IME	Sept - Mai	8					1	1	1 790.00 €		
Ateliers simples "Thank you for Coming"	Octobre	22					1		500.00 €	500.00 €	
Ateliers simples "Petite fille et la mer"	octobre-décembre	226					6	3	4 000.00 €		
Rencontres numériques "Apartés" et autres	Octobre-juin	111		56	32	2170	1	2	800.00 €	800.00 €	
Parcours Regard "Callband"	Octobre	22					1	1	3 626.00 €		
Parcours Regard "Les nuits vertes"	Décembre	28	10				2	1	2 500.00 €		
Advocacy / Adultes Handicapés	Janvier à Mars			10			1	1	1 680.00 €		
Projet écriture Ephémère Saga ** / 4 épisodes (TRTC)	Mai, octobre, novembre, décembre			12	32	240			14 322.00 €	14 322.00 €	
Jumelage "Le Grand Procès"	Novembre-décembre	87				553			13 000.00 €	8 000.00 €	
Actions culturelles COVID "La Petite Taupe"	Décembre	402					16	9	8 413.00 €	8 413.00 €	
Actions culturelles COVID "Histoires du potager"	Janvier	224			19		5		2 300.00 €	2 300.00 €	
Actions ORN	Janvier	396			30		5	1			
Actions "Globe Story"	février	204			23		3	3	6 100.00 €	6 100.00 €	
Ateliers Liberté Expression"	Mars Avril	96			8	11400	4	4	1 500.00 €	1 500.00 €	
Actions "Elle pas princesse, lui pas héros"	Mars Avril	133			14		4	3	3 900.00 €	3 900.00 €	
Actions "Breaking the news"	Mars	139			13		5	3	6 000.00 €	6 000.00 €	
Actions "Toit et Molière"	Juin	145			14		4	4	3 500.00 €	3 500.00 €	
Projet Culture Justice "Béton"	mars			5	2		1	1	2 442.00 €		
Culture s'anime "Wood Sisters"	Mai juin			81	12		3	5	11 615.00 €	2 730.00 €	
Culture Justice "Acid Kostik"	Juillet				7		1	1	2 600.00 €	300.00 €	
Culture s'anime "Cie AMA"	Juillet			8	5	88	1	1	11 800.00 €		
Projet New Freecture	Mai juin	53			11	184	1	1	NC		
Bords plateau	Année scolaire 2020-2021	160					2	4			
Visites de salles		78					6	4			
TOTAL		2558	10	182	222	14692	24	73	105 448.00 €	58 365.00 €	

* Projets annulés ou remaniés en raison du COVID, mais financés.

** Hors apports en nature (Mise à disposition du lieu et du personnel notamment)

2.4.2

2.4.2.- Indicateurs liés au conventionnement

2.4.2.1 – Saison et festival

SAISON CULTURELLE	Prévisionnel	Réalisé*	Objectifs	FESTIVAL RUE	Réalisé*	Objectifs
Nbre spectacles	36	4	34	Nbre spectacles (In et Off)	35	30
Nbre spectacles décentralisés	6	2	4	Nbre spectacles décentralisés	6	4
Nbre représentations	71	12	58	Nbre représentations (In et Off)	94	52
Nbre représentations décentralisées	20	8	8	Nbre représentations décentralisées	9	8
Nbre de lieux de représentations	7	2	4	Nbre de lieux de représentations	6	4
Nbre de communes	5	2	4	Nbre de communes	5	4
Fréquentation Archipel 2020/2021	NC	1 900	11 300	Fréquentation	26 275	60 000
Dont public jeune	NC	130	730	Dont public jeune	NC	NC
Dont Scolaires	NC	404	2 500	Dont Scolaires	NC	NC
Fréquentation décentralisée 2020/21	NC	403	1 500	Nbre spectacles régionaux (In et Off)	3	6
Dont public jeune	NC	104	150	Nbre représentations régionales (In et Off)	7	6
Dont Scolaires	NC	194	200			
Nbre spectacles régionaux	7	2	6			
Nbre représentations régionales	18	7	6			

* Saison annulée en grande partie en raison de la pandémie

* Festival adapté suite à la pandémie

2.4.2.2 – Médiation

MEDIATION	Réalisé	Objectifs
Nbre de participants	2750	1400
Dont Scolaires	2558	1000
Dont étudiants	10	100
Action permettant rencontre Pro/Amateur dans les murs	24	27
Action permettant rencontre Pro/Amateur hors les murs	68	4
Nbre établissements scolaires et d'enseignement supérieur	12	4
Nbre de structures culturelles partenaires	6	2
Nbre de structures autres	18	3

2.4.2.3 – Résidences

RESIDENCES	Réalisé	Objectifs
Nbre résidences	11	4
Nbre résidences itinérance	6	1
Nbre journées résidences Archipel	39	30
Nbre journées résidences itinérance	33	10
Nbre de partenaires résidences	3	1

2.4.2.4 – Budgets globaux

BUDGET CONVENTIONNEMENT	Réalisé	Objectifs
Budget 1+2+3+4	142 849.50 €	36 850.00 €
Budget prog décentralisée (1)	32 395.00 €	21 850.00 €
Budget résidences décentralisées (2)	24 089.50 €	5 000.00 €
Budget coprod (3)	28 000.00 €	5 000.00 €
Budget médiation décentralisée (4)*	58 365.00 €	5 000.00 €

* Saison exceptionnelle en raison de la crise sanitaire

III - Archi'plus saison

En marge des activités initiées par l'Archipel, nous apportons notre concours technique et organisationnel aux manifestations/spectacles ou activités à caractère culturel. Sans être véritablement intégrés à la saison culturelle, ces événements marquent un lien fort avec les résidents et acteurs de notre territoire toutes générations et catégories socioprofessionnelles confondues. Notre implication reste entière sur ces formes annexes et **ces représentations ont touché 1016 personnes**. Sur la saison précédente, c'était 4 613 personnes avec une 50 aine d'événements, contre seulement une 15aine sur la saison 2020/21 à cause de la crise sanitaire.

Nom	Structure	Cadre	LIEU	Date	Nbre de spectateur	particip ants	Genre
Décryptons l'Info	CD50/MEDIATHEQUE	CD50/MEDIATHEQUE	ARCHIPEL	17/09/2020	112	3	rue
Sortie de Résidence Le grand Procès	Théâtre Group		Archipel	06/11/2021	10	4	mime
MAD Cie La Mancha	Collectif Faire Ailleurs		THV	22/12/2020 > 03/01/2021	10	2	musique
Sortie de Résidence Baron M.A. Lévesque	Nicolas Cloche et Caroline Stella		THV	08/01/2021	30	8	clown
Restitution Stage Charivari	Charivari palace	IME	THV	01/03/2021	10	2	théâtre
Sorties de résidence Corps à corps et âmes	Cœurs Vaillants		Archipel	22/04/2021	10		rue
Sortie de résidence Six British!	Wood Sisters		Archipel	29/04/2021	21	4	danse et musique
Sorties de résidence Al Doce	Musique Expérience		Archipel	06/05/2021	30	8	clown
Restitution Stage Charivari	Charivari palace	Advocacy	THV	17/06/2021	66	2	stand-up
Présentation des ateliers stand-up	Granville Comédie Club	Ateliers stand-up	THV	16 > 17/07/2021	108	20	chanson française
Présentation des ateliers chanson	Notre atelier chanson	Ateliers chansons	THV	11&12/06/2021	83	6	Théâtre
Présentation des ateliers théâtre Nadia	Théâtre à part	Atelier théâtre	THV	9&10/07/2021	192	16	chanson française
Restitution de fin de stage chanson	Air Mobile	Stage chanson	THV	16&30/07/2021	110	15	Conférence décalée
Refugez-moi	Le Refuge/ cie Quidam	Rencontres littéraires	Auditorium du lycée la Morandière	16/03/2021	24	6	Lecture
Restitution de fin de stage lecture à voix haute	Théâtre à part	Atelier THV	THV	08/08/2021	200	13	Lecture
				TOTAL	1016	109	

IV - Locations de salles

Le nombre de locations sur la saison 20/21 n'aura été que de 6. Les annulations directement liées à la situation sanitaire sont au nombre de 14, soit une perte de chiffre d'affaires de 14 000 € (sur des événements programmés mais annulés). Cependant, les pertes financières ont été limitées grâce à 1 événement, le tournage de la production Pelléas, ainsi les recettes de cette saison sont identiques à celle de la saison précédente.

L'Archipel comme le Théâtre de la Haute Ville sont principalement loués pour des spectacles par des associations locales. Les entreprises ont représenté sur cette saison 33% des locations avec des événements très divers (formation, réunion, rencontres pro...).

Date(s)	Organisateur.rice	Nom de la manifestation	Type de location	Nbre de personnes*
01/10/20		JAI 2AILES (THM)	THEATRE	50
14/10/20	VALRHONA	OPERATION MARKETING	REUNION ENTREPRISE	35
24&25/10/2020	TINA PICKEN	GALA DE DANSE	SPECTACLE	300
27>29 mai -7>12 juin 21	Films Pelleas	Tournage DON JUAN	Tournage	100
17/06/21	Les ateliers Grandis		REUNION ENTREPRISE	20
08/07/21	Fondation partage et vie	(THM)	Conférence	40

Nombre de personnes pour 2020/2021

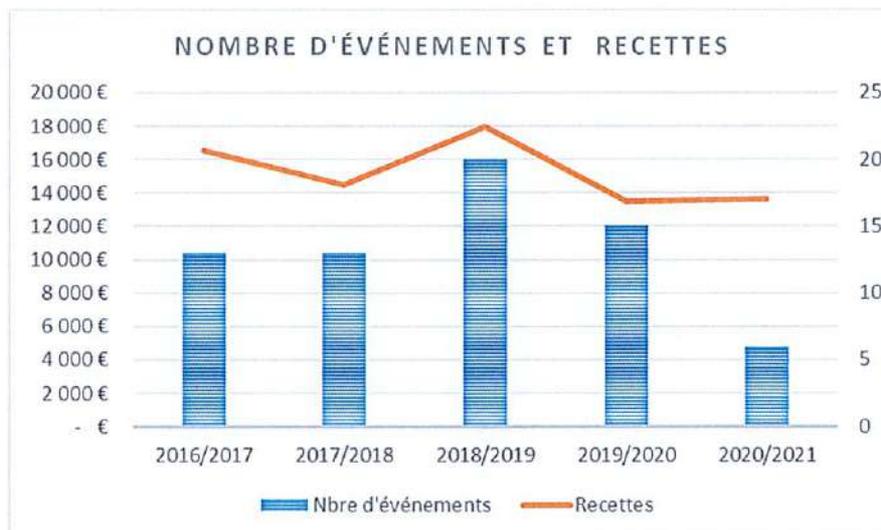
545

Total de manifestations pour 2020/21

6

Nombre de jours

15 jours



V - Bilan Sorties de Bain 2021



Compte tenu de la crise sanitaire, cette édition n'aura vraiment pas eu le goût des autres. Pour autant, nous avons pu jouer (avec un protocole strict mais non bloquant) et le public a répondu présent.

Pour ne pas se mettre en difficulté et répondre aux exigences de la Préfecture, nous avons étendu le festival sur 3 semaines (du 27 juin au 11 juillet) avec le temps fort classique du 1^{er} au 4 juillet.

Globalement, la programmation officielle a été équivalente à celle des éditions passées avec un renforcement des représentations dans le cadre du PEP'S (Relance Etat et Région). Le Off, quant à lui, aura été considérablement réduit.

Troisième année pour les prémices du festival qui se sont étendues sur les territoires de Hudimesnil, Jullouville et Bréhal. Présents dès 2018, Saint-Pair-Sur-Mer a décidé de réitérer sur leurs propres deniers (achat de spectacle) en étant partenaire actif du festival. Véritables succès, les représentations préalables montrent l'attachement du public à cet événement. Pas moins de 2500 personnes pour sept représentations ont

été comptabilisées. Cela prouve aussi, s'il était besoin de le rappeler, que c'est l'ensemble du territoire Granville Terre et Mer qui vibrent à l'approche des Sorties de Bain.

Ainsi ce bilan mettra-t-il en avant le volet artistique couplé aux actions de médiation pour une première partie puis nous évoquerons, dans une seconde, les aspects de logistique et de communication pour enfin conclure sur les données financières et chiffrées de cette édition.



Hardie©B.Croisy

5.1 – Bilan artistique et actions périphériques

5.1.1 Bilan artistique

Là encore, il aura fallu tenir compte de la crise et des impératifs régionaux pour écrire cette programmation. Les aides financières de la Région et de la DRAC, nous aurons permis dans le cadre du plan de relance d'accompagner bon nombre de compagnies. Quoique la fréquentation ait été réduite de moitié en raison des protocoles, nous avons accueilli, tout de même, **26 275 spectateurs**. Les granvillais et quelques fidèles vacanciers restent attachés à leur festival. Mieux, une centaine de professionnels (108 programmeurs contre 133 annoncés) sont venus faire leur « marché » à Granville. Sur le plan artistique, on ne pouvait pas parler « d'art de la rue » tant le festival fut cantonné à des parkings et autres cours d'écoles dans le cadre de la crise sanitaire.

Pour la première année, il y eu un véritable enthousiasme des commerçants. Il faut dire qu'à l'exception du 2^{ème} dimanche (11 juillet) avec la représentation de « Artonik », nous n'avons pas fermé les rues ni même le quartier Saint Nicolas comme les autres années. Nous répondions aussi à leur demande implicite : De l'animation gratuite dans la ville sans nuire à l'activité commerciale par la fermeture de rues et autres places. Par ailleurs, les granvillais étaient heureux de voir une reprise d'activité.

Côté programmation, ce sont **les formes théâtrales** qui ont été largement représentées (50% des représentations IN pour 2021), ce qui répond à notre engagement de Scène Conventionnée Théâtre. Cette année encore, les artistes se sont attardés sur les grands sujets de notre société (Politique, quête d'identité, rapports humains et familiaux...), parfois avec sincérité et poésie. Ainsi peut-on citer des propositions telles que *Pour un fascisme décomplexé*, un témoignage humoristique sur la société auto centrée ; Patrice de Bénédicti, avec un

regard poétique sur ce qui constitue notre identité ; Pina Wood, une plongée dans la rencontre à l'autre ; Raoui avec *Nenna*, une déambulation émouvante et fragmentée au cœur de parcours de vie ; *Zai, Zai, Zai, Zai*, de la compagnie Jamais trop d'art avec une très libre adaptation du roman de Fab Caro ; sans oublier, Les Batteurs de pavés, une belle retranscription de l'œuvre de Shakespeare, *Richard III*. A cette liste s'ajoute également, *Démocratia Mélancholia*, un regard acerbe sur ce qu'est devenue notre démocratie !

Cette année, l'Archipel aura accompagné pas moins de sept spectacles sous forme de résidences et/ou de coproductions. Dans le volet humour, nous pouvons citer les compagnies Acid Kostik, Bruit qui court, Hardie,

L'Ephémère Saga, Joseph K, Mycelium, Victor B et les Wood Sisters ; des spectacles qui furent largement plébiscités par le public.

Si l'on s'arrête à présent sur les chiffres liés à la programmation, il y eut **25 compagnies In** pour **57 représentations** et **10 compagnies Off** pour **37 représentations** soit un total de **94 représentations sur l'ensemble du festival**. Pour cette année, nous avons limité le nombre de spectacles de la programmation Off à 10 compagnies (contre 20 en temps normal en raison des mesures liées à la COVID19). La création contemporaine fut récompensée car la compagnie Toiles Cirées remporta le prix du Off avec leur nouveau spectacle *Fugue*. Cette marque de reconnaissance est aussi le signe d'une évolution pour un jury du Off, composé d'un large panel de la société (Artisans, enseignants, employés...). Une ouverture vers des formes plus complexes et/ou ambitieuses est désormais acceptée.

5.1.2 Bilan des actions périphériques

Contrairement aux autres années, nous n'avons pas pu développer les actions de médiation comme nous l'aurions souhaité. Nous avons juste gardé les animations qui étaient autorisées dans le cadre du protocole sanitaire :

La gratuité des **musées granvillais** durant le festival en collaboration avec le Musée d'Art et d'Histoire de Granville et le Musée Richard Anacréon.

- Le travail en amont mené avec le centre social l'**Agora** dans le quartier Saint-Nicolas autour de **L'Ephémère saga ou comment j'ai grandi** (à la mer).
- L'Atelier de la compagnie Acid Kostik à la **Maison d'arrêt de Coutances**.
- Le projet Si(x) British(s) avec les enfants **6 centres de loisirs de Granville Terre et Mer**.
- **L'Exploration d'une matière**, atelier de Nadine Portier avec les élèves de la MISP (Mission Insertion Scolaire et Professionnelle).
- **L'Espace Jeune fait son cirque** : la compagnie AMA a travaillé avec l'Espace Jeune autour d'un projet cirque. Une restitution a eu lieu, fin juillet après les Sorties de Bain.
- Le **Bouquet Granvillais à l'écoute des Sorties de Bain**. La Radio Locale a suivi l'ensemble du festival par des directs et des reportages retransmis.
- Les **Scènes ouvertes du Théâtre Marin**. L'idée de la Ville est d'offrir en complément du festival, un espace dédié à la représentation amateur.

Espace Jeune fait son cirque



Si(x)
British(s)

Chronophage, ce travail de médiation fait partie de la réussite, de la dynamique et de l'esprit de l'événement. Ces actions donnent du sens, de la cohérence au festival et fédère le public autour d'un même projet. Au-delà du simple rôle de festivalier et/ou de spectateur, le public devient acteur de son événement.

5.2 – Logistique, organisation de territoire et communication

Comme chaque année, on ne peut parler de **logistique et d'organisation** de territoire sans évoquer la météo, gage de la réussite ou non d'un événement. Programmé sur trois semaines, cette nouvelle édition « adaptée » a subi les affres d'une météo parfois capricieuse. Il nous a fallu composer et annuler deux représentations en raison des orages.

La préparation des sites a été assez complexe à mettre en place. Les contraintes liées au COVID associées à celle du plan VIGIPIRATE ont rendu la gestion du spectacle dans l'espace public quelque peu schizophrène. Il faut faire et défaire constamment, appliquer la chose et son contraire, parfois même s'adapter en fonction de l'actualité... ce qui est épuisant pour les équipes et assez démoralisant, il faut bien l'avouer.

Nous avons essayé de faire au mieux en respectant les préconisations et en nous interdisant bon nombre de propositions artistiques en déambulation. En ce sens, il était difficile cette année de parler « d'art de la rue » et/ou « d'espace public » tant ces notions sont désormais tronquées et ne renvoient plus à notre réalité de terrain.

Point positif, nos relations avec les autorités locales (Mairie, SDIS 50, Police Nationale et Préfecture) ont été fructueuses et très constructives. Il n'y a pas eu de « véritables interdictions » mais plutôt de profondes réflexions pour trouver des solutions adaptées, chacun souhaitant que l'événement puisse avoir lieu. Fort heureusement, notre événement a eu lieu pendant la période de « relâchement » accordée par le gouvernement ; période durant laquelle les restrictions étaient moindres.

Fidèle, le public s'est montré « discipliné » quant aux contraintes liées au port du masque et aux contrôles de certains sites. Les équipes techniques et artistiques, elles aussi, ont su faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité. La préparation du festival a également été facilitée par la bonne volonté de chacun et chacune.

Côté logistique, les prestataires techniques privés et les services de la ville nous ont permis d'assurer cette édition. Une bonne organisation donc même si nous souhaitons améliorer les choses avec le service technique notamment. Globalement, les équipes étaient bien préparées surtout que l'événement s'est étiré sur trois semaines. Concernant les structures mises en place pour l'événement, nous n'avons pas eu de difficultés puisque cette année, nous avons supprimé des structures (pas de tente d'accueil du festival) et le marché forain du Val-es-Fleurs n'a pas été autorisé.

Côté organisationnel, il faudra pour les années futures penser à intégrer dans nos processus, les différents paramètres éprouvés cette année (plan Vigipirate, répartition du public et protocole sanitaire) car il se peut que cela se répète malheureusement. La grosse difficulté est de dédier du personnel (en amont de l'événement) pour assurer le montage de dossiers... souvent complexes !

Concernant le plan Vigipirate, il venait souvent en opposition au protocole sanitaire. Là, où le protocole recommandait la distanciation, l'autre préconisait le rapprochement... Une situation assez Kafkaïenne pour une ambiance peu propice à la fête et au partage !

Afin d'être le plus exhaustif sur cette partie logistique, sans doute convient-il de faire un tour d'horizon des espaces de jeu utilisés :

- **Place des Théâtres** (Foch, Théâtre Vert et Théâtre Marin) : Véritable poumon du festival, la place des théâtres s'est retrouvée engluée dans une valse continue de véhicules, les élu.e.s n'ayant pas souhaité fermer la place pour ne pas pénaliser le commerce. Ce choix se solda par quelques accrochages, sans conséquence, fort heureusement entre piétons, automobilistes, artistes et spectateurs...
- **Val es Fleurs** : Toujours apprécié du public et en particulier des familles, le Val es Fleurs n'a pas eu l'attrait qu'on lui connaît, en raison de la suppression du marché forain par le protocole.
- **Cours Jonville** : Nous n'avons pas utilisé le cœur de ville cette année. Nous avons seulement bloqué la circulation le dimanche 11 juillet pour laisser la déambulation Artonik en place.

- **Haute Ville** : Hormis l'éloignement des sites qui pose des soucis de communication les sites de la Haute Ville (souvent ombragés) ont été fortement appréciés des artistes et du public. Protégés, ces sites sont des havres de paix pour les représentations plus intimistes.
- **Port de Commerce** : Lieu magique, le port de commerce est apprécié du public. Les très bonnes relations entre la CCI et l'équipe de l'Archipel facilitent la mise en place de l'événement. Pour autant, il nous manque un vrai lieu de catering et de loges avec un point d'eau pour accueillir correctement les artistes.
- **Quartier Saint Nicolas** : Pour la première année, les choses se sont passées sereinement car nous ne venions pas empiéter sur la place des commerces. Il y avait donc un barriérage entre les commerces et l'activité du festival avec un no man's land entre nous... Curieuse impression, relevé par un public médusé qui n'a pas compris cette séparation absurde... Là encore, il ne fallait pas entraver l'activité commerciale et laisser les parkings aux éventuels clients.
- **Les prémices dans les autres villes** (Saint Pair, Champeaux, Bréhal, Hudimesnil et Jullouville) : Contre toute attente, les représentations de Champeaux, Bréhal et Hudimesnil connurent un succès étonnant. Les jauges pour l'accueil du public étaient très honorables pour une première reprise d'activité. Les spectateurs se sont présentés en nombre et la représentativité était « très familiale » ! A noter, le bel accueil des villes voisines pour nous préparer le terrain.

Sur le plan de la restauration et de l'hébergement, ce fut un tour de force. Nous avons moins de repas cette année mais les contraintes sanitaires étaient un vrai casse-tête pour le restaurateur, notre équipe et les bénévoles en charge du service. Nous avons comptabilisé **925** durant ces quatre jours. L'hébergement lui aussi ne fut pas simple et nous sommes allés de déconvenues en déconvenues. Pour autant, les choses se sont faites à force de pugnacité ! Fort heureusement, nous avons eu des soutiens précieux avec les deux Foyers des Jeunes Travailleurs, le Centre de Loisirs et le self de l'Agora qui ont bien joué le jeu tant au niveau de la restauration que de l'hébergement !

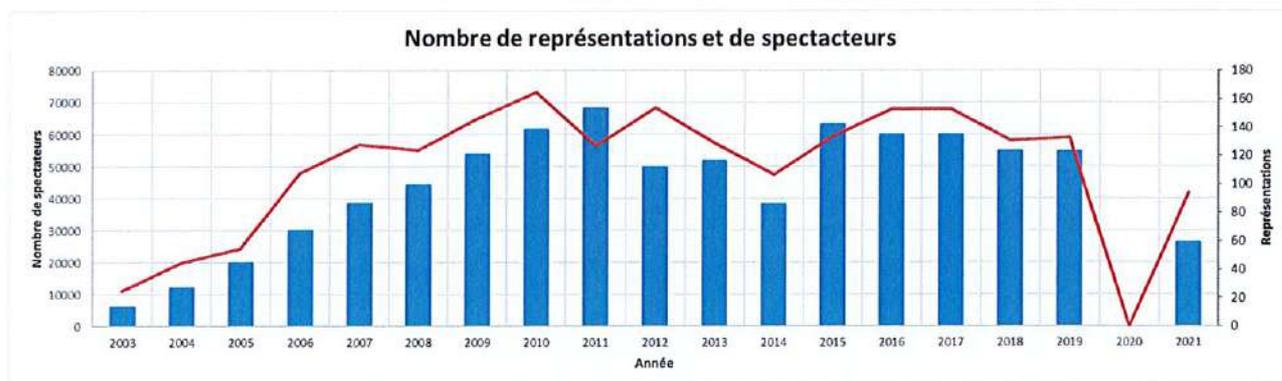
En ce qui concerne la communication et les moyens humains, là encore, le bilan est positif. Les **83 bénévoles présents** (Une quarantaine de moins qu'en 2019) ont globalement joué le jeu à l'exception de quelques petits soucis inhérents à l'organisation d'un tel événement.

Véritable institution des Sorties de Bain, la BIC (Brigade d'Intervention Clownesque) a été d'une grande efficacité cette année encore. Bien rôdés, les participants ont su se faire entendre du public et les spectateurs apprécient désormais la présence de cette brigade atypique qui aide au placement. Ils ont également su faire preuve de pédagogie pour inciter le public à bien porter le masque. Bonne gestion également des autres services de la ville, notamment la Police (qui a fait beaucoup de prévention) ainsi que des techniciens du Centre Technique Municipal qui ont su s'adapter aux petites demandes de dernière minute !

En ce qui concerne **la communication**, là encore, nous nous sommes adaptés au protocole : moins de flyers (car distribution déconseillée) et davantage d'affichage. Il serait vain de faire une étude approfondie des supports (FB et autres) et de la couverture médiatique, car nous sentions bien que la priorité journalistique n'était pas à l'événementiel ! Finalement, « Sorties de Bain » a fait un bon de 15 ans en arrière tant par la fréquentation que la couverture médiatique. Nous n'étions clairement pas à la hauteur des années passées.

5.3 – Public, partenaires financiers et budget

Contrairement aux années passées et compte tenu du protocole, il est difficile de faire de cette édition, une année de référence. Seuls **26 275 spectateurs** sont venus assister à l'événement ! Pour autant, nous avons aussi considérablement réduit nos jauges de publics et étalés la programmation. Par ailleurs, une bonne partie du public a eu peur de se déplacer sur les sites de jeu alors qu'une autre partie a clairement perdu l'habitude de participer à nos rendez-vous culturels.



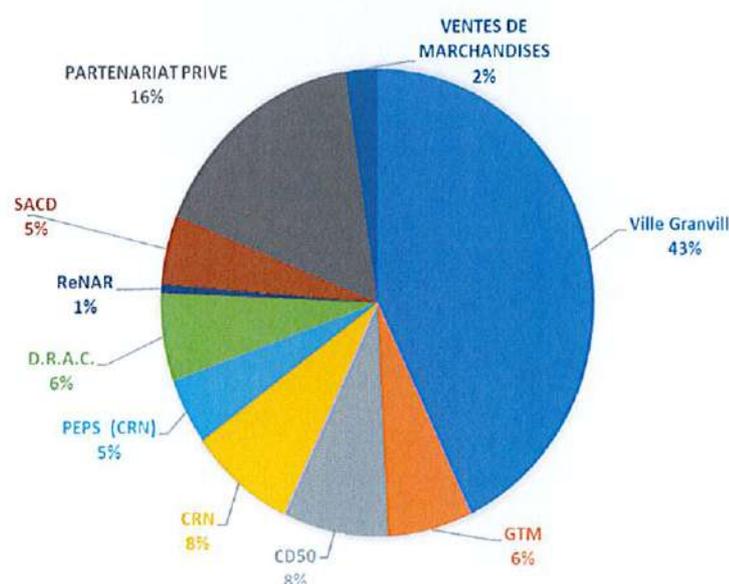
Bien que la **fidélité des partenaires financiers ne se démente pas**, il fut très compliqué cette année de bâtir un budget lié aux ressources privés. D'une part, parce que bon nombre d'entre eux ont connu une situation difficile dû aux incertitudes de la conjoncture et pour certains des pertes de recettes durant les années 2019 / 2020 / 2021. De plus, le sponsoring / mécénat ne fait pas, forcément, partie des postes principaux des dites entreprises. Pour autant, certaines sociétés ont souhaité nous soutenir, malgré tout, et faire de la culture une priorité.

Les principales entreprises partenaires du festival.



Au final, ce sont donc 10000€ (soit -25% par rapport à 2019) de partenariat d'entreprises qui représente 16 % du budget global en 2021. A cela s'ajoute la vente de marchandises [uniquement les produits dérivés (4091.67€) puisque le bar n'aura pas fonctionné cette année], la souscription pour 30€. A noter également l'absence de participation des marchands forains qui représentait quelque 3000€ en 2019. A cela s'ajoute, la valorisation des apports en nature (prêt de matériel et soutien dans la communication) d'un montant de 10250€.

Comme nous le voyons, « Sorties de Bain » est un festival caméléon qui s'adapte en fonction de la conjoncture. Toujours conséquent, le budget reste sur des financements non acquis chaque année donc précaires. Fort heureusement, nous avons les subventions publiques qui couvrent **80% du budget (144000€)**. C'est un véritable engagement des partenaires institutionnels, notamment grâce au plan de relance et à l'aide des arts de la rue par le PEP'S. Sorties de Bain reste un festival fragile à réinventer chaque année en fonction des projets et des moyens dont nous disposons.



BUDGET RÉALISÉ SORTIES DE BAIN 2021

DEPENSES		RECETTES	
CESSION SPECTACLE	79 465.00	SUBVENTIONS	
AUTRES PRESTATIONS	8 178.00	Ville de Granville/Archipel	81 279.31
Fournitures diverses	1 942.83	Communauté de Communes de Granville, Terre et Mer	12 000.00
ACHATS DE MARCHANDISES	0.00	Conseil Départemental de la Manche	15 000.00
SOUS-TRAITANCE (sécurité)	6 029.00	Région Normandie	15 000.00
SOUS-TRAITANCE (photographe)	0.00	PEPS Normandie (Conseil Régional)	8 850.00
SOUS-TRAITANCE (divers)	0.00	D.R.A.C. Normandie	11 563.00
SOUS-TRAITANCE (graphiste)	50.00	Réseau ReNAR	1 200.00
LOCATION DE MATERIEL	8 143.19	SPIP 50	500.00
AFFICHAGE	1 950.00	SACD	9 097.00
ANNONCES ET INSERTIONS	12 346.00	MECENAT	19 700.00
CATALOGUES ET IMPRIMES	460.00	SPONSORING	7 250.00
CADEAUX (PRIX DU OFF)	1 000.00	Partenariat Commerçants	4 525.00
DEPLACEMENTS	19 851.58	AUTRES	456.00
HEBERGEMENTS	11 911.59	VENTES DE MARCHANDISES	4 091.67
RESTAURATIONS	9 965.11	MARCHANDS FORAINS	0.00
RECEPTIONS	103.50		
DROITS D'AUTEURS	9 000.00		
PERSONNEL TECHNIQUE (INT.)	15 852.88		
PERSONNEL TEMPORAIRE	0.00		
STAGIAIRES	4 203.30		
DIVERS	60.00		
TOTAL	190 511.98 €	TOTAL	190 511.98 €

Pour la deuxième année consécutive (2020 et 2021), le festival « Sorties de Bain » aura été malmené comme bon nombre par la crise sanitaire. Doté de son label « Scène conventionnée d'intérêt National » (d'une durée de 4 ans), l'Archipel a pu sortir du marasme sans trop de casse. Les aides et le soutien des institutions, nous ont permis de gérer au mieux cette crise et d'accompagner les artistes par le biais de résidences, de programmations soutenues et d'actions de médiation. Nous avons senti d'ailleurs une reconnaissance et un soutien fort pour ce festival durant la crise. Même les professionnels ont répondu présent à l'appel. Nul doute également que le label Scène Conventionnée d'Intérêt National est un gage de reconnaissance et de pérennité pour notre lieu et son travail au quotidien.

Autre atout, notre engagement renforcé sur le territoire de Granville, Terre et Mer avec les prémices, en amont du festival, qui, cette année encore, ont été vraiment bien accueillies. Granville, via l'EPIC, rayonne désormais sur le territoire et joue son rôle de locomotive pour impulser des projets. Le public, lui-même, plus jeune dans ces territoires limitrophes découvre le festival et notre programmation. C'est donc un point positif pour nos missions de service public.

Si cette crise aura amené un point positif, c'est celui d'une profonde réflexion quant à l'avenir de cet événement et ses missions. Pour ses 20 ans, en 2022, nous espérons retrouver un climat serein et essayer de faire évoluer cette manifestation pour qu'elle soit en adéquation avec son temps et les aspirations d'une époque. Nous nous posons d'ailleurs, beaucoup de questions sur le volet de la « création » et de son importance au sein de « Sorties de Bain ». De même, l'accueil de professionnels (programmeurs, élu.e.s, chargé.e.s de production...) nous interroge sur le format et la nature du festival. Autant de réflexions qui devront se gérer en lien avec notre futur conventionnement et sans doute sur un territoire étendu, à l'échelle de l'intercommunalité.

VI – Communication

6.1 – La communication en chiffres

Publications

Programmes saison : 13 500 exemplaires
Flyers avant programme Sorties de Bain : 30 000 exemplaires
Supplément Ouest-France/Sorties de Bain : 3000 exemplaires
Plaquettes Sorties de Bain : 20 000 exemplaires
Feuilles de salles : 3 000 exemplaires
Porte-billets : 1 200 exemplaires
Flyers ponctuels en fonction de l'actualité des spectacles : entre 6 000 & 8 000 tirages par saison

Supports numériques

1 site internet dédié à la saison Archipel
1 site internet dédié au Réseau ReNAR
1 site internet dédié au festival Sorties de Bain
1 page Facebook pour la saison Archipel > + de 2 300 abonnés
1 page Facebook Sorties de Bain > + de 6 500 abonnés
1 compte Instagram Archipel + Sorties de Bain > + de 700 abonnés
1 chaîne YouTube Archipel > 164 abonnés
1 newsletter chaque mois à destination de 2 000 internautes
1 publicité bandeau (réactualisée) au bas de la signature mail de chaque membre de l'équipe
Des mails dédiés à chaque spectacle et Archi'plus.
Agendas en ligne. Mise à jour d'agendas web divers (Institutionnels et culturels)

Supports écrits et médias

Insertions promotionnelles et/ou articles dans les journaux locaux et magazines normands
(Ouest France, Manche Libre, la Gazette, Manche Mag...)
Insertions promotionnelles et/ou articles dans les journaux et magazines spécialisés
(La Scène, Stradda, La Lettre du spectacle, Télérama...)
Insertions promotionnelles et reportages pour la radio
(Tendance Ouest, France Bleu Cotentin...) ou la télévision (France 3, Web TV...)

Affichage

150 affiches dédiées à chaque spectacle et Archi'plus (à destination des commerces, CE, institutions...)
12 panneaux 120 x 176 pour l'affichage en centre-ville
1 bâche programme sur les vitres de l'Archipel +1 bâche au fronton du Théâtre de la Haute Ville
200 aquilux pour la promotion de l'événement « Sorties de Bain »
200 affiches pour la promotion de l'événement « Sorties de Bain »
3000 affiches programme Sorties de Bain
6 banderoles pour la promotion des Sorties de Bain

Les Plus

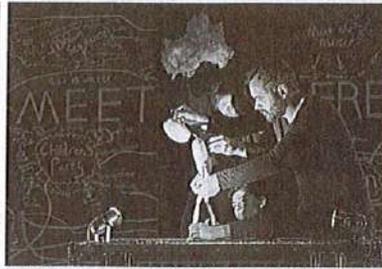
Produits dérivés pour la Saison et Sorties de Bain
Des campagnes spécifiques si nécessaire

Archipel : programmation ancrée dans le territoire

Théâtre, concert, cirque, danse, humour... De septembre à 2020 à juin 2021, plus de 40 représentations sont proposées. Zoom sur quelques dates avec le directeur, Marc Gourreau.



De gauche à droite : la légende du rasta jamaïcain, Rod Taylor, « Meet Fred », du théâtre d'objets mouvants, insolent et vraiment d'été ; Clémentine Célarid interprète Jeanne dans « Une vie », de Maupassant.



Plus de 40 dates
Début septembre, pour la présentation de la saison 2020-2021, « 250 personnes étaient présentes dans l'Archipel », précise Marc Gourreau. La programmation des nouveaux spectacles n'a pas été impactée par la crise sanitaire. « Car elle a pu être mise en boîte avant », explique le directeur de la salle de spectacle.

En revanche, « elle s'annonce plus compliquée pour la saison prochaine, vu que plusieurs festivals comme Avignon, Aurillac ou Châlons ont été annulés ».

La saison se décline en cinq thématiques : les classiques revisités ; actualités, mondes réels et fantasmas ; différences : en québécois et

Archipolles - Parcours de femmes. Au total, plus de 40 représentations sont programmées de septembre à juin, à Granville et autour.

En lien avec le territoire
Redonner du sens aux partenariats locaux, être complémentaire, ancrer dans le territoire... « On a souhaité proposer des spectacles en lien avec le quotidien », résume Marc Gourreau.

En témoigne la soirée gratuite débat théâtre du 17 septembre : *Inbox : démanteler le vrai du faux* avec la compagnie Com'une impro et une sociologue, en partenariat avec le réseau des médiathèques de Granville terre et mer.

Des ateliers seront mis en place

avec les lycéens de l'établissement hôtelier Marland et les comédiens à l'occasion de *Fins Ion assistée* / du théâtre audio-sensoriel, les 7, 8 et 9 octobre, à Yquelon.

Interaction avec le public
À l'issue de certaines représentations, le metteur en scène viendra à la rencontre du public, « pour que ce dernier échange et partage ses idées et points de vue ». Ce sera le cas le 16 octobre, avec *La Magie invisible*, « un spectacle autour des violences intrafamiliales, en lien avec le pôle famille ».

Les minorités sur scène
Le monde du handicap n'est pas

oublié avec *Meet Fred*, le 12 janvier. Du théâtre d'objets qui démontre comment « une marionnette perd la liberté de se mouvoir dès qu'elle n'a plus de manipulateur ».

Hichouma (La hantise) est l'adaptation en première partie du roman *Un homme dans la cité*, de Brahim Nait-Balk. « Dans un 2^e temps, on lâche les chevaux et on réunit le public sous forme de forum ».

Original : « discuter avec les adolescents et un représentant de l'association le Refuge ». Rendez-vous le 8 avril dans l'amphithéâtre du lycée La Morandière.

Humour, concerts
La chroniqueur habitué des micros de France Inter présente *Tangyry Pas*

ureau n'est pas célèbre, le 15 janvier 2021. La Compagnie 11 h 11 revisitera les textes et chansons de Pierre Desproges au Théâtre de la Haute Ville les 2 et 3 février et le lendemain à La Haute-Pesnière.

Maggenta, le collectif électro né du groupe Fauve, devait déminer sa tournée durant l'été 2020. « Il sera sur la scène de l'Archipel le 16 mars, pour un concert qu'on espère début, avant d'enchaîner pour les festivals 2021 ».

Du théâtre grand public
Clémentine Célarid sera sur la scène de l'Archipel le 19 novembre avec *Une vie*, d'après le roman de Guy de Maupassant. Plongée du cœur du Londres du XIX^e siècle, sur les traces

du célèbre détective, le 19 décembre avec *Le Secret de Sherlock Holmes*. À voir également le 16 avril, l'adaptation d'*Un Sac de billes*, de Joseph Joffo. « Beaucoup de ces spectacles grand public sont à partager en famille ». L'occasion pour certains « d'une première rencontre du spectacle vivant ».

Fabien JOUATEL

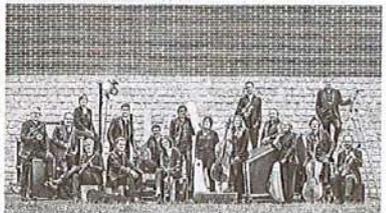
Plus d'infos, programmation complète, réservations à l'Archipel, place Marechal-Foch, tél. 02 33 69 27 30 ; <http://archipel-granville.fr> ; billetterie@archipel-granville.fr



« Ritournelle, poupée d'amour » est programmé le 30 mars à la salle des fêtes de Saint-Martin de Bréhal. Un fils qui offre à son père vieillissant et Alzheimer une poupée géante. Une fable écologique contemporaine qui pose de vraies questions de société », explique Marc Gourreau.



Dans le cadre du festival Spring, *Bordelless* est programmé le 27 mars. « Un duo, elle musicale, lui américain, et pas de mur entre les deux. Un spectacle pour démanteler les idées de ce qu'est la frontière. On en est tous différents, on n'est pas impossible de passer la barrière ».



L'Orchestre régional de Normandie propose le 6 février 2020 une adaptation de « La Belle et le Bête » de Jean Cocteau. Un opéra à l'Archipel avec 22 musiciens et six solistes, c'est plutôt rare car notre plateau n'a à priori pas », souligne Marc Gourreau.

Dernière minute

Reconfinement : la saison culturelle en suspens



PHOTO ARCHIVES OUEST-FRANCE

« C'est plombant, admet Brigitte Richart, la conservatrice des musées de Granville. Ce week-end devait être un moment festif avec une gratuité des expositions. »

Le musée Anacréon devait fermer ses portes dimanche soir ; le musée Dior, le 3 janvier.

« Traditionnellement, novembre est un mois calme, reconnaît Brigitte Richart. Mais nous avons tout de même des réservations que nous allons rembourser. Pour décembre, c'est l'inconnue. Sans compter que c'est un mois important pour la bou-

tique du musée où l'on vient faire des cadeaux de Noël. »

À l'Archipel, les équipes étaient sonnées, hier. « Ça coupe les pattes, on a une impression de déjà-vu très pénible, explique Marie Hespel, chargée de communication de la salle. Nous avons beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir de la vie culturelle. »

Les Joutes poétiques granvillaises sont d'ores et déjà annulées. La médiathèque ferme également ses portes.



Un repas extraordinaire

Yquelon

Les 8 et 9 octobre à 18 h 30, l'Archipel de Granville s'invite dans la salle de convivialité d'Yquelon. Avec *Finis ton assiette !*, la compagnie Thank you for coming revient en salle pour son dernier acte de la trilogie autour de la bouche. Ce spectacle audio-sensoriel invite le spectateur-participant à se mettre à table pour un repas extraordinaire... Des convives, de la soupe, un chef cuisinier simiesque, une femme à la voix veloutée, un menu de conversation, des sculptures de mie de pain, du suffrage universel, des casques audios mais pas seulement... La soupe sera élue et les réponses aux questions seront décisives pour la suite de cette pièce-repas.

■ **Pratique. Spectacle audio-sensoriel. Yquelon, salle de convivialité, rue du Pas. Les 8 et 9 octobre à 18 h 30. De 8 à 18 €. Tél. 02 33 69 27 30.**

Fabrice Herve presente La petite fille et la mer

Bréhal – Dans le cadre de la convention Voisins d'œuvre, passée entre le théâtre granvillais de l'Archipel et le Service culturel bréhalais (Scub), Fabrice Hervé présente *La Petite fille et la mer*.

Rencontre

« Une petite fille aime tant la mer qu'elle s'y rend tous les jours pour la contempler, elle a aussi le pouvoir de l'entendre et de lui parler, raconte Fabrice Hervé, directeur du théâtre Tourner le page et autour de la pièce. Mais un jour, alors que la fillette attend qu'elle remonte, aucune étendue d'eau à l'horizon. Il semble que la grande bleue ait décidé de ne pas revenir. Pourquoi a-t-elle disparu ? Qu'est-il arrivé, est-elle fâchée ? »

C'est ainsi que commence la pièce interprétée par Chloé Lévy Girardeau et Bernard Anu : la première s'accompagne de sa harpe électro-acoustique et le second de son accordéon. Pour le visuel et l'arrangement de la scène, Fabrice Hervé a fait appel à Marie Gouffault et Alex Couanne, artisans décorateurs installés dans la Granvillaise.

Deux niveaux de lecture

Lorsqu'il a écrit ce conte poétique et musical, Fabrice Hervé l'a souhaité accessible à tous les publics : « Il y a deux niveaux de lecture, explique-t-il. Les enfants entendront simplement l'histoire d'une disparition inexplicable, et ressentiront la tristesse et l'incompréhension de la fillette, privée de cette mer qu'elle aime tant. »

Et il sait de quoi il parle : « Je vis non loin de la mer et j'ai moi-même une fillette de 7 ans. Lorsque j'ai écrit cette histoire, j'ai naturellement pensé à elle et me suis nourri de la rela-

tion qu'elle a avec la nature, dans son ensemble, et la mer en particulier. »

Les plus âgés entendront dans cette histoire un conte allégorique : « On ne voit plus la mer, tant sa présence est une évidence. On ne fait plus attention à elle alors qu'elle a tellement à nous apprendre, si l'on veut bien se donner la peine de comprendre le langage de la nature. Il ajoute : « La mer a malheureusement perdu son statut de joyau qui mérite pourtant que l'on réapprenne à le regarder et à le respecter. »

« Peu de place à la contemplation »

En résonance avec sa pièce, Fabrice Hervé se souvient de la période de confinement, interdisant toutes sortes et tous contacts avec la nature, et s'est intéressé à la manière dont chacun a naturellement repris ses activités, lorsque les restrictions ont été levées. « Le monde dans lequel nous vivons laisse peu de place à la contemplation. Immédiatement après le confinement, les amateurs d'activités nautiques ont renoué avec leurs pratiques de loisirs. Ont-ils bien pris le temps d'apprécier la valeur émotionnelle de ces retrouvailles ? »

Pour mener à bien ce projet, hormis le soutien de l'Archipel et celui de la Ville de Bréhal, Fabrice Hervé a pu compter sur l'aide du Département et celle de nombreux partenaires. « Le moment est maintenant venu des rencontres avec le public. Jusqu'au printemps, elles iront de Bréhal à Granville, en passant par Saint-Lô,



Fabrice Hervé, directeur du théâtre Tourner le page, est l'auteur d'une pièce faisant la part belle à la nature. (Photo: Ouest France)

Rognéville, Ganéris, La Haye-Pesnel. D'autres seront programmées par la suite. « À noter que pour plusieurs de ces rendez-vous, des représentations spéciales seront organisées pour les scolaires : « Dans cette perspective, j'ai travaillé avec les élèves de Bricqueville et Coudeville. »

Mardi 13 octobre, à 16 h 30 et 21 h, Espace Marcel-Laurinay. Tarifs : 10 € (réduit, 8 € et jeune : 6 €). Réservations : tél. 02 33 69 27 30. Si complet à Bréhal, une nouvelle représentation sera donnée, mardi 17 novembre, à 20 h 30, dans la salle du théâtre de Saint-Lô.



Rap et swing, cocktail détonnant à l'Archipel

Granville

2 Samedi 3 octobre, l'Archipel présente Dance N'Speak Easy, une interprétation artistique originale des années troubles de la prohibition aux Etats-Unis, mêlant danse et burlesque. Dance N'Speak Easy, c'est le savoir-faire virtuose des Wanted Posse allié à une bonne dose d'humour et une scénographie imaginée par le chorégraphe Njagui Hagbé et le metteur en scène Philippe Lafeuille. Plusieurs styles se côtoient, adaptés aux danses swing des années 20-30. House danse, charleston, breakdance, Lindy Hop, Hip hop free style et Jitterbug. « Cette pièce est aussi un hommage pour dire l'urgence à défendre notre liberté de danser. »

■ **Pratique. Spectacle. L'Archipel place Foch à Granville. Samedi 3 octobre, à 20 h 30. 24 à 28 €, réduit 20 à 24 €, enfant 16 à 20 €. billetterie@archipel-granville.com**

3 octobre 2020 | La Manche Libre

King « combattait l'injustice sociale »

Vendredi 16 octobre, à l'Archipel, le spectacle *MLKing 306* revient sur le parcours de Martin Luther King et de son assassin présumé.



Mathieu Létuvé présente *MLKing 306* (Lorraine motel), un spectacle mêlant théâtre, chant, danse hip-hop et vidéo. (Photo: ANNELO DUTREUIL)

Trois questions à...

Mathieu Létuvé, auteur, metteur en scène et interprète de *MLKing 306* (Lorraine motel).

Comment résumer *MLKing 306* ?
C'est un parcours en miroir d'un chef de file luttant pour les droits civils des Afro-Américains, Martin Luther King, face à celui de son assassin présumé, James Earl Ray. On imagine les deux personnages visitant le même endroit, une chambre d'hôtel. L'un défend une cause à travers tout le pays, quand l'autre est en cavale.

Ce spectacle mêle théâtre, chant, danse hip-hop et vidéo...

Oui. Écrit comme un thriller, le récit de cette mécanique tragique mêle plusieurs formes d'art. Ce qu'on avait déjà expérimenté avec *Raging bull* en 2015 (présenté à l'Archipel). Cette fois on ajoute le chant, c'est une première. On construit une mosaïque avec l'ensemble de ces éléments, en s'appuyant sur une scénographie : les formes géométriques et architecturales d'une grande chambre d'hôtel, où

sont projetées des images.

Que voulez-vous mettre en avant ?
MLKing 306 a été créé en janvier 2019. Il y a bien sûr l'arrivée de Trump au pouvoir et le regain du racisme. L'image du leader et de son discours *I have a dream* occupe un peu la réelle dimension de sa lutte. Luther King combattait avant tout l'injustice sociale, contre le système capitaliste. Il était surveillé comme meneur d'une lutte pour le droit des Noirs américains, mais il a été assassiné à la veille d'une grande marche des pauvres. Il y a une méconnaissance de son discours, toujours d'actualité. Les inégalités n'ont jamais été aussi fortes.

Fabien JOUATEL.

Vendredi 16 octobre 2020, à 20 h 30, à l'Archipel, place Maréchal-Foch. Tarifs : de 12 à 18 €. Contact et renseignements : tél. 02 33 69 27 30 ; <http://archipel-granville.fr> ; Rencontre avec le metteur en scène à l'issue de la représentation.

Ouest-France
Mardi 13 octobre 2020

L'Archipel en mode audio-vidéo

Les responsables ont enregistré plusieurs émissions en lien avec la programmation de faute de pouvoir accueillir leur public.

Reconfiné, le public ne peut pas retourner voir les spectacles de l'Archipel avant le 15 décembre. La salle de spectacle propose plusieurs rendez-vous : *Apart(é)* et *En apart(é)*, deux formats à retrouver sur le site internet de l'Archipel et les réseaux sociaux.

Une première émission a été enregistrée autour de *La Magie lente*, qui devait se tenir début novembre, « programmé en partenariat avec le pôle famille de Granville », explique Marie Hespel, chargée de la communication de l'Archipel. Pendant cinquante minutes, plusieurs intervenants dont l'auteur du spectacle, le comédien et une psychologue, ont échangé autour des violences intrafamiliales. « Une thématique au cœur de l'actualité en période de confinement », rappelle Marc Gourreau, directeur de l'Archipel.

Des « capsules sonores »

Une deuxième émission a été mise en boîte sur le parcours de trois femmes au théâtre. Un échange avec les comédiennes et metteuses en scène Lætitia Botella, pour le spectacle *Breaking the news*, et Kelly Rivière, pour *An Irish story*. « Une rencontre à laquelle s'est jointe Clémentine Célarié, en vidéo. » La comédienne devait être à Granville, le 19 novembre, avec *Une Vie*, d'après le roman de Guy de Maupassant. Plusieurs « capsules sonores » seront diffusées, comme celle avec le Théâtre group' qui fabrique des spectacles pour la



Marc Gourreau et Marie Hespel, dans une partie de la salle aménagée en studio d'enregistrement. | PHOTO : OUEST-FRANCE

rue « avec le metteur en scène-mécano, Pio d'Elia ». L'équipe artistique a échangé avec des lycéens de La Morandière, en filières carrosserie et maintenance automobile.

À retrouver également l'épisode 3 de *L'Éphémère saga ou comment j'ai grandi (à la mer)*. Les auteurs Nathanaël Frérot et Jérémie Fabre s'inspirent de la vie des habitants du quartier Saint-Nicolas et adaptent une fiction théâtrale, diffusée jeudi 10 décembre, à 19 h, sur YouTube.

Fabien JOUATEL.

Infos sur archipel-granville.fr/ et sur YouTube : Archipel Granville

Ouest-France
Lundi 7 décembre 2020

6.3 – Presse Sorties de Bain

Ouest-France
Lundi 26 avril 2021

Et vous trouvez ça drôle ?

Sorties de bain : un appel à bénévoles intersidéral...

La 19^e édition des Sorties de bain devait être présentée au public, jeudi 22 avril à l'Archipel. Dans un malingieux photomontage posté sur Facebook, les organisateurs profitent du départ de l'astronaute Thomas Pesquet (*photo*) pour la station spatiale internationale pour lui confier « un peu de sa Normandie natale avec l'emblème (i)conique du festival des arts de la rue ».

Comme pour le spationaute français et son grand voyage, les organisateurs ont besoin « d'une équipe surentraînée et prête à nous suivre dans toutes nos folies ! Amis bénévoles nous vous attendons ! » Pour aider et participer au festival, un formulaire a été mis en ligne. Il est à renvoyer au plus tard le 10 mai.

Pour toutes questions concernant l'inscription, les missions et disponibilités, les personnes intéressées



Photo: DR

peuvent contacter le tél. 02 33 69 27 33 ou envoyer un courriel à sortiesdebain@archipel-granville.com

Les Sorties de bain s'adaptent à la crise

Le festival des arts de la rue fait son retour à Granville (Manche). Le Covid-19 a obligé les organisateurs à repenser cette 19^e édition.

Trois questions à...

Marc Gourreau, directeur de l'Archipel de Granville (Manche).

Comment la 19^e édition a-t-elle été adaptée à la crise sanitaire ?

Nous appliquons les règles établies dans un protocole, avec masque obligatoire, même s'il n'y a pas de distanciation prévue. On est un peu comme sur un marché. La règle d'or reste le bon sens et la responsabilité. Lorsque des spectacles peuvent attirer plus de monde, des contrôles sont prévus, avec pointage. Sur les plus petits, le public se régule en général tout seul. Clairement, quand il y a du monde et que le spectateur ne peut pas bien voir la scène, il cherche un autre rendez-vous dans le programme.

Les bénévoles ont-ils été sensibilisés à cette question ?

Oui. On a moins de bénévoles sur le festival, mais on en a plus sur chaque site, dédiés à faire de la pédagogie. Ils sont présents pour renseigner ou orienter les spectateurs vers un autre programme, pour éviter les amas de personnes.

En général, les festivaliers viennent aux Sorties de bain pour se faire surprendre, plutôt que pour un spectacle en particulier. La découverte reste au cœur de notre ligne éditoriale, avec parfois des sujets ou des thèmes auxquels on ne s'attend pas.

Heureux de retrouver le spectacle dans la rue ?

Les Sorties de bain restent un moment important où les gens se retrouvent. Ce festival participe au vivre ensemble et apporte une réflexion autour de la création. Quelqu'un a dit qu'il ne faudrait pas que les gens s'habituent à ne plus avoir de culture. Vigipirate a mis à mal cette notion d'espace public. Idem avec cette crise sanitaire. Le cadre de création se resserre un peu plus. On s'enlève des libertés dans une situation qui nous dépasse. En redonnant aux arts de la rue leurs droits, on redonne un droit à la culture.

Propos recueillis par
Fabien JOUATEL.

Jusqu'au 11 juillet, 19^e Sorties de bain, à Granville. Plus d'informations sur www.sortiesdebain.com.



Les bénévoles de la brigade d'information conseil circulent dans les différents lieux de spectacles pendant les Sorties de bain à Granville. Photo: DR

La Manche Libre
22 mai 2021

3-4 juillet 2021
Ouest-France

22 mai 2021 | La Manche Libre

Plein soleil pour des Sorties de bain colorées

Événement

La 19^e édition du festival des arts de la rue va se tenir du 27 juin au 11 juillet à Granville et aux alentours.

"Nous sommes heureux de la reprise de la vie culturelle. Nous percevons plein de bons signes d'une renaissance de celle-ci près cette année blanche", se félicite Isa Artur-Monneron, maire adjointe à la culture de Granville. Le festival des arts de la rue, 19^e édition du nom, se tiendra durant trois week-ends, du 27 juin au 11 juillet 2021, à Granville et autour, en version adaptée.

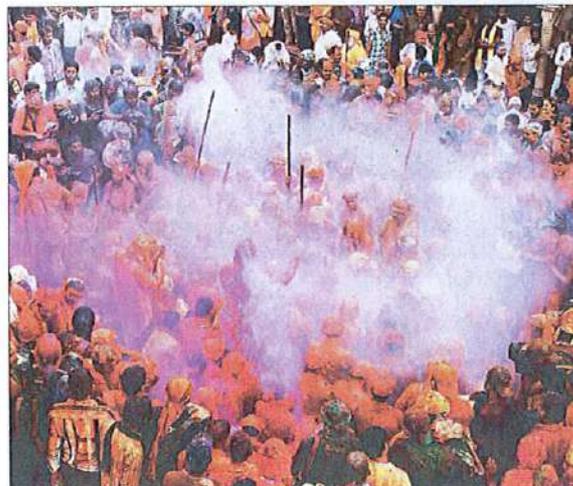
Une formule adaptée

"La formule ne sera bien évidemment pas la même que celle que nous avions l'habitude d'avoir, nous serons repartis sur 3 semaines en continu. Nous allons adapter les différents sites pour mieux accueillir le public", explique Marc Gourreau, directeur de l'Archipel. Il y a une dynamique locale forte avec l'implication des bénévoles, commerçants, élus et l'appropriation du grand public ce qui permet aux Sorties de bain de s'afficher comme le second plus gros festival normand après celui de Sotteville-lès-Rouen. Une vingtaine de compagnies sont attendues pour cette 19^e édition qui va reprendre le visuel de l'année dernière. La Jauge de chaque événement en plein air est limitée à 1 000 personnes. Les représentations se

déroulent principalement à Granville mais le public pourra découvrir quelques dates à Champeaux, Bréhal, Hudimesnil, Saint-Pair-sur-Mer... Certains des spectacles ont été remodelés afin de mieux coller à l'actualité. C'est le cas de "Pour un fascisme ludique et sans complexe", de Grand colessal théâtre, qui dresse la chronique d'un grand dérèglement, où toute une population ne sachant que faire de sa liberté va laisser parler ses instincts les plus profonds.

Une chorégraphie inspirée de la fête Holli

Plusieurs compagnies sont en résidence et participent avec les Granvillais à faire le spectacle. À l'image de la compagnie Wood Sisters avec son spectacle The Attic Family. Elle interviendra auprès des enfants du territoire, dans six accueils de loisirs, pour un travail photographique à découvrir dans l'espace public tout l'été! C'est aussi le cas pour la Compagnie Artonik qui est à la recherche de volontaires pour participer à l'aventure colorée du spectacle - The Color of Time. "Nous avons besoin de personnes motivées, prêtes à s'amuser, se libérer et découvrir l'univers multicolore de cette compagnie. Si vous êtes disponibles le 19 juin et le 11 juillet venez apprendre quelques pas de danse inspirés du festival des couleurs en Inde Holli, qui célèbre l'optimisme, la joie, la victoire et le bonheur d'être ensemble", assurent les membres de la Compagnie Artonik. Les chorégraphies sont simples et ac-



La fête indienne Holli, très colorée, va inspirer les spectacles des Sorties de bain qui vont se dérouler du 27 juin au 11 juillet.

cessibles à toutes et à tous. Pour participer, rien de plus facile, il suffit de s'inscrire sur le formulaire: uriz.fr/IG3W, le nombre de

places est limité en fonction de la capacité d'accueil de la salle pour la répétition du 19 juin.

FESTIVAL. Les Sorties de bain en trois temps

Le festival des arts de la rue de Granville, les Sorties de bain s'ouvre ce week-end. Malmené par la crise sanitaire, il rattrape le temps en trois coups.

Granville. Les 27, 29 et 30 juin trois compagnies sont à découvrir à Champeaux, Saint-Pair-sur-Mer et Hudimesnil.

Du 1er au 4 juillet, Granville accueille 80 représentations avec 11 créations et 10 spectacles pour le « Off » du festival des arts de rue. Le 7 juillet, l'événement jouera les prolongations à Bréhal avec aussi un week-end supplémentaire, du 9 au 11 juillet à Granville.

A Champeaux, Saint-Pair, Hudimesnil

Champeaux. Les 3 Tess se produisent dimanche 27 juin à 19 h 30. Cette chorale a cappella de trois interprètes va reprendre « dans des versions souvent très personnelles, un panel de chansons enfantines qui bercèrent la jeunesse des anciens et toujours celle des enfants d'aujourd'hui. Mais leur répertoire ne s'arrête pas là », assurent les organisateurs.

Saint-Pair-sur-Mer. Mardi 29 juin à 19 h 30, la place Marland s'anime des pitreries de Véronique Tuillon. Dans More Aura, elle incarne une Julia Roberts avec un nez rouge et des dents pourries pour évoquer « la résilience, le



Le trio vocal les 3 Tess à Champeaux, Véronique Tuillon à Saint-Pair-sur-Mer et Joseph K à Hudimesnil ouvriront le festival des arts de rue de Granville dès dimanche 27 juin.

combat pour la vie, la douce folie qui nous permet parfois de rester debout ». Un spectacle à voir dès 10 ans pour une heure de clowneries et acrobaties.

Hudimesnil. Mercredi 30 juin, une visite burlesque sera offerte

par Joseph K. Jérôme Poulain, détaché exceptionnellement par le service « Finances, Marketing et Patrimoine » de l'Office de Tourisme de Rambouillet, vous invite – dans le cadre de Sorties de Bain – à une contre-visite guidée de Granville.

■ Durant le festival, la circulation et le stationnement sont perturbés. Nous vous conseillons de limiter l'usage de la voiture en stationnant votre véhicule à l'extérieur du centre-ville.

Ouest-France _ 18 mars 2021

Des collégiens composent leur propre chanson

Quentin Postel, membre de Magenta (ex-Fauve) intervient dans quatre classes de 6^e à Granville, Bréhal et La Haye-Pesnel. Le groupe de musique électro devait jouer aujourd'hui à l'Archipel.

L'initiative

Alors que l'album *Monogramme* est annoncé dans les bacs le 9 avril 2021, Quentin Postel, chanteur de Magenta (ex-Fauve) intervient auprès de quatre classes de sixième dans les collèges La Vanlée à Bréhal, Louis-Beuve à La Haye-Pesnel, Malraux et Sévigné à Granville.

Quatre jours étalés sur deux semaines. Hasard du calendrier, le groupe de musique électronique devait se produire ce jeudi 18 mars, sur la scène de l'Archipel. L'épidémie de Covid-19 en a décidé autrement.

Le projet est venu du directeur de l'Archipel. « J'ai appris que Quentin Postel menait des expériences musicales auprès de jeunes », résume Marc Gourreau. L'idée a rapidement fait son chemin pour lui « proposer un challenge créatif avec des collégiens », sachant que le chanteur est souvent dans la région.

Quatre ateliers avec des sixièmes

Quentin Postel adhère tout de suite au concept. Que ce soit avec Fauve ou Magenta, « on produit beaucoup de musique. On y passe nos journées entières. On a donc beaucoup de matière en stock et on aime filer des coups de main, à droite à gauche. » Si le chanteur intervient seul cette fois, le collectif d'artistes a déjà collaboré avec les ados, notamment « lors d'un atelier à Sevran, en région parisienne, à deux reprises ».

L'idée est donc de réaliser un titre par classe, « dans la veine d'une musique électro dansante ». Quatre



Le chanteur de Magenta (ex-Fauve) Quentin Postel intervenait, mardi, auprès d'un groupe de collégiens en sixième, à l'Institution Sévigné.

PHOTO : OUEST-FRANCE

ateliers d'1h30 chacun sont programmés dans chaque établissement. L'un autour de l'expression et de la censure, un autre sur l'image. « J'interviens sur l'écriture de texte et la composition musicale », poursuit Quentin Postel, qui reconnaît que le projet s'est monté « un peu à l'arrache ». L'artiste espère beaucoup des collégiens, notamment ceux qui ont déjà une pratique du solfège, afin qu'ils poussent le concept « plus loin ».

« L'école c'est l'enfer... »

Premiers échanges, mardi, auprès des sixièmes de Sévigné, séparés en

plusieurs groupes. Les dix collégiens de l'équipe « Triple cheese » ont retenu quatre thèmes pour leur titre : « L'école, la nourriture, les jeux vidéo et les films », résume Quentin Postel. « On doit trouver des *top lines* : des rimes qui claquent », traduisent Etham et Sacha, 11 et 12 ans.

« L'école c'est l'enfer, ce que je préfère, c'est les vacances scolaires ! » Les idées fusent, dans tous les sens. « Attention, une *punch line* ce n'est pas qu'une vanne, il faut que ça rime aussi. Et il ne faut pas être offensant ni insultant... », rappelle Quentin.

L'après-midi, place à la musique. À charge ensuite pour le chanteur de

finaliser chaque morceau. Les quatre titres seront ensuite postés sur les réseaux sociaux pour permettre aux internautes de voter pour leur préféré.

« C'est un peu le souk, concède Quentin Postel, mais les enfants sont super-réceptifs. Ils se lâchent un peu. C'est plutôt bien de pouvoir mener ce projet en ce moment. » Dans un contexte difficile pour tout le monde et notamment pour les jeunes, « ces ateliers apportent une respiration. On aimerait en faire plus... » en attendant de remonter sur scène.

Fabien JOUATEL.

■ SAINT-PAIR-SUR-MER

LYCÉE DE LA MORANDIÈRE.

Le Thar, décor d'un film



Des zombies secouent la jeep sur les bords du Thar.

Jeudi 14 janvier, sous une pluie fine, un véhicule militaire entouré d'une trentaine d'acteurs, était enrôlé et secoué pour le tournage d'un court-métrage.

Ce film est réalisé dans le cadre d'une résidence à l'Archipel de Granville de la compagnie Théâtre Group du Jura, avec plusieurs classes du Lycée de la Morandière.

« Nous étions à l'Archipel, début novembre pour une première semaine avec les élèves du Lycée de la Morandière.

Mais le confinement ne nous avait pas permis de rentrer notre voiture au Lycée, nous l'avions laissée à l'Archipel », relate Mélanie Rebouillat, du Théâtre Group, qui produit des spectacles de rue. « Nous avons rencontré les élèves par petits groupes en fin de semaine. Cette semaine, nous tournons le court-métrage avec une trentaine d'élèves principaux, et une cinquantaine moins régulièrement. »

La vidéo devrait être diffusée prochainement sur YouTube.

En confinement, l'Archipel est resté actif

Si le rideau du théâtre granvillais reste toujours baissé, de nombreuses actions ont été menées durant le confinement.

« Spectateurs, artistes, techniciens, partenaires... vous nous manquez ! » C'est le message envoyé par les équipes de l'Archipel. Si le théâtre ne peut toujours pas accueillir de public, il n'est pas resté un lieu sans vie lors du confinement. Plusieurs actions ont été menées alors que le rideau restait baissé.

Des artistes ont ainsi été accueillis en résidence : Théâtre group', Nicolas Cloche, le Théâtre des furies, Jérémie Fabre et Nathanaël Frérot. Ces deux derniers, auteurs, ont ainsi poursuivi l'écriture de territoire du feuilleton théâtral *L'Éphémère saga* ou comment j'ai grandi (à la mer).



Jérémie Fabre et Nathanaël Frérot ont rencontré des habitants du quartier Saint-Nicolas, fin mai.

(Photo: Archives Ouest-France)

Audios et vidéos sur YouTube

Les lycéens de La Morandière ont pu échanger avec les membres de la compagnie Théâtre group'. Dix-neuf classes ont participé à des ateliers danse avec Act2 Compagnie.

Sur Internet, des émissions sont à voir ou à entendre sur la chaîne YouTube de l'Archipel : *Apart(é)* et *En Apart(é)*. Les internautes découvriront également une rencontre autour du spectacle *La Magie lente* sur la thématique du non-dit et des violences familiales, une autre sur la thématique « Parcours de femmes au thé-

âtre » avec Kelly Rivière, Laëtitia Botella et Sophie Lucet. Les échanges entre Théâtre group' et les lycéens de La Morandière sont aussi en ligne...

À écouter également, les trois premiers épisodes de *L'Éphémère saga*. Des bonus sont à découvrir comme les lectures et extraits de *Breaking the news* d'Alexandra Badea par Laëtitia Botella ou *An Irish Story, Une histoire irlandaise* de et par Kelly Rivière.

Pour les mois à venir, « nous continuerons d'alimenter notre chaîne YouTube avec des vidéos ou audios qui permettent de porter un regard différent sur la création artistique », expliquent les équipes de l'Archipel.

L'ARCHIPEL. Deux compagnies continuent leur résidence

La salle de l'Archipel est fermée mais depuis lundi 2 novembre, des artistes peuvent y préparer leurs prochains spectacles

Granville. La compagnie Théâtre group', en provenance du Jura, participe à un projet avec 80 élèves en CAP carrosserie du lycée de la Morandière. Ainsi, le confinement n'a pas arrêté sa collaboration avec les jeunes lycéens. « Nous n'avons pas eu l'autorisation de stationner notre Penda au lycée à cause du confinement, nous l'avons rentrée dans la salle de l'Archipel », relativisent les comédiens Mélanie et Guillaume. En fin de semaine, ils ont pu rencontrer les élèves par petits groupes au lycée, pour préparer le scénario de la fiction *Le grand procès* d'une voiture. La deuxième semaine de rencontre



Jérémie Fabre, Nathanaël Frérot, la Panda, Mélanie Rebouillat et Guillaume Derleux sur la scène de l'Archipel

devrait avoir lieu du 11 au 15 janvier prochain, avec une sortie de chantier en fin de semaine.

Ils s'inspirent des Granvillais

La seconde compagnie s'ins-

pire de Granville pour son spectacle. Nathanaël Frérot et Jérémie Fabre écrivent des feuilletons sur les lieux de vie et ont déjà réalisé l'épisode 0 dans la ville en mai dernier. La restitution devant le public est en ligne sur YouTube. « Nous rencontrons trois ou quatre personnes qui habitent le quartier et étaient enfants dans les années 80. Nous écoutons leurs souvenirs pour écrire une histoire en intégrant les leurs. Le jeudi nous répétons la restitution théâtralisée avec des figurants et un musicien, avant de la produire en public le soir même », expliquent les deux comédiens basés en Basse-Normandie, présents à Granville pour réaliser l'épisode 2.

L'épisode 5 devrait clôturer la série le 2 juillet 2021 à Granville.

Conclusion

Au terme de ce bilan, nous voyons que l'Archipel a connu une année « en dents de scie » puisque la saison n'a pas réellement eu lieu tant les annulations ont été nombreuses, à compter de la fin octobre 2020. Il n'y a pas eu de véritables représentations dans les murs de l'Archipel mais des adaptations dans les écoles et les lieux annexes. Le bilan d'activité le montre bien, ce sont les actions de médiation et les résidences de création qui ont occupé toute l'activité de l'équipe.

Fort heureusement, le soutien des institutions et de la Ville de Granville, nous a permis de passer cette épreuve sans trop de difficulté. Il est certain que nos modes de travail et notre activité auront été profondément remis en cause. Curieusement, il n'y a pas eu de moments chômés tant il nous a fallu nous réinventer en adaptant les spectacles aux écoles et en composant, au jour le jour, des actions de médiation pour les différents publics de notre territoire. Nous avons également appris que le spectacle vivant pouvait se conjuguer au virtuel et nombreuses furent les « mises en ligne et en réseau » de notre travail. Rassurants les chiffres internet ont montré que le public a continué de suivre notre activité et s'est enjoué des propositions dématérialisées qui leur ont été faites. Si nous étions inquiets pour la reprise de ce mois de septembre 2021, il est apparu que les abonnés et spectateurs ont largement répondu présents avec quelque 300 personnes en salle, lors de notre traditionnelle soirée d'ouverture.

Au-delà de cette crise profonde, l'Archipel a su tirer son épingle du jeu et a poursuivi ses missions coûte que coûte. Certes, les moments de doutes furent nombreux mais l'édition estivale des Sorties de Bain et la signature de la Charte « Voisins d'Scènes », le 30 juin, nous a rassuré dans nos choix et stratégies de développement. Si nous sentons bien que le spectacle vivant n'est pas une priorité pour le public, nous mesurons toute son étendue et sa nécessité. Dans une société ostracisée (dans son rapport à l'autre) et repliée sur elle-même, la culture prend tout son sens. Il n'y a pas de doute quant à sa légitimité et son « essentialité » ! Si la crise a posé de manière abrupte cette question, il n'en demeure pas moins que la culture en ressort grandie. Les gens ont pu/su mesurer, pendant les longues périodes de confinement, l'importance de la musique, du théâtre, et de bien d'autres formes offertes via plateformes et réseaux sociaux. Pour autant, une chose est sûre, nous n'écrivons plus nos prochaines saisons culturelles comme par le passé. Il va falloir privilégier la proximité, l'écoute et les formes artistiques itinérantes pour renforcer notre lien, si fragile, aux publics !

Rapporteur : Madame la Présidente

[Arch. 2021-10-DL-14 – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE N°GC21.01 – CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE AUX FOURNITURES ET SERVICES RELEVANT DES MARCHES TIC \(TECHNIQUE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION\).](#)

La Ville de Granville souhaite lancer diverses consultations pour les fournitures et services relevant des marchés TIC nécessitant la constitution de groupement de commande afin :

- D'optimiser les coûts en autorisant une concurrence aussi élargie que possible,
- De répondre aux besoins des utilisateurs en exploitant les nouveaux services proposés sur le marché,
- De sécuriser la mise en place des marchés,
- De simplifier la gestion des marchés.

Ces consultations concerneraient divers projets comme de l'acquisition de matériels, le renouvellement de la solution antivirus, la mise en place de nouveaux logiciels ...

Dans un souci d'organisation et de lisibilité, il est plus judicieux de passer une seule convention de groupement de commande pour tous ces projets de marchés.

Ce groupement concernerait les collectivités et établissements suivants :

- Commune de Granville
- Communauté de Communes Granville Terre et Mer
- SMAAG
- SMPGA
- Centre Communal d'Action Sociale de Granville
- Office de tourisme Granville Terre et Mer
- Archipel de Granville
- Association Présence Christian Dior
- Commune de Donville les Bains

Chacun de ces membres étant concerné par tout ou partie de ces projets de marchés.

Aux termes de l'article 28-II de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, « *la convention constitutive du groupement, signée par ses membres, définit les règles de fonctionnement du groupement. Elle peut confier la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution du marché public au nom et pour le compte des autres membres* », selon les sujets, la coordination sera donc confiée soit à la Ville de Granville, soit à la Communauté de Communes Granville Terre et Mer.

Sous réserve que ces propositions recueillent son accord, le Conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2016-12-173 du 15/12/2016 portant création de la régie à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière – dénommée « ARCHIPEL », et approbation de ses statuts,

VU l'article 11 des statuts de l'EPIC Archipel, qui détermine les attributions du Conseil d'administration,

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser des procédures mutualisées avec la Ville de Granville et/ou la communauté de communes Granville Terre et Mer pour rationaliser le fonctionnement et le coût des différents services,

CONSIDÉRANT la nécessité d'une constitution d'un groupement de commande afin :

- D'optimiser les coûts en autorisant une concurrence aussi élargie que possible,
- De répondre aux besoins des utilisateurs en exploitant les nouveaux services proposés sur le marché,
- De sécuriser la mise en place des marchés,
- De simplifier la gestion des marchés.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

D'approuver la convention de groupement de commande avec la Commune de Granville, la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, le Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG) ; le Syndicat Mixte d'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA), le Centre Communal d'Action Sociale de

Granville, l'Office de tourisme Granville Terre et Mer, l'Archipel de Granville, la Commune de Donville les Bains et Association Présence Christian Dior.

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur à signer cette convention, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES GC 21.01

A - Objet du groupement de commandes

Cette convention annule et remplace la convention GC20.01.

Un groupement de commandes est constitué selon les dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique.

La présente convention concerne :

FOURNITURES ET SERVICES RELEVANT DES MARCHES TIC (Techniques de l'information et de la Communication)

Le groupement a pour objectif de couvrir des besoins divers, donc de lancer plusieurs consultations.

B - Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa notification à chaque membre du groupement de commandes.

Elle est conclue pour une durée de 4 ans

C - Coordonnateur du groupement

Aux termes de l'article L.2113-7 du Code de la Commande publique, « la convention constitutive du groupement, signée par ses membres, définit les règles de fonctionnement du groupement. Elle peut confier à l'un ou plusieurs de ses membres la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution du marché public au nom et pour le compte des autres membres ».

Les parties à la convention conviennent de désigner comme coordonnateur du groupement :

Soit : VILLE DE GRANVILLE .

Le siège du coordonnateur est situé :

Hôtel de Ville

Cours Jonville

BP 409

50404 GRANVILLE CEDEX

Soit : COMMUNAUTE DE COMMUNES GRANVILLE TERRE ET MER

Dont le siège est situé :

197, avenue des Vendéens

BP 231

50400 GRANVILLE

D - Missions du coordonnateur

Le coordonnateur a en charge l'organisation des procédures de passation dans le respect des règles du Code de la commande publique. Cela aboutit au choix de prestataires communs à l'ensemble des membres du groupement.

Selon les dossiers, la signature, la notification, et le suivi de la bonne exécution du contrat, seront assurées soit par le coordonnateur au nom de l'ensemble des membres du groupement, soit par chaque membre.

Il est également responsable des autres missions suivantes :

Ordre	Désignation détaillée
1	Définir l'organisation technique et administrative de la procédure de consultation
2	Procéder à l'inventaire des besoins des membres du groupement
3	Elaborer le dossier de consultation des entreprises
4	Procéder à la constitution des dossiers de consultation
5	Assurer la publication de l'avis d'appel public à la concurrence
6	Mettre en ligne les dossiers de consultation aux candidats
7	Recevoir les offres
8	Envoyer les convocations aux réunions de la commission d'appel d'offres
9	Préparer les procès-verbaux et assurer la rédaction des décisions de la commission d'appel d'offres lors de ses séances d'ouverture des plis et de jugement des offres
10	Informers les candidats retenus et non retenus des choix de la commission d'appel d'offres
11	Mettre en forme les marchés après attribution par la commission d'appel d'offres
12	Informers les établissements membres du groupement des candidats retenus
13	Transmettre une copie des pièces du marché à chaque membre du groupement
14	Procéder à la publication de l'avis d'attribution

E - Membres du groupement

Sont membres du groupement les établissements suivants :

- VILLE DE GRANVILLE
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- COMMUNAUTE DE COMMUNES GRANVILLE TERRE ET MER
- EPIC ARCHIPEL
- OT GRANVILLE TERRE ET MER
- ASSOCIATION PRESENCE DIOR
- VILLE DE DONVILLE LES BAINS
- SMAAG
- SMPGA

F - Obligations des membres du groupement

Chaque membre du groupement s'engage à :

Ordre	Désignation détaillée
1	Transmettre la délibération autorisant la signature de la convention de groupement de commande
2	Transmettre un état prévisionnel de ses besoins quantitatifs et qualitatifs dans les délais fixés par le coordonnateur
3	Pour les accords-cadres à bons de commande, engager son bon de commande

G - Organe de décision

L'organe de décision devant intervenir dans le choix du ou des titulaires du contrat est la commission d'appel d'offres du coordonnateur du groupement.

H - Frais de gestion du groupement

Chaque membre participe aux frais de gestion du groupement. Le coordonnateur leur adressera en ce sens une demande de remboursement chiffrée et détaillée.

La répartition sera faite en fonction de l'annuaire (compte AD)

I - Modalités financières

Le coordonnateur se charge de l'exécution financière des marchés ainsi que de leurs avenants éventuels selon les modalités suivantes :

- Pour les accords-cadres à bons de commande, chaque collectivité s'acquittera de ses propres factures,
- Pour les autres marchés, le coordonnateur s'acquittera de la totalité du paiement des factures auprès des titulaires des marchés. Chaque membre du groupement s'acquittera obligatoirement ensuite de sa part, sur production du titre de recettes émis par le coordonnateur, en fonction de clés de répartitions spécifiques à chaque consultation.

J - Modalités d'adhésion au groupement

Chaque membre adhère au groupement de commandes en adoptant la présente convention par décision de l'instance autorisée. Une copie de la décision est notifiée au coordonnateur du groupement de commandes. La signature de la présente convention vaut adhésion au groupement.

L'adhésion d'un nouveau membre ne peut intervenir qu'au lancement ou au renouvellement d'un contrat passé par le groupement. Cette adhésion est prise en compte dans le cadre d'un avenant à la convention constitutive.

K - Modalités de retrait du groupement

En dehors des consultations déjà engagées, chaque membre du groupement conserve la faculté de se retirer du groupement de commandes pour les consultations à venir. Ce retrait ne peut intervenir que, sous réserve d'un préavis de 2 mois, sur décision unanime des membres du groupement.

Le coordonnateur établit son solde de tout compte et lui notifie sa sortie par une décision écrite.

L - Règlement des litiges

Tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention qui n'aurait pu être réglé par voie de conciliation, sera de la compétence du Tribunal Administratif de Caen

3 à 5 rue Arthur Leduc
BP 25086
14050 CAEN CEDEX 4

Tél : 02 31 70 72 72
Télécopie : 02 31 52 42 17
Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr
Fait à Granville,

Le

Membre	Représentant	Fonction	Signature
VILLE DE GRANVILLE	Gilles MENARD	Maire	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Jean-René LE DOYEN	Vice-Président	

COMMUNAUTE DE COMMUNES GRANVILLE TERRE ET MER	Stéphane SORRE	Président	
ARCHIPEL	Marc GOURREAU	Directeur	
OT GRANVILLE TERRE ET MER	Déborah LE GOFF	Directrice	
ASSOCIATION PRESENCE DIOR			
VILLE DE DONVILLE LES BAINS	Gaëlle FAGNEN	Maire	
SMAAG	Michel PICOT	Président	
SMPGA	Vincent RAILLET	Président	

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Dates des prochains CA :

- 17 novembre, Débat d'orientation budgétaire
- 20 décembre, DM n°4
- 12 janvier, vote du budget primitif
- 6 avril, compte de gestion et compte administratif et affectation du résultat, DM n° 1
- 15 juin, ordre du jour à définir

Point sur le lancement de la saison :

- Plus de 700 abonnés, un chiffre au-dessus de celui de l'année passée à la même époque, très encourageant.
- Un remplissage pas à la hauteur des espoirs mais qui reste correcte compte tenu du nombre de propositions ; d'une manière globale les salles de spectacle n'ont pas encore retrouvé leur public d'avant COVID.

L'installation du chapiteau pour le début de la saison 22/23.

Sur Granville 3 lieux avaient été pressenties mais aucun ne convient :

- Parking Bedeau, difficile de bloquer cet espace sur 2 mois
- Parking du stade Dior, outre le fait qu'un marché à lieu toutes les semaines dans cet espace, il est trop étroit pour y accueillir le chapiteau retenu.
- Stade Galfione : l'espace est trop petit

La solution s'oriente donc vers Saint Pair sur mer. Cependant la question des branchements (tout à l'égout, électricité, n'est pas encore résolue). L'EPIC Archipel propose d'en prendre une partie à sa charge car ces branchements permettront des économies (fuel, location de groupe électrogène...). Cette installation à Saint Pair peut être vu comme une opportunité de renforcer le travail avec Voisins d'Scènes.

Le coût de location du chapiteau vient en plus sur le budget de fonctionnement de l'Archipel.

Le port du masque : il sera proposé au public de l'enlever une fois assis en salle. Compte tenu de la situation changeante et incertaine, aucune communication particulière ne sera faite à ce propos.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

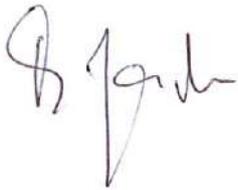
Mme la Présidente,



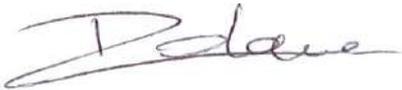
ARCHIPEL
Place Maréchal Foch - BP 329
50403 GRANVILLE Cedex
Tél. 02 33 69 27 30 - Fax 02 33 69 27 39

Isabelle ARTUR-MONNERON.

Françoise MARGUERITE-MARBEITO



Valérie DOLOUE



Nadège THOMASSIN



Christian DAVID

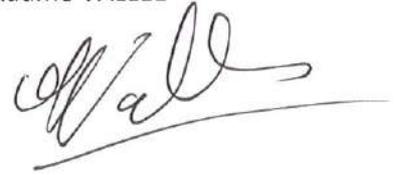
ABSENT EXCUSÉ

Sonia ZIDANE

En visioconférence



Guillaume VALLÉE



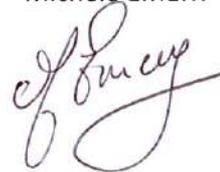
Michel PEYRE

ABSENT EXCUSÉ

Christine PHILIPPEAU

ABSENTE EXCUSÉE

Michèle ÉMERY





« THÉÂTRE L'ARCHIPEL » - RÉGIE A CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ MORALE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE.

Compte-rendu / Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 avril 2021.

MG/SB-2021-04-24

Le vingt et un avril deux mille vingt et un, à 18h00, le conseil d'administration de l'EPIC ARCHIPEL, légalement convoqué le 15 avril 2021, s'est tenu à l'Archipel, sous la Présidence de Madame Isabelle ARTUR-MONNERON.

ÉTAIENT PRÉSENTES A L'ARCHIPEL

Pour la Ville de Granville

- Madame Isabelle ARTUR-MONNERON
- Madame Christine PHILIPPEAU

ÉTAIENT PRÉSENTS EN VISIOCONFÉRENCE

Pour la Ville de Granville

- Madame Nadège THOMASSIN
- Monsieur Michel PEYRE

ÉTAIT PRÉSENTE A L'ARCHIPEL

En qualité de personnalité qualifiée

- Madame Michèle ÉMERY

ÉTAIT PRÉSENTES EN VISIOCONFÉRENCE

En qualité de personnalité qualifiée

- Madame Sonia ZIDANE

Assistaient également à la séance à l'Archipel :

- Monsieur Marc GOURREAU,
Directeur de l'EPIC Archipel.
- Madame Florence ROPARS,
Administratrice de l'EPIC Archipel.
- Monsieur Laurent PETITGAS,
Directeur Général Adjoint de la Ville de Granville.
- Monsieur Alexandre DEBRAY
Directeur Général de la Ville de Granville

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS

Pour la Ville de Granville

- Madame Valérie DOLOUE
- Monsieur Guillaume VALLÉE

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ NON REPRÉSENTÉ

En qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Christian DAVID

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE REPRÉSENTÉE

Pour la Ville de Granville

- Madame Françoise MARGUERITE-
BARBEITO donne pouvoir à Madame
Isabelle ARTUR-MONNERON.

Présents : 3 En visioconférence : 3 Votants : 7 Représenté : 1 Absents : 3
Soit : 10 membres en activité

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

*_*_*_*

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte rendu et procès-verbal du conseil d'administration du 17 février 2021.
- 2- Approbation du compte de gestion 2020.
- 3- Analyse financière synthétique du compte administratif 2020.
- 4- Approbation du compte administratif 2020.
- 5- Affectation du résultat 2020.
- 6- Décision modificative n°2.
- 7- Révision des tarifs – 2021-2022.
- 8- Informations et questions diverses :
 - Présentation de la saison 2021 - 2022
 - Dates des prochains CA à définir

*_*_*_*

Rapporteur : Mme la Présidente

APPROBATION DU COMPTE RENDU/PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FÉVRIER 2021.

A l'Unanimité

Rapporteur : Madame Florence ROPARS

Arch. 2021-04-DL-07 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020.

Le compte de gestion du receveur est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice. Il répond à deux objectifs :

- Justifier l'exécution du budget
- Présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la collectivité.

En application de l'article L 1612-12 du CGCT, il est produit à la Présidente avant le 1^{er} juin qui suit la clôture de l'exercice pour être communiqué au préfet en même temps que le compte administratif. Le compte de gestion est certifié exact dans ses résultats par le trésorier payeur général avant d'être soumis au vote du conseil d'administration.

Le conseil d'administration entend, débat et arrête les comptes du receveur (article L 2121-31 du CGCT).

Le compte de gestion est produit au juge des comptes au plus tard le 31 décembre qui suit la clôture de l'exercice auquel il se rapporte.

L'état II-2 du compte de gestion 2020 du budget principal est annexé au présent rapport.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01960 - EPIC ARCHIPEL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	8 166,00		2 035,33		10 201,33
Fonctionnement	52 600,81		2 614,65		55 215,46
TOTAL I	60 766,81		4 649,98		65 416,79
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	60 766,81		4 649,98		65 416,79

Sous réserve que cette proposition recueille son accord, le Conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2016-12-173 du 15/12/2016 portant création de la régie à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière – dénommée « ARCHIPEL », et approbation de ses statuts,

VU l'article 11 des statuts de l'EPIC Archipel, qui détermine les attributions du conseil d'administration,

CONSIDÉRANT le compte de gestion 2020 de l'EPIC,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

D'approuver le Compte de gestion, annexé à la présente délibération, au terme de l'exercice 2020, en adéquation parfaite avec le compte administratif,

ARTICLE 2 :

De charger Monsieur le Directeur de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ANALYSE FINANCIÈRE SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.

Le compte administratif retrace l'ensemble de la gestion de l'année écoulée au niveau du fonctionnement quotidien de l'EPIC mais aussi des investissements réalisés par celui-ci.

Pour l'année 2020, les chiffres ont été considérablement modifiés et adaptés en raison de la crise sanitaire. Si l'on s'attache aux années précédentes, nous ne pouvons établir de comparatif tant au niveau des charges que des produits. Seule la section ressources humaines (012), garde une certaine logique. Pour ce qui est du fonctionnement, nous nous sommes adaptés constamment en cherchant à répondre aux annonces du Ministère de la Culture et aux nouvelles orientations ayant pour objectif le soutien à la profession.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas eu d'augmentation des dépenses, il y a eu une adaptation de celles-ci et un fléchage différent : Spectacles dans les écoles, actions de médiation et accueil (plus soutenu) d'équipes en résidence de création.

Au final, 2020 aura été une année unique tant sur le plan de l'activité que des dépenses. Il y a eu un redéploiement de nos métiers vers d'autres secteurs que nous ne pratiquons pas nécessairement auparavant : Enregistrements (vidéo, audio) et actions dématérialisées en direction d'un large public !

1 – La section de fonctionnement :

Chapitre 011 : 521 193.16 €

Concernant le chapitre 011, le solde est de 74 093 €, montant correspondant principalement aux dépenses non réalisées en raison de l'annulation des spectacles entre le mois de mars et de décembre 2020.

60% des dépenses de ce chapitre sont directement liées à l'artistique (achats d'études cpte 604) soit 311 723.52€. Dans cette section, les dépenses se répartissent comme suit :

- 198 607.52 € en diffusion (- 24 861.48€ / 2019)
- 27 366.50 € en médiation (+8 820.53€ / 2019)
- 62 849 € en coproduction (+18 299.5€ / 2019)
- 22 900 € pour le réseau ReNAR (+9 700€ / 2019)

La répartition des dépenses a été ajustée au cours des mois avec un report des dépenses de diffusion en soutien à la création (coproduction) et à la mise en place d'action de médiation dans les établissements scolaires. La dépense en diffusion reste importante car la quasi-majorité des coûts de cession ont été payés (sous forme d'indemnité) aux compagnies qui ont vu l'ensemble de leur contrat s'annuler. Ces paiements étaient une demande de l'Etat qui de son côté a maintenu l'ensemble des subventions (comme l'ensemble des tutelles). De plus, cette solidarité, apparaît comme essentielle sans quoi l'ensemble de l'économie du spectacle vivant (déjà mené à rude épreuve) serait remis en question.

Les autres dépenses de ce chapitre découlent, là encore de l'activité avec notamment des frais liés à la **sous-traitance générale** 25 747.76€ (611/- 8 447.24€ par rapport à 2019). Cette baisse est directement liée à l'annulation du festival 2020 (gardiennage). Les autres dépenses ont été réalisées, il s'agit, principalement, de la plaquette de saison 20/21 et de la coordination du réseau ReNAR. Cette dernière a bénéficié d'un financement de la part de la Région.

Les dépenses de location de matériel ne sont que de 5 048€ (23 216€ en 2019), des dépenses en moins directement liées à l'annulation des spectacles.

Une partie des sommes qui avaient été inscrites au budget de l'année 2020 ont été provisionnées sur 2021 en charges constatées d'avances pour l'ensemble des spectacles reportés.

A noter dans les autres dépenses directement impactées par l'annulation des spectacles :

- La publicité/ Promotion : 1 587€ (16 439 € en 2019),
- La restauration : 8 203.54€ (28 913€ en 2019),
- Les déplacements 11 193.11€ (32 051 € en 2019)
- Les hébergements des artistes 11 934.51€ (27 585 € en 2019).

Si l'on s'attarde à présent sur les impôts et autres taxes, nous assistons aussi à une baisse significative de cette somme : 16 506.03 € (24 477€ en 2019€). Attention, cette baisse, relative, s'explique d'une part parce qu'elle est aussi liée à la nature des spectacles programmés et au pourcentage appliqué sur les droits d'auteurs et à des « rattrapages » de facturation de spectacles de 2019.

Chapitre 012 : 557 825 € (+29 975 € / 2019)

Concernant le chapitre 012, il n'y a pas de surprises concernant les rémunérations du personnel en postes fixes (CDI attachés à la structure). Les augmentations annuelles sont inéluctables en raison de l'évolution des salariés et par incidence au poids des charges qui y sont rattachées. A noter aussi sur l'année 2020, deux départs, qui ont entraîné des dépenses en indemnités de congés et indemnités conventionnelles.

L'équipe des intermittents en renfort des régisseurs de l'Archipel, ont leur planning d'intervention et donc d'engagement par l'EPIC, dès le début de chaque saison. Malgré les annulations, ils ont été rémunérés sur une base minimum au même titre que les compagnies.

Pour les charges, une grosse enveloppe est consacrée à l'URSSAF comme chaque année avec 131 013€ (124 338€ en 2019). A ne pas oublier, non plus, la fameuse taxe sur les salaires d'un montant de 26 347 € (26 310 € en 2019), montant qu'il convient encore de bien anticiper dans la préparation budgétaire.

A préciser également que sur le montant de 557 825 €, il y a une part consacrée à Mme Sylvie Brin (environ 34 062€) et à M. Gilles Hamel (environ 10 061€), deux salariés mis à disposition de l'EPIC par la Ville. Une subvention d'équilibre de la Ville a été versée uniquement pour la mise à disposition de Sylvie Brin.

2 – La section d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont vitales au bon fonctionnement de la structure. Ces dépenses s'élèvent en 2020 à 11 581.56€ (2019 : 4 956€). Elles auront permis d'acquérir un véhicule utilitaire en remplacement du véhicule mis à disposition par la Ville (9 811€). Afin d'améliorer le fonctionnement des écrans installés à l'accueil de l'Archipel nous avons fait l'achat de 2 licences (pour améliorer la gestion de la diffusion de l'information).

3 – Les Produits :

Concernant les produits, nous pouvons noter que l'ensemble des institutions et des collectivités ont maintenu leurs subventions. Les subventions de la DRAC à destination de la médiation et de la diffusion ont été plus généreuses. Une subvention supplémentaire a été accordée au titre de la perte de billetterie sur 2020, ayant été versée en fin d'année, cette somme (19 000 €) a été provisionnée sur les recettes de 2021.

Au même titre que les charges, un volume de recettes de 2020 a été provisionné sur 2021 pour assurer le financement de la programmation reportée.

Par rapport à 2019, une différence de 136 218.68€ de recettes propres en moins est à noter :

- Billetterie : moins 55 494.79€ / à 2019
- Location de salles : moins 21 034.02€/ à 2019
- Bar : moins 23 011.67€ / à 2019
- Autres produits (ventes d'espace publicitaire, produits dérivés...) : moins 17 390.17€
- Mécénats – partenariats : moins 19 288.03€ / à 2019

Le maintien de l'engagement de l'ensemble des tutelles et des collectivités permet de préserver l'équilibre financier de l'EPIC avec un développement des activités sur le territoire en direction des publics scolaires et un maintien de sa mission d'aide à la création et d'accompagnement des artistes.

Comme nous le voyons, l'année 2020 aura été vraiment bousculée en raison de la crise sanitaire avec 8 mois de fermeture effective au public. Pour cette année, le résultat cumulé est positif de 63 322€ avec un solde en section d'investissement de 8 106.69 €. La section de fonctionnement s'équilibre, quant à elle, à 55 215.46€. Cette somme comprenant également le report excédentaire de 2019 soit 52 600.81€. En conclusion, cela signifie que le solde effectif de l'année passée s'élève à 2 614.65€. Celui-ci vient renforcer « les fonds propres » de l'EPIC.

Confortable, ce résultat cumulé est pour autant indispensable à l'autonomie de la structure et nous rappelle en période de crise la nécessité d'un budget excédentaire :

- 1- Pour anticiper les éventuelles absences de recettes (billetterie, mécénat...). Une saison culturelle ne faisant pas l'autre, il est impossible de prédire la réussite ou non d'une programmation. Pour rappel, la programmation est tenue à des impératifs qui ne sont pas seulement liés à des objectifs dit « de résultats » : Programmation de découverte, de nouveautés, avec des artistes normands mais aussi de jeunes créateurs en développement.
- 2- Pour pallier les aléas économiques et structurels éventuels.
- 3- Pour disposer d'une somme dans le cadre des investissements annuels.
- 4- Enfin, avoir un résultat positif en fin d'exercice est un signe de bonne gestion et 2 614.65€ ne représentent pas beaucoup sur l'ensemble du budget global.

Si cette année 2020 aura été une année vraiment compliquée tant pour l'équipe que pour les perspectives financières, il est à noter l'engagement sans faille des institutions (à commencer par la Ville) dans le maintien des sommes voire des apports supplémentaires (notamment au travers des plans de relance successifs) de la Région et de l'Etat.

PAS DE VOTE

Arch. 2021-04-DL-08 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.

En vertu des dispositions de l'article L 1612-12 du CGCT, l'arrêté des comptes de l'EPIC est constitué par le vote du conseil d'administration sur le compte administratif présenté par la Présidente, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le receveur de la collectivité.

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'exercice précédent. Il est établi à partir de la comptabilité de l'ordonnateur. C'est son bilan financier. Il présente les résultats de l'exécution du budget.

Le vote de ce compte administratif doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice (article L 1612-12 du CGCT).

Le compte administratif 2020 du budget principal est annexé au présent rapport.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
VUE D'ENSEMBLE					A1
EXECUTION DU BUDGET					
			DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a	1 114 070.72	g	1 116 685.37
	Section d'investissement	b	11 581.67	h	13 617.00
			+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c		i	52 600.81
	Report en section d'investissement (001)	d		j	8 166.00
			=	=	
			DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	1 125 652.39	=g+h+i+j	1 191 069.18
65 416.79					
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e		k	
	Section d'investissement	f	2 094.64	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=a+f	2 094.64	=k+l	
			DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e	1 114 070.72	=g+i+k	1 169 286.18
	Section d'investissement	=b+d+f	13 676.31	=h+j+l	21 783.00
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	1 127 747.03	=g+h+i+j+k+l	1 191 069.18
63 322.15					

Sous réserve que cette proposition recueille son accord, le conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU la délibération du conseil municipal n° 2016-12-173 du 15/12/2016 portant création de la régie à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière – dénommée « ARCHIPEL », et approbation de ses statuts,

VU l'article 11 des statuts de l'EPIC Archipel, qui détermine les attributions du conseil d'administration,

CONSIDÉRANT le compte administratif 2020 de l'EPIC,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

D'approuver le Compte administratif au terme de l'exercice 2020 en adéquation parfaite avec le compte de gestion, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

De charger Monsieur le Directeur de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapporteur : Madame Florence ROPARS

Arch. 2021-04-DL-09 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020.

Le compte administratif 2020 présente un résultat net global de 63 322.15 € découpé comme suit :

- Résultat de fonctionnement excédentaire de 2 614.65€
- Résultat d'investissement excédentaire de 2 035.33€
- Résultat de fonctionnement reporté N-1 de 52 600.81€
- Résultat d'investissement reporté N-1 de 8 166€
- Restes à réaliser dépenses d'investissement -2 094.64

➤ Il est proposé au conseil d'administration d'affecter ce résultat comme suit,

- En section de fonctionnement au compte 002 (recettes) : 55 215.46€
- En section d'investissement au compte 001 (recettes) : 10 201.33€

Sous réserve que cette proposition recueille son accord, le conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU la délibération du conseil municipal n° 2016-12-173 du 15/12/2016 portant création de la régie à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière – dénommée « ARCHIPEL », et approbation de ses statuts,

VU la délibération n°Arch. 2021-01 DL-05 en date du 14 janvier 2021, adoptant le budget primitif pour l'exercice 2021,

CONSIDÉRANT qu'au terme de l'année 2020 le résultat doit être affecté,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

D'approuver l'affectation de ce résultat comme suit,

- En section de fonctionnement au compte 002 (recettes) : 55 215.46€
- En section d'investissement au compte 001 (recettes) : 10 201.33€

ARTICLE 2 :

De charger Monsieur le Directeur de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapporteur : Madame Florence ROPARS

Arch. 2021-04-DL-10 - DÉCISION MODIFICATIVE N°2.

Madame la Présidente expose aux membres du conseil d'administration qu'après le vote d'un budget primitif, le Conseil d'Administration, conformément au paragraphe 4.2 du chapitre 4 du titre II de la nomenclature comptable M4, a la possibilité de le modifier jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique, par l'adoption de décisions modificatives.

Depuis l'adoption du budget primitif lors de la séance, le 14 janvier 2021, il apparaît nécessaire de réaliser une nouvelle modification afin :

- D'affecter le résultat de l'exercice 2020
- D'effectuer un réajustement du budget dont les dépenses et les recettes ont été impactées notamment par la crise sanitaire du Covid 19.

La section d'investissement s'équilibre à 10 201.33€, conformément aux tableaux suivants :

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
D	I	FINANCES		2153		21	FIN		INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	3 632.86
D	I	FINANCES		2183		21	FIN		MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 473.83
D	I	FINANCES		2183		21	FIN		MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE (RAR)	2 094.64
									TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 201.33

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	I	FINANCES		001		001	FIN		EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	10 201.33
									TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 201.33

La section de fonctionnement s'équilibre à 191 000 €, conformément aux tableaux suivants :

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
D	F	PROGRAM		604		011	COPR	ARCHADMI	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	23 000.00
D	F	PROGRAM		604		011	CULT	ARCHADMI	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	16 000.00
D	F	PROGRAM		604		011	DIFF	ARCHADMI	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	35 000.00
D	F	PROGRAM		604		011	RNAR	ARCHADMI	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	10 000.00
D	F	FONCTION		6063		011	ARCH	ARCHTECH	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 000.00
D	F	PROGRAM		6063		011	DIFF	ARCHTECH	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 000.00
D	F	FONCTION		6064		011	ARCH	ARCHADMI	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 000.00
D	F	FONCTION		6066		011	ARCH	ARCHADMI	CARBURANTS	1 000.00
D	F	PROGRAM		60701		011	DIFF	ARCHADMI	BUVETTE FESTIVAL	-5 000.00
D	F	PROGRAM		60702		011	DIFF	ARCHADMI	PRODUITS DERIVES	4 000.00
D	F	FONCTION		611		011	ARCH	ARCHADMI	SOUS-TRAITANCE GENERALE	350.00
D	F	FONCTION		611		011	ARCH	ARCHCOM	SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 050.00
D	F	PROGRAM		611		011	DIFF	ARCHADMI	SOUS-TRAITANCE GENERALE	500.00
D	F	PROGRAM		611		011	RNAR	ARCHADMI	SOUS-TRAITANCE GENERALE	5 500.00
D	F	PROGRAM		613502		011	DIFF	ARCHTECH	LOCATION MATERIELS	3 000.00
D	F	FONCTION		61551		011	ARCH	ARCHADMI	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR MATERIEL ROULANT	1 000.00
D	F	FONCTION		6161		011	ARCH	ARCHADMI	MULTIRISQUES	550.00
D	F	FONCTION		6215		012	PERS	ARCHPERS	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	12 500.00
D	F	FONCTION		6221		011	ARCH	ARCHADMI	COMMISSIONS ET COURTAGES SUR ACHATS	150.00
D	F	FONCTION		623601		011	ARCH	ARCHCOM	AFFICHES	600.00
D	F	PROGRAM		623601		011	RNAR	ARCHADMI	AFFICHES	100.00
D	F	FONCTION		623602		011	ARCH	ARCHCOM	FLYERS ET BROCHURES	150.00
D	F	PROGRAM		623602		011	RNAR	ARCHADMI	FLYERS ET BROCHURES	400.00
D	F	PROGRAM		6248		011	DIFF	ARCHADMI	DIVERS TRANSPORTS	2 200.00
D	F	PROGRAM		625102		011	CULT	ARCHADMI	DEPLACEMENTS ARTISTES	1 000.00
D	F	PROGRAM		625102		011	DIFF	ARCHADMI	DEPLACEMENTS ARTISTES	12 000.00
D	F	PROGRAM		625701		011	COPR	ARCHADMI	HERBERGEMENTS ARTISTES	1 000.00
D	F	PROGRAM		625701		011	CULT	ARCHADMI	HERBERGEMENTS ARTISTES	150.00
D	F	PROGRAM		625701		011	DIFF	ARCHADMI	HERBERGEMENTS ARTISTES	13 000.00
D	F	PROGRAM		625702		011	CULT	ARCHADMI	RESTAURATION ARTISTES	500.00
D	F	PROGRAM		625702		011	DIFF	ARCHADMI	RESTAURATION ARTISTES	11 000.00
D	F	FONCTION		625703		011	ARCH	ARCHADMI	POTS ET RECEPTIONS DIVERSES	1 000.00
D	F	PROGRAM		625703		011	DIFF	ARCHADMI	POTS ET RECEPTIONS DIVERSES	1 000.00
D	F	FONCTION		6281		011	ARCH	ARCHADMI	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	150.00
D	F	FONCTION		6311		012	PERS	ARCHPERS	TAXE SUR LES SALAIRES	6 000.00
D	F	FONCTION		6333		012	PERS	ARCHPERS	PART. EMPLOYEURS FORMATION PROFESS. CONTINUE	150.00
D	F	FONCTION		6335		012	PERS	ARCHPERS	VERS. OBLIG. OUVRANT DROIT A L'EXON. TAXE APPRENT.	100.00
D	F	FONCTION		6353		011	ARCH	ARCHADMI	IMPOTS INDIRECTS	500.00
D	F	PROGRAM		637		011	DIFF	ARCHADMI	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	4 000.00
D	F	FONCTION		6411		012	PERS	ARCHPERS	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	6 000.00
D	F	FONCTION		6412		012	PERS	ARCHPERS	CONGES PAYES	600.00
D	F	FONCTION		6413		012	PERS	ARCHPERS	PRIMES ET GRATIFICATIONS	400.00
D	F	FONCTION		6451		012	PERS	ARCHPERS	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	2 750.00
D	F	FONCTION		6452		012	PERS	ARCHPERS	COTISATIONS AUX MUTUELLES	100.00
D	F	FONCTION		6453		012	PERS	ARCHPERS	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	700.00
D	F	FONCTION		6454		012	PERS	ARCHPERS	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	500.00
D	F	FONCTION		6472		012	PERS	ARCHPERS	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	150.00
D	F	FONCTION		6478		012	PERS	ARCHPERS	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	50.00
D	F	FINANCES		6743		67	FIN		SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	-3 000.00
D	F	FINANCES		678		67	FIN		AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 950.00
D	F	FINANCES		695		69	FIN		IMPOTS SUR LES BENEFICES	200.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT										191 000.00

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	F	FINANCES		002		002	FIN		EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	55 215.46
R	F	FONCTION		6459		013	PERS	ARCHPERS	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	38 504.00
R	F	PROGRAM		70604		70	CULT	ARCHADMI	ATELIERS D'ART AVEC TVA	2 038.00
R	F	PROGRAM		70701		70	DIFF	ARCHADMI	PRODUITS DE LA BUVETTE DU FESTIVAL	-15 000.00
R	F	PROGRAM		7401		74	DIFF	ARCHADMI	SUBVENTION VILLE DE GRANVILLE	14 300.00
R	F	PROGRAM		7403		74	DIFF	ARCHADMI	SUBVENTION CD50	21 800.00
R	F	PROGRAM		7404		74	DIFF	ARCHADMI	SUBVENTION REGION NORMANDIE	14 300.00
R	F	PROGRAM		7404		74	RNAR	ARCHADMI	SUBVENTION REGION NORMANDIE - RESEAU RENAR	28 900.00
R	F	PROGRAM		7405		74	CULT	ARCHADMI	SUBVENTION DRAC	1 003.00
R	F	FONCTION		7408		74	PERS	ARCHPERS	SUBVENTIONS VILLE GRANVILLE - PERSONNEL	-500.00
R	F	FONCTION		7412		74	PERS	ARCHPERS	AIDE AU PAIEMENT COVID URSSAF	30 436.00
R	F	FONCTION		7718		77	PERS	ARCHPERS	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS / OPE DE GESTION	3.54
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT										191 000.00

Sous réserve que ces propositions recueillent son accord, le conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU les statuts de l'EPIC Archipel adoptés par délibération du conseil municipal n° 2016-12-173 en date du 15/12/2016, et notamment leur article 21 qui évoque que l'EPIC doit voter son budget primitif afin d'engager régulièrement ses dépenses et d'encaisser les recettes liées aux services rendus.

VU la délibération n°Arch. 2021-01-DL-05 en date du 14 janvier 2021, adoptant le budget primitif pour l'exercice 2021,

CONSIDÉRANT qu'après le vote du budget primitif, le conseil d'administration a la possibilité de le modifier jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique, en adoptant des décisions modificatives, afin de prendre en compte les modifications se déroulant dans l'année et non prévue initialement,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

D'inscrire dans la décision modificative n°2 du budget de fonctionnement et d'investissement présenté ci-joint et dont la balance s'établit conformément aux tableaux ci-dessus.

ARTICLE 2 :

De charger Monsieur le Directeur de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Arch. 2021-04-DL-11 – RÉVISION DES TARIFS 2021 – 2022.

Afin de permettre à l'EPIC d'encaisser régulièrement ses recettes, et conformément à l'instruction M4 et au Code général des Collectivités Territoriales, dans le cadre du développement des publics et de l'accessibilité aux spectacles au plus grand nombre, il est nécessaire que le conseil d'administration vote les tarifs applicables au sein de l'EPIC ARCHIPEL tels que décrits ci-dessous.

A/Tarifs location de salles :

Une augmentation de 3% avait été appliquée sur les tarifs 2020, les tarifs restent pour l'instant inchangés. Les tarifs applicables en € HT pour les locations des espaces de l'Archipel et de la Haute ville et des prestations associées sont les suivants :

Prestations locations de salles ARCHIPEL (Prix HT)

Type de prestation	Intitulé	2021
Grande salle de congrès	Tarif horaire journée Week end et jours fériés	68.29
	Tarif horaire soirée Week end et jours fériés	85.10
	Tarif horaire nuit Week end et jours fériés	102.96
	Tarif horaire journée jours de semaine	60.93
	Tarif horaire soirée jours de semaine	74.59
	Tarif horaire nuit jours de semaine	90.35
	Forfait chauffage journée (Octobre à Avril)	136.58
	Forfait chauffage 1/2 journée (Octobre à Avril)	68.29
	Forfait ménage journée	195.43
	Forfait ménage 1/2 journée	97.72

Prestations location de salle Théâtre Haute Ville (Prix HT)

Type de prestation	Intitulé	2021
Plateau Théâtre de la Haute Ville	Location journée - Période de 15h (entre 8h et 23h)	163.89
	Demi-journée - Période de 6h (entre 17h et 23h)	109.26
	Tarif horaire journée Technicien	25.21
	Tarif horaire soirée Technicien	31.52
	Tarif horaire nuit Technicien	39.92
	Tarif horaire d'un intermittent technicien	33.8
	Tarif horaire Informaticien	43.11
	Verres (La douzaine)	4.23
	Tasses à café (La douzaine)	5.28
	Paperboard + marqueurs	10.54
	Forfait ménage	86.16
	Rétroprojection	25.21
	Vidéoprojection	32.57
	Café d'accueil (vienoiserie café thé jus)	6.03
	Prestation billetterie (coût unitaire)	0.87

Prestations locations de salles ARCHIPEL (Prix HT)

Type de prestation	Intitulé	2021
Salles annexes	Tarif horaire journée Week end et jours fériés	15.76
	Tarif horaire soirée Week end et jours fériés	21.01
	Tarif horaire nuit Week end et jours fériés	30.47
	Tarif horaire journée jours de semaine	15.76
	Tarif horaire soirée jours de semaine	21.01
	Tarif horaire nuit jours de semaine	30.47
	Forfait chauffage journée (Octobre à Avril)	38.87
	Forfait chauffage 1/2 journée (Octobre à Avril)	19.96
	Forfait ménage journée	77.76
	Forfait ménage 1/2 journée	38.89

Type de prestation	Intitulé	2021
Prestations diverses	Tarif horaire journée Technicien	25.21
	Tarif horaire soirée Technicien	31.52
	Tarif horaire nuit Technicien	39.92
	Tarif horaire d'un intermittent technicien	33.8
	Tarif horaire Assistance Accueil	40.97
	Scène avec éclairage + loges	220.65
	Verres (La douzaine)	4.23
	Tasses à café (La douzaine)	5.28
	Chaises (mise en place à l'unité)	1.08
	Tables (mise en place à l'unité)	2.13
	Rétroprojection	25.25
	Vidéoprojection	197.51
	Projecteur diapositives	25.25
	Magnétoscope + écran	43.11
	Paperboard + marqueurs	10.54
	Panneaux d'affichage (unité)	4.23
	Praticable (unité)	10.54
	Photocopie (unité)	1.08
	Piano	200.70
	Machine à fumée	30.50
	Tarif horaire Informaticien	43.11
	Enregistrement conférence à l'unité	35.75
	Café d'accueil (vienoiserie café thé jus)	6.03
	Prestation billetterie (coût unitaire)	0.87

Réductions :

- 15% de réduction pour les entreprises de la communauté de communes
- 20% de réduction pour toutes les associations de la communauté de communes
- 20% de réduction pour toutes les entreprises partenaires (mécènes ou sponsors) de l'EPIC ARCHIPEL
- 25% de réduction pour les associations de la ville de Granville

Les tarifs ci-dessus peuvent être négociés entre 0 et 10%, pour permettre les négociations commerciales nécessaires à une politique d'accroissement des recettes propres.

B/Tarifs partenariats :

Une augmentation de 3% avait été appliquée sur les tarifs 2020, compte tenu de cette forte progression et du contexte actuelle, il est proposé de n'appliquer aucune augmentation pour l'année 2022.

1-Sponsoring :

	HT	TTC
1/ Votre enseigne (nom + adresse dans la plaquette programme du festival), à partir de et jusqu'à	500 600	600 720
2/ Le logo de votre entreprise apparaîtra dans la plaquette programme et sur les bâches "Les partenaires du festival" situé à l'entrée de certains sites du festival	916,67	1100
3/ Citation de votre enseigne sur le site internet www.sortiesdebain.com	1166,67	1400
Sur votre demande nous réaliserons un bandeau à insérer dans vos mails "Entreprise partenaire" du festival Sorties de Bain 2021"		
Le logo de votre entreprise dans l'encart publicitaire "Les partenaires Sorties de Bain 2021" Ouest France.		
4/ Une banderole de votre entreprise sur le site du Val es Fleurs.	1333,33	1600
5/Le logo de votre entreprise apparaîtra sur les affiches de l'événement (30x60 - 80x120)	2000	2400
6/ Le logo de votre entreprise apparaîtra sur la première page du site www.sortiesdebain.com (bannière des principaux partenaires)	2750	3300
Le logo de votre entreprise apparaîtra sur la carte postale du visuel du festival		
7/ Une seconde banderole de votre entreprise positionnée sur le port.	3750	4500
8/ Le logo de votre entreprise apparaîtra dans le supplément Ouest France	4583,33	5500
La présence de votre entreprise sur le festival du vendredi au dimanche.		
En terme de relations publiques, bénéficiez d'un accueil privilégié au théâtre de l'Archipel, (visite guidée du théâtre, accès à la billetterie de la saison 2021/2022).		

Stand sur site : Place Foch lieu d'accueil public et d'animations : 1233€ € HT soit 1 440 € TTC

Les tarifs ci-dessus peuvent être négociés entre 0 et 10%, pour permettre les négociations commerciales nécessaires à une politique d'accroissement des recettes propres.

Dans le cadre du festival Sorties de Bain, des locations d'espaces extérieurs peuvent être proposées : chaque jour de présence est 120 € HT

Une remise pourra être effectuée si les conditions météorologiques ne sont pas favorables, entraînant pour le loueur d'espace une baisse significative de la fréquentation.

2- Mécénat :

D'approuver les conditions de mise en place du Mécénat telles que définies ci-dessous :

Pour permettre la mise en place d'une politique de mécénat, il convient d'identifier les contreparties prises en charge par l'Archipel.

Ces dernières ne peuvent excéder 25% de l'apport du mécène ;

Le mécène reçoit un reçu fiscal lui permettant de déduire de son résultat fiscal, une partie du montant de l'apport qu'il aura versé à l'ARCHIPEL.

Pour mettre en place cette politique de recherche de mécènes, l'ARCHIPEL pourra présenter comme contrepartie à ces derniers les éléments décrits ci-dessous. Il s'agit d'un socle de contrepartie ayant comme base de valorisation la tarification publique respectivement votée. Ainsi les contreparties seront les éléments suivants :

- Tous les éléments de visibilité proposés au sponsoring de Sortie de Bain. La valeur de contrepartie aura comme base les tarifs votés et sera égale au plus à 25% du montant apporté par chaque mécène qui en bénéficie
- Les locations de salle. La valeur de contrepartie aura comme base les tarifs votés et sera égale au plus à 25% du montant apporté par chaque mécène qui en bénéficie :
 - o Grande salle des congrès
 - o Les Salles annexes
 - o Les prestations diverses qui accompagnent les locations
 - o Le Plateau du Théâtre de la Haute Ville
- Les billets de spectacles. La valeur de contrepartie aura comme base les tarifs pleins votés pour chaque catégorie et sera égale au plus à 25% du montant apporté par chaque mécène qui en bénéficie

3-Tarif partenariat Club d'entreprises :

Partenariat club et réseau d'entreprises avec un engagement d'au moins 15 entreprises.

Coût : 1 800€ HT soit 2 160€ TTC

Objet : Saison 2021/2022 Sorties de Bain 2022.

Contreparties : Visibilité du réseau et/ou des entreprises selon les supports.

*Papier (affiches, plaquettes, programmes etc...)

*Internet (site, réseaux sociaux etc...).

C/Espaces publicitaires :

Une augmentation de 3% avait été appliquée sur les tarifs 2020, compte tenu de cette forte progression et du contexte actuelle, il est proposé de n'appliquer aucune augmentation pour l'année 2022.

	2022	
	HT	TTC
Inserions dans la plaquette programme de la saison		
Enseigne et coordonnées dans la plaquette programme	133.9	160.68
Une insertion bas de page, intérieur plaquette 12cm x 2,5 cm	247.2	296.64
Pleine page	948.45	1138.14
	2022	
	HT	TTC
Les formules Sorties de bain Insertion dans la plaquette		
Enseigne et coordonnées dans la plaquette programme Formule A	190,55	228,66
Formule A + Enseigne et coordonnées sur le site Web du festival Formule B	293,55	352,26
Si vous désirez accompagner le festival pour le soutenir Formule B+	314,15	376,98

Les tarifs ci-dessus peuvent être négociés entre 0 et 10%, pour permettre les négociations commerciales nécessaires à une politique d'accroissement des recettes propres.

D/Tarifs des boissons :

Objet	Tarif TTC
Boissons chaudes	entre 1 et 5€
Boissons froides non alcoolisées	
Soft et jus de fruit bouteille (25 ou 33 cl) ou au verre	De 1 à 3€
Eau plate et gazeuse	entre 1 et 5€
Boissons alcoolisées vente au verre ou à la bouteille	de 3 à 30€

Les tarifs ci-dessus peuvent varier de 0 à 10%, en fonction des fournisseurs et pour permettre les négociations commerciales nécessaires à une politique d'accroissement des recettes propres.

E/Produits dérivés :

Affiches	de 0,50 à 8€,
Articles souvenirs	de 0,50 à 10 €,
Accessoires lunettes, sacs, chapeaux...	entre 3 et 60 €
Habillement, textiles	entre 3 et 60 €
Linge de maison	entre 5 et 40€

F/Hébergement et restauration :

Les tarifs ci-dessous s'appliquent lors du festival « Sorties de bain », et concernent les repas et hébergements des :

- Membres et ayants droits des compagnies du « off »
- Membres et ayants droits des compagnies du « in » : Il s'agit des membres et leur ayants droits qui viennent de manière supplémentaire à ceux prévues dans les dispositions contractuelles avec l'Archipel.
- D'autres participants ou accompagnants des partenaires du festival ou de l'Archipel.

Repas :

- Midi : 13€TTC
- Soir : 13€TTC
- Petit-déjeuner : 7€TTC

Hébergement :

Dans le cadre de la convention avec un établissement scolaire : 8€ TTC par nuit par personne

Hébergement au Foyer des Jeunes Travailleurs : 30€ TTC

Hébergement au Centre régional nautique de Granville (CRNG) : facturation variant en fonction des dispositions du CRNG. La prestation est facturée à l'utilisateur cité ci-dessus, à l'euro près de la facturation émise par le CRNG.

G/Ateliers théâtre

1/Ateliers théâtre menés par l'ARCHIPEL sur plusieurs week-ends

- o 75€ les 3 week-ends

2/Ateliers théâtre exceptionnels menés par l'ARCHIPEL au fur et à mesure de la programmation

- Ces ateliers se construisent, en cas de besoin avec les équipes artistiques. La facturation variera en fonction du nombre d'intervenants et du nombre de participants. La participation de l'atelier par personne et par jour ne pourra excéder à 50€ par jour.

H/Actions de médiation

L'EPIC Archipel souhaite développer différentes actions culturelles dans les établissements du territoire. Ces actions, à géométrie variable, ont néanmoins un coût important pour la structure. L'objectif est de partager ce coût avec l'établissement, lorsque l'action n'est pas financée, ou lorsqu'elle ne l'est que partiellement, dans le cadre d'un appel à projet.

Les actions culturelles :

De la simple rencontre ou atelier d'une heure avec un artiste au jumelage de plusieurs semaines avec restitutions, l'engagement des partenaires artistiques varie énormément d'un projet à l'autre. Le partenaire travaille souvent en amont (travail préparatoire) et en aval de ses interventions dans l'établissement (montage ou mise en forme).

Le coût :

Le coût horaire d'une intervention en établissement varie de 100 à 400€, il diminue sur des temps longs d'intervention.

A titre indicatif une intervention de 2h doit être rémunérée 120€ (tarif DRAC).

Les VHR (transport, restauration et hébergement) représentent 20 à 30% du coût global, la préparation environ 10%.

Ce type de prestation, lorsqu'elle est facturée par l'EPIC, fait d'objet d'une taxation à hauteur de 20%.

Tarification des actions culturelles en HT

Catégorie	Ecole maternelle et élémentaire	Collège et lycée	Autres établissements
Atelier/Intervention simple	120 €	160 €	200 €
Parcours/Spectacle	240 €	320 €	400 €

Dans le cadre de ses partenariats, l'EPIC Archipel pourra également proposer des actions culturelles à titre gracieux.

I/Tarifs de la billetterie

Le mode de fonctionnement des abonnements et un réajustement des tarifs avait été effectué pour la saison 2020/2021. Pour la saison à venir, ils restent identiques à savoir :

Pour le droit d'accès à l'abonnement : Pour la billetterie :

Plein Tarif	Tarif Réduit	Tarif Jeune
8 €	6 €	4 €

	Tarif Hors Abonnement			Tarif Abonnement		
	Plein Tarif	Tarif Réduit	Tarif Jeune	Plein Tarif	Tarif Réduit	Tarif Jeune
HC	35 €	35 €	35 €	30 €	30 €	30 €
A	28 €	24 €	20 €	24 €	20 €	16 €
B	18 €	16 €	12 €	14 €	12 €	8 €
C	14 €	10 €	8 €	10 €	6 €	4 €
D	10 €	8 €	6 €	6 €	4 €	2 €

Le tarif réduit est appliqué aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA, aux intermittents du spectacle, aux groupes de plus de 10 personnes, aux élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique (sur achats de billets uniques),

aux élèves des ateliers théâtre du THV (sur achats de billets uniques), aux élèves des ateliers chanson du THV (sur achats de billets uniques), aux titulaires de l'allocation adulte handicapé (AAH)

Le tarif jeune est appliqué aux moins de 18 ans et aux étudiants de moins de 30 ans

Le tarif adhésion pour les entreprises et amicales est maintenu sur le même principe que les saisons précédentes, à savoir - dans la limite de 25 conventions par saison :

- 50 € pour les entreprises, CE ou amicale de moins de 20 salariés ;
- 75 € pour les entreprises, CE ou amicale de 20 à 50 salariés ;
- 100 € pour les entreprises, CE ou amicale de plus de 50 salariés.

Cette carte donne droit aux tarifs ci-dessous, dans la limite de 35 places par spectacle. L'accès est ouvert aux salariés et à leurs ayants-droits* pour les entreprises, CE ou amicale.

*Les ayants-droits ont accès aux avantages uniquement dans le cas où les réservations de la structure signataire les regroupe pour les transmettre à la billetterie de l'Archipel.

Les Tarifs scolaires et médico-sociaux restent aussi identiques à ceux pratiqués les saisons précédentes (ces tarifs s'appliquent uniquement dans le cadre des séances organisées pour les établissements scolaires) :

- Pour les élèves de maternelle, de primaire : 5 €
- Pour les élèves de collège et de lycée : 7 €
- Pour les accompagnateurs de maternelle (à raison de 1 pour 5 élèves), du primaire (à raison de 1 pour 10 élèves) et du secondaire (à raison de 1 pour 15 élèves) : les places sont exonérées
- Pour les accompagnateurs supplémentaires : 7 € (maternelle, primaire et secondaire)

Pour les séances **Tout Public** d'un spectacle de la saison culturelle de catégorie HC, A et B, le tarif des places sera négocié entre l'établissement et l'EPIC Archipel pour les élèves ainsi que pour les accompagnateurs et fera l'objet d'une convention spécifique adaptée au projet.

Pour toute séance **Tout Public**, l'EPIC Archipel se réserve le droit :

- De pratiquer les tarifs scolaires si la séance le nécessite ;
- De limiter le quota de places disponibles pour les établissements ;
- De ne pas ouvrir ces séances aux scolaires ;
- De ne pas pratiquer de tarifs scolaires négociés compte-tenu de la spécificité de la représentation.

L'abonnement Archipel : est composé de l'ensemble des spectacles de la saison (1 place par spectacle), le tarif appliqué est celui du tarif plein abonné avec une réduction entre 20 et 30% du coût total.

Les dispositifs de paiement acceptés sont :

- Atouts Normandie
- Spot 50
- Chèques culture
- Manche Box

Bons cadeaux ARCHIPEL

L'ARCHIPEL, maintien le système du bon cadeau par l'utilisateur pour le montant qu'il souhaite. Ce bon peut être offert. Le bénéficiaire peut alors acquérir des places de spectacles à l'un des tarifs proposés ci-dessus.

Ce bon cadeau est valable pour la saison en cours.

Si à l'issue de cette période de validité, le bon n'a pas été utilisé, la valeur de ce dernier sera inscrite au profit de la régie personnalisée EPIC ARCHIPEL, en produits exceptionnels.

Spectacles organisés dans le cadre d'un partenariat avec l'EPIC Archipel à l'Archipel, au du Théâtre de la Haute Ville ou en extramuros, faisant l'objet d'une convention culturelle

Certains spectacles pourront être organisés dans un cadre précis qui sera détaillé dans une convention :

- Avec un billet d'entrée par spectateur de 3€. Gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants de moins de 30 ans. Une billetterie encaissée au profit de l'EPIC Archipel, ayant pour objet de couvrir les frais liés à la technique et à l'embauche de régisseurs.

Les événements concernés sont culturels, certains s'inscrivent de manière récurrente dans la programmation de l'Archipel notamment :

- Les concerts de l'Harmonie du Cap Lihou
- Les rencontres Victor Hugo
- Les Joutes poétiques granvillaises

Spectacles gratuits :

- Ecole de musique Intercommunale Granville Terre et Mer
- 1 séance pour toutes les maternelles moyennes et grandes sections de la ville de Granville pour le spectacle de Noël

Exonérations :

Des billets gratuits pourront être accordés à des professionnels extérieurs, notamment :

- De 5 à 20 invitations par les compagnies
- Programmateurs
- Journalistes
- Partenaires financiers potentiels de l'Archipel
- Bénévoles
- Spectateurs dans le cadre de jeu radio, TV, etc... (« Places à gagner »)

Sous réserve que ces propositions recueillent son accord, le conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52 ;

VU la délibération du conseil municipal n° 2016-12-173 du 15/12/2016 portant création de la régie à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière – « ARCHIPEL »,

VU les statuts de L'ARCHIPEL dans ses articles 11 et 15 qui prévoient les attributions respectives du conseil d'administration et du directeur.

CONSIDÉRANT que l'EPIC encaisse régulièrement ses recettes, et conformément à l'instruction M4 et au Code général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire de réajuster les tarifs applicables au sein de l'EPIC ARCHIPEL.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

D'adopter la révision des tarifs de la saison 2021-2022 ci-dessus.

ARTICLE 2 :

De charger Monsieur le Directeur de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapporteur : Monsieur Marc Gourreau

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/Actualité de l'Archipel

Les Fantômes de la rue Papillon- Annulé

Première Neige- Annulé

Hchouma- Annulé

Toilci & MoiLà- Annulé

Un Sac de billes Reporté

Les Espagnols à Paris- Annulé

Les Résidences d'artistes

- 16>23 avril Cœurs Vaillants
- 23>30 avril Wood'Sisters
- 3>7 mai Compagnie Al Doce
- 31>2 juin New freeture

Tournage du film de Serge Bozon :

- 27>29 mai
- 7>12 juin

Les événements à venir sur la chaîne youtube et les réseaux

- Chansons créées avec Quentin Postel dans 4 classes de 6^{ème} (Malraux et Sévigné à Granville, Bréhal et La Haye-Pesnel)
- 4 Vidéos des slameurs de Slam va bien
- Le lancement du festival Sorties de Bain

Nombre d'abonnés YouTube : 84 (+11)

Nombre d'abonnés Instagram : 983 (+81)

2/ Présentation de la saison 2021/2022 par Marc Gourreau

3/ Date du prochain CA le 20 octobre 2021 à 18h à l'Archipel

4/ Questions diverses

Après la présentation de la saison, monsieur Peyre félicite Marc Gourreau pour la délocalisation des spectacles vers d'autres villes du territoire mais souligne l'absence de programmation dans d'autres quartiers de Granville et prend en exemple Saint Nicolas. Dans quelles mesures serait-il possible d'envisager d'y jouer des spectacles ?

Marc Gourreau fait part de la difficulté de programmer des spectacles en l'absence de lieu équipé techniquement, d'où aussi la programmation de spectacles des arts de la rue sur Saint Nicolas.

Isa Artur Monneron fait part de la demande de monsieur le Maire de Granville de mettre en place une « programmation » estivale musique en bas des immeubles à Saint Nicolas et sur les autres quartiers de

la ville. Cette initiative est mise en place suite aux retours positifs de la présence d'une fanfare dans le quartier Saint Nicolas.

Sonia Zidane demande quid du théâtre marin ?

Isa Artur Monneron informe qu'une intervention sur la scène du TM et la mise en place d'un bloc électrique ont permis de la rendre autonome. Un calendrier va être tenu par le service Communication de la Ville qui fera une promotion grand public des événements qui s'y dérouleront. Cette scène ouverte devrait être inaugurée courant juin.

Les amateurs auront donc accès à cette scène sur inscription et devront signer un contrat/charte avec la mairie, ils pourront se faire rémunérer au chapeau.

Courant juin, journée programmée pour marquer l'ouverture, l'inauguration du lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Mme la Présidente,

ARCHIPEL

Place Maréchal Foch - BP 329

50403 GRANVILLE Cedex

Tél. 02 33 69 27 30 - Fax 02 33 69 27 39

Isabelle ARTUR-MONNERON.



Françoise MARGUERITE-MARBEITO

ABSENTE EXCUSÉE

Guillaume VALLÉE

ABSENT EXCUSÉ

Valérie DOLOUE

ABSENTE EXCUSÉE

Michel PEYRE

En visioconférence

Nadège THOMASSIN

En visioconférence



Christian DAVID

ABSENT EXCUSÉ

Christine PHILIPPEAU

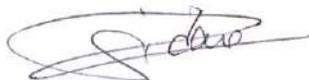


Michèle ÉMERY



Sonia ZIDANE

En visioconférence





« THÉÂTRE L'ARCHIPEL » - RÉGIE A CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ MORALE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE.

Compte-rendu / Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 17 février 2021.

MG/SB-2021-02-07

Le dix-sept février deux mille vingt et un, à 18h30, le Conseil d'administration de l'EPIC ARCHIPEL, légalement convoqué le 11 février 2021, s'est tenu à l'Archipel, sous la Présidence de Madame Isabelle ARTUR-MONNERON.

ÉTAIENT PRÉSENTS A L'ARCHIPEL

Pour la Ville de Granville

- Madame Isabelle ARTUR-MONNERON
- Monsieur Guillaume VALLÉE

ÉTAIENT PRÉSENTS EN VISIOCONFÉRENCE

Pour la Ville de Granville

- Madame Françoise MARGUERITE-BARBEITO
- Mme Valérie DOLOUE
- Madame Nadège THOMASSIN
- Madame Christine PHILIPPEAU

Assistaient également à la séance à l'Archipel :

- Monsieur Marc GOURREAU,
Directeur de l'EPIC Archipel.
- Madame Florence ROPARS,
Administratrice de l'EPIC Archipel.
- Monsieur Laurent PETITGAS,
Directeur Général Adjoint de la
Ville de Granville.

ÉTAIT PRÉSENT A L'ARCHIPEL

En qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur Christian DAVID

ÉTAIT PRÉSENTE EN VISIOCONFÉRENCE

En qualité de personnalité qualifiée

- Madame Michèle ÉMERY.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ NON REPRÉSENTÉ

Pour la Ville de Granville

- Monsieur Michel PEYRE.

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE NON REPRÉSENTÉE

En qualité de personnalité qualifiée

- Madame Sonia ZIDANE.

Soit : 10 membres en activité

Présents : 3 En visioconférence : 5 Votants : 8 Représenté : 0 Absents : 2

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

_ *_ *_ _

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte rendu et PV du Conseil d'Administration du 14 janvier 2021.
- 2- Décision Modificative n°1.
- 3- Questions diverses et informations :
 - Actualité de l'Archipel.

*_ *_ *_ *

Rapporteur : Mme la Présidente

APPROBATION DU COMPTE RENDU/PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JANVIER 2021.

A l'Unanimité

Rapporteur : Madame Florence ROPARS

Arch. 2021-02-DL-06 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1.

Madame la Présidente expose aux membres du conseil d'administration qu'après le vote d'un budget primitif, le Conseil d'Administration, conformément au paragraphe 4.2 du chapitre 4 du titre II de la nomenclature comptable M4, a la possibilité de le modifier jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique, par l'adoption de décisions modificatives.

L'adoption du budget primitif lors de la séance, le 14 janvier 2021, il apparaît nécessaire de réaliser une nouvelle modification afin :

- D'effectuer un réajustement du budget, car en conséquence de la crise sanitaire de la Covid 19 il est nécessaire d'approvisionner la nature dédiée aux remboursements des billets des spectacles annulés.

La section de fonctionnement s'équilibre à 18 000 € conformément aux tableaux suivants :

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
D	F	FINANCES		678		67	FIN		AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 000.00
									TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 000.00

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	F	PROGRAM		70601		70	DIFF	ARCHADMI	BILLETTERIE 2.10 %	18 000.00
									TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 000.00

Il est proposé au Conseil d'administration d'inscrire dans la décision modificative N°1 du budget de fonctionnement présenté ci-dessus.

Sous réserve que ces propositions recueillent son accord, le Conseil d'administration est invité à adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1412-1, L.2221-1 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-52,

VU les statuts de l'EPIC Archipel adoptés par délibération du Conseil municipal n° 2016-12-173 en date du 15/12/2016, et notamment leur article 21 qui évoque que l'EPIC doit voter son budget primitif afin d'engager régulièrement ses dépenses et d'encaisser les recettes liées aux services rendus.

VU la délibération n°Arch. 2021-01-DL-05 en date du 14 janvier 2021, adoptant le budget primitif pour l'exercice 2021,

CONSIDÉRANT qu'après le vote du budget primitif, le Conseil d'administration a la possibilité de le modifier jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique, en adoptant des décisions modificatives, afin de prendre en compte les modifications se déroulant dans l'année et non prévue initialement,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

D'inscrire dans la décision modificative n°1 du budget de fonctionnement présenté ci-joint et dont la balance s'établit conformément aux tableaux ci-dessus.

ARTICLE 2 :

De charger Monsieur le Directeur de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

• Actualité de l'Archipel

Le 11/11/11 à 11h11 étonnant, non ? > 2, 3 et 4 février - ANNULÉ

Orchestre Régional de Normandie > 6 février – reporté 22 janvier 2022

My Land > 9 février- reporté 12 mars 2022

Toute la Mer du monde > 12 février - ANNULÉ

La Reine des Abeilles > report 18 février 2021 – ANNULÉ

Nina Simone > report 18 mars - ANNULÉ

Magenta >18 mars – reporté 25 novembre 2021

Orchestre du Cap Lihou > 20 et 21 mars – ANNULÉ

Elle Pas Princesse > 23 mars - ADAPTÉ

Breaking the news > report 25 mars – Action culturelle + reporté 21 octobre 2021

Borderless > 27 mars – ANNULÉ

Rabudôru, poupée d'amour > 30 mars - ANNULÉ

Les Résidences d'artistes

- 22 au 28 février 2021 : Cie Lisa Klax et Echappés Vifs – « Portrait d'une jeunesse en fuite » THV
- 25 et 26 février : Stage IME/Charivari Palace d'expression corporelle à l'Archipel

Les Actions culturelles

- Ateliers création musicale et liberté d'expression avec l'équipe de l'Archipel et Quentin Postel : les 16, 18, 23 et 25 mars.
- Breaking the News : adaptation d'une forme en établissements scolaires (Marland, La Vanlée et La Morandière) suivi d'une discussion autour de la séquence de jeu

Les Représentations

- Du 10 au 12 mars : Région en scène en direction des professionnels à Granville, Saint-Pair, Bréhal et La Haye-Pesnel
- Les 22 et 23 mars : représentations de « Elle pas princesse, lui pas héros » dans les établissements scolaires (sans doute Notre-Dame ; Simone Veil et Saint Jean-des-Champs).
- 30 mars : invitation à une représentation de **Rabudôru Poupée d'amour** en dématérialisée.

Les événements à venir sur la chaîne youtube et les réseaux

- Enregistrement de l'Ecole de musique en relais avec Le Bouquet Granvillais : 4 audios en préparation
- Enregistrement de Slam'Va Bien, en attente d'une date d'enregistrement
- Chansons créées avec Quentin Postel dans 4 classes de 6^{ème} (Malraux et Sévigné à Granville, Bréhal et La Haye-Pesnel)
- Une capsule audio sur la résidence les Echappés vifs.

Les écrivains de l'Archipel

- Chateaubriand : 121
- Victor Hugo (l'Archipel de la Manche : 55
- Gerald Basil Edwards : 37
- Armand de Quatrefages : 36
- David Herbert Lawrence : 32
- Victor Hugo (l'homme qui rit) : 45

Apart(é) – émissions superflues de l'Archipel :

- Rencontre autour de la magie lente : 144 vues / 161
- Parcours de femmes : 132 vues / 154
- Bonus – lecture de Laëtitia Botella : 50 vues / 64
- Bonus – lecture de Kelly Rivière : 39 vues / 50
- Nicolas Cloche dans les oreilles : 47 vues / 67

L'éphémère saga :

- Episode 0 : 397 vues / 426
- Episode 1 : 57 vues / 73
- Episode 2 : 63 vues / 68
- Episode 3 : 127 vues / 137

Pour chaque épisode, il y a une vingtaine de personnes au max qui suivent en direct.

Capsules Théâtre Group' dans les oreilles (marchent moins bien)

- Episode 1 : 71 vues / 79
- Episode 2 : 44 vues / 49
- Episode 3 : 16 vues / 17
- Episode 4 : 12 vues / 12
- Episode 5 : 14 vues / 15
- Episode 6 : 11 vues / 13
- Episode 7 : 12 vues / 13
- Episode 8 : 5 vues / 7

Nombre d'abonnés YouTube : 73 (+14)

Nombre d'abonnés Instagram : 902 (+58)

• Date du prochain CA.

Prochain CA sera le mercredi 21 avril 2021 à 18h00 à l'Archipel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H50.

Mme la Présidente,



Isabelle ARTUR-MONNERON.

ARCHIPEL

Place Maréchal Foch - BP 329
50403 GRANVILLE Cedex
Tél. 02 33 69 27 30 - Fax 02 33 69 27 39

Françoise MARGUERITE-MARBEITO

En visioconférence



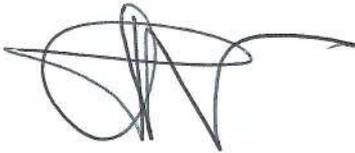
Valérie DOLOUE

En visioconférence



Nadège THOMASSIN

En visioconférence



Christian DAVID



Sonia ZIDANE

ABSENTE EXCUSÉE

Guillaume VALLÉE



Michel PEYRE

ABSENT EXCUSÉ

Christine PHILIPPEAU

En visioconférence



Michèle ÉMERY

En visioconférence

